Région Picardie

Domaine « Insertion », pratique choisie :

REPÉRAGE DES SITUATIONS D'ILLETTRISME ET ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES PAR LES MISSIONS LOCALES VERS LA FORMATION

Kit du praticien

Version du 10 mars 2010

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

Groupement d'Intérêt Public - www.anlci.gouv.fr

FORUM PERMANENT DES PRATIQUES – 3ème PHASE 2008-2010

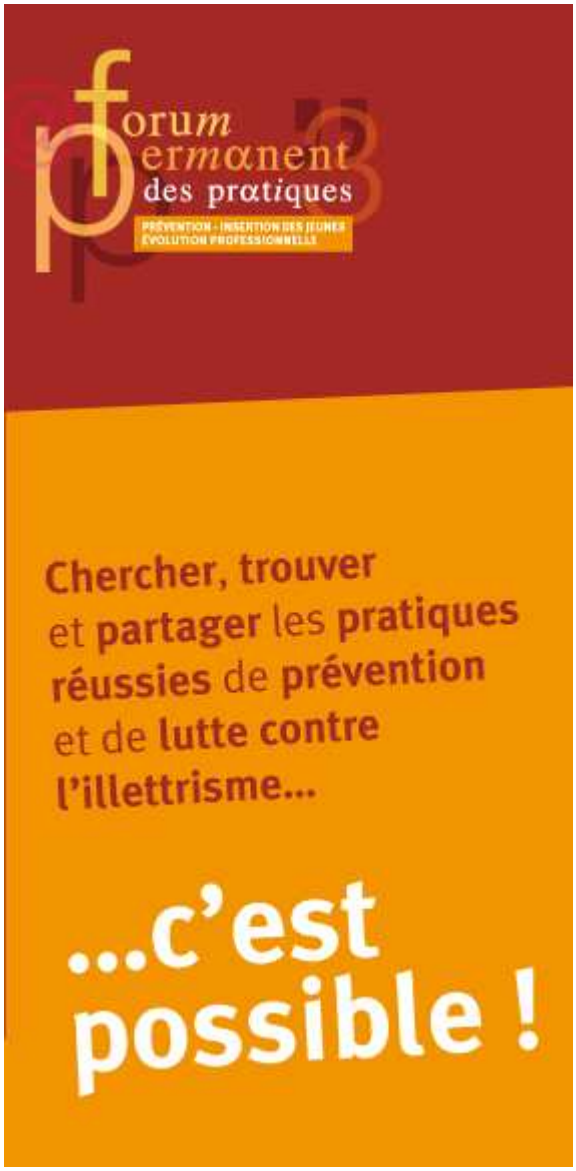

Faire connaître et partager les pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui réussissent, développer des modes d'actions efficaces, mutualiser les expériences, c'est ce que propose le Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI.

L'illettrisme touche aujourd'hui 9% des adultes, soit plus de trois millions de personnes qui, bien qu'ayant été scolarisées en langue française, rencontrent des difficultés face à l'écrit.

Pour éviter que l'illettrisme ne prenne racine dès l'enfance et proposer à celles et à ceux qui y sont confrontés des solutions adaptées, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme a mis en place dès 2004, avec le soutien du Fonds Social Européen, le Forum Permanent des Pratiques qui connaît aujourd'hui sa troisième phase de travail.

Ce Forum Permanent des Pratiques a pour objectif de **mettre en commun les pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui réussissent**, partout sur le territoire, en métropole et outremer.

Pour identifier, analyser ces bonnes pratiques, c'est avec les décideurs et les acteurs de terrain (de l'éducation, de la formation, de l'entreprise, de l'insertion, de l'emploi, monde associatif, institutionnel, ...) que l'ANLCI a choisi de s'associer pour les valoriser, mieux les faire partager et connaître. C'est la première fois qu'une démarche d'une telle ampleur est mise en œuvre dans notre pays dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

Pour cette 3ème phase de travail (2008-2010), et pour poursuivre cette opération qui permet de prendre comme source des recommandations pour agir **ce qui fonctionne sur le terrain**, auprès des personnes, **trois domaines prioritaires ont été retenus : Insertion des jeunes, Prévention, Evolution professionnelle.**

Au cœur de cette 3ème phase, pour donner à voir ces solutions identifiées, destinées à être transférables : le Kit du Praticien

Des ateliers de travail regroupant des praticiens, des journées portes ouvertes dans les structures impliquées et des rencontres départementales ont été organisés dans chaque région tout au long de l'année 2009. A l'issue des phases de travail au plus prés des territoires, un kit du praticien, conçu comme un mode d'emploi pour agir, est proposé par l'expert régional pour le Forum, mandaté par l'ANLCI.

Ce sont ainsi 28 kits « du praticien » mis à disposition des acteurs qui seront présentés lors des rencontres régionales entre octobre et décembre 2009. Tous ces outils, au fil des publications, seront accessibles, à disposition de tous sur le site de partage des pratiques du Forum : www.fpp.anlci.fr

La rencontre nationale des 5, 6 et 7 mai 2010 à Lyon permettra de mettre en commun tous les travaux capitalisés et valorisera les pratiques présentées.

Cette démarche du Forum 3, qui allie plan de développement et de progrès à la volonté de partage des pratiques réussies, introduit aujourd'hui pour aller plus loin encore dans la reconnaissance des pratiques exemplaires la création d'une signature, d'un visa Forum Permanent des Pratiques, facilement identifiable.

Brève présentation

Le présent document s'inscrit dans le cadre de l'atelier du Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI en **région Picardie** portant sur la pratique :

« Repérage des situations d'illettrisme et accompagnement des jeunes par les Missions locales vers la formation »

La thématique retenue par la région Picardie, dans le cadre du Forum des Pratiques 3, mis en œuvre par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), est celle du repérage des situations d'illettrisme des jeunes par les Missions locales et de leur accompagnement vers une formation adaptée à leurs besoins.

Le FPP3 de Picardie a suivi la démarche et le processus de travail collaboratif de mutualisation et de formalisation des pratiques proposés par l'ANLCI afin d'aboutir à un « kit du praticien » analysant et illustrant la thématique retenue.

Ce travail présente les conditions de réussite d'un accompagnement efficace, par une Mission locale, d'un jeune en grande difficulté avec la maîtrise des savoirs de base pour faire face aux diverses situations de la vie quotidienne, vers un parcours de formation, qui passe par différentes étapes.

Chacune des étapes de la construction de ce parcours, entre le jeune et le conseiller mission locale, est décrite et illustrée de façon à clairement identifier les contextes de prise en charge du jeune par la mission locale, les facteurs clés de réussite de l'action et les axes d'amélioration des pratiques afin de rendre la démarche d'accompagnement du jeune par le conseiller mission locale, transférable, et donc adaptable, dans d'autres environnements.

Ce parcours vers la formation (pré) qualifiante visant l'insertion et/ou la qualification professionnelles passe par le réapprentissage des savoirs de base et le développement des compétences clés dans diverses situations de sa vie sociale et professionnelle, pour mener le jeune vers l'emploi durable.

Principales dates du Forum en région Picardie

• Atelier de travail régional : mars à octobre 2009

• Rencontres départementales et portes ouvertes :
18 juin 2009 à Péronne
22 septembre 2009 à Saint Quentin
15 octobre 2009 à Creil

• Rencontre régionale : 30 mars 2010 à Amiens

Les acteurs du Forum en région Picardie

• **Experte de l'atelier régional :** Anne VICHER, ECRIMED, anne.vicher@ecrimed.com

• **Référent national ANLCI :** Emmanuelle UNAL, Chargée de mission nationale emmanuelle.unal@anlci.fr

• **Animateurs du centre de ressources illettrisme :**

Olivier PRUVOT, Directeur de l'Union Régional de Lutte contre l'Illettrisme, opruvot.urlip@9business.fr

Florence MAUGRENIER, Coordinatrice à l'URLIP des plates-formes d'accueil, de suivi et d'orientation linguistique du Grand Amiénois et de l'agglomération creilloise.

• **Praticiennes de l'atelier régional du Forum :**

Catherine BONNEFOND, Conseillère à la Mission Locale de la Haute-Somme, remplacée par Pascal HOULLIER, Directeur de l'animation des Missions locales,

Nadia DJABALLA, Conseillère référente illettrisme, nadia.djaballa@voila.fr

Dominique MOISAN, Formateur, AFTAM, pps.picardie@aftam.asso.fr

Richard VALENTE, Responsable, Mission Locale de la Vallée de l'Oise, richardvalente.mlvo@orange.fr

VÉRON, Formatrice AFDE 8002-AFPI, c.barberi@afde-8002.fr

En Picardie, le FPP3 a été porté par la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) de Picardie

• Dominique CONSILLE, Directrice Adjointe

• Chantal BOUQUILLON, chargée de mission

D'autres acteurs ont enrichi le travail d'analyse et de formalisation lors des rencontres départementales en venant témoigner de leurs pratiques :

Odile GUYOT, directrice de la Mission Locale de St Quentin

Pascale CLERE Chargée de Mission à l'Association régionale des Missions locales (ARMISSION LOCALE), Amiens

Pascale BOUGLENAN, responsable pédagogique AFPI AFDE 80/02 de St Quentin

Patricia BUISSON, conseillère à la Mission Locale de Soissons,

Marie-France DASCHEUX, responsable qualité AFTAM

Dominique FOURNIER LAURENT, bénévole « parrainage renforcé » de la Mission Locale de la Vallée de l'Oise à Creil.

Angélique MARQUANT, coordinatrice pédagogique à « Devenir en Vermandois » à Bohain en Vermandois,

Gregory TESSIER, animateur culturel, au COVAL (Comité d'organisation de la Ville aux Livre de Creil**)** et à la Médiathèque de Creil.

Jean-Marie LAMBERT, bénévole de l'atelier Déclic de la Mission Locale de St Quentin.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 7

CONTEXTE 7

PREMIÈRE ÉTAPE : LE REPÉRAGE DES COMPÉTENCES DE BASE DU JEUNE ET DE SES DIFFICULTÉS 11

1. **Elaboration d'un module de formation à la médiation dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme : *Module d'initiation pour non spécialistes*** 12

2. **« Formation action production » pour l'adaptation d'un outil de repérage des situations d'illettrisme** 13

ANNEXES DE LA 1ÈRE ÉTAPE 16

DEUXIÈME ÉTAPE: L'ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE DES COMPÉTENCES ET DES SAVOIRS DE BASE DU JEUNE 28

1. **Pratique d'évaluation diagnostique de la MISSION LOCALE de Saint Quentin (MLSQ)** 29

2. **Pratique d'évaluation diagnostique de la Mission locale de la Vallée de l'Oise (MLVO)** 40

3. **Pratique d'évaluation diagnostique de la Mission locale de la Haute Somme à Péronne (MLHS)** 42

ANNEXES DE LA 2ÈME ÉTAPE 44

TROISIÈME ÉTAPE : MISE EN PLACE D' « ACTIONS PASSERELLES » EN AMONT DE LA FORMATION 48

Solution 1 - « Le coaching » : une action passerelle, individuelle, relationnelle, duelle et formative 48

1.1. Le dispositif « Déclic » à la Mission locale de Saint Quentin (MLSQ) 49

1.2. Le Dispositif « Parrainage renforcé » à la Mission locale de la Vallée de l'Oise (MLVO) 50

ANNEXES DE LA 3EME ÉTAPE – SOLUTION 1 53

Solution 2 – « Les actions culturelles » : des actions passerelles, relationnelles, en groupe et formatives 65

2.1. L'action « Culture, Intergénération, Interculturel » à la Mission locale de la Haute Somme (MLHS) 66

2.2. Les actions « Loisirs et Culture » à la Mission locale de la Vallée de l'Oise à Creil (MLVO) 67

ANNEXE DE LA 3EME ÉTAPE – SOLUTION 2 73

QUATRIÈME ÉTAPE : ACCOMPAGNEMENT « PHYSIQUE » DU JEUNE « VERS » L'ORGANISME DE FORMATION 82

CINQUIÈME ÉTAPE: « FAIRE LE LIEN AVEC LE JEUNE ET L'ORGANISME DE FORMATION POUR UNE ENTRÉE EN FORMATION RÉUSSIE» 85

Solution 1 : L'évaluation personnalisée et la contractualisation d'un parcours adapté, en lien direct avec le réapprentissage des savoirs de base (AFPI AFDE 80/02 de Saint Quentin) 88

Solution 2 : Les « entretiens de motivation » complémentaires à l'action de formation (AFPI AFDE 80/02 de Saint Quentin) 90

Solution 3 : Mise en place d'actions de groupe, « non directement centrées » sur le réapprentissage des savoirs de base 90

A. **Les actions *LIEN* et les sorties préparées (AFPI AFDE 80/02 –MLSQ)** 91

B. **Les actions « code de la route » (Les Ham'is des mots - MLSH)** 93

Résumé des étapes du processus de suivi 99

Schéma global de l'accompagnement 100

ANNEXES 102

Quelques données statistiques 102

INTRODUCTION

Les pratiques de « lutte contre l'illettrisme » se situent dans le cadre de l'**accompagnement du jeune (en situation d'illettrisme) par les Missions locales de Picardie, pour l'amener vers une formation,** lui permettant de réapprendre les savoirs de base et de développer les compétences clés dont il a besoin pour s'insérer plus durablement dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Nous suivrons le jeune dès son arrivée à la Mission locale jusqu'à son orientation en formation « pour un réapprentissage des savoirs de base », si la situation d'illettrisme a été repérée par les conseillers et confirmée lors d'évaluations plus fines.

Nous analyserons et formaliserons les « meilleures pratiques » d'accompagnement du jeune en situation d'illettrisme, par les Missions locales de Picardie, à chacune des étapes du parcours d'insertion, pour les rendre lisibles et visibles. Nous décrirons finement le contexte d'opérationnalité, la situation de la Mission locale, le profil des jeunes suivis et accompagnés, l'implication de l'organisme de formation ou de la structure d'accompagnement formatif, **pour les rendre transférables.**

Contexte

Le choix de la thématique « jeunes en situation d'illettrisme » et « accompagnement vers la formation par les Missions locales » pour le FPP3 en Picardie.

La thématique retenue par la région Picardie, dans le cadre du Forum des Pratiques 3, mis en œuvre par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) est la suivante : *« Repérage des situations d'illettrisme et accompagnement des jeunes, par les Missions locales, vers une action de formation ou de remédiation adaptée à leurs besoins ».*
Ce choix a été fait conjointement par la Chargée de Mission Régional illettrisme ANLCI et la DRTEFP pour plusieurs raisons :

- La thématique « jeunes en situation d'illettrisme» a d'abord été choisie parmi celles qui ont été proposées par l'ANLCI[1] au vu du taux très élevé de jeunes en situation d'illettrisme en Picardie, de 9,7 points supérieur à la moyenne nationale. *(Voir données chiffrées en annexe)*.

- La problématique « Repérage des situations d'illettrisme et accompagnement des jeunes par les Missions locales vers la formation» a ensuite été choisie pour le rôle central qu'ont les Missions locales dans l'accompagnement et l'orientation des jeunes en difficulté, notamment avec la maîtrise des savoirs de base et la mobilisation des compétences de base et plus largement des compétences clés, nécessaires à une insertion durable dans la vie sociale et professionnelle.

[1] Les 3 grandes thématiques du FPP3 sont la prévention, l'insertion des jeunes et l'évolution professionnelle.

1. Le rôle des Missions Locales dans l'accompagnement des jeunes les plus en difficulté

Les Missions Locales, dans leur travail d'accompagnement à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de moins de 26 ans, sont amenées à mettre en œuvre des actions variées afin de couvrir les champs de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement, de la mobilité et du développement personnel.

Dans le cadre de la lutte contre l'exclusion et l'illettrisme[2], la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 a créé, pour apporter une réponse appropriée aux jeunes sortis du système scolaire sans qualification et très touchés par le chômage, un « *droit à l'accompagnement, organisé par l'Etat* [qu'il a] « *confié aux Missions locales, dans le cadre de leur prise en charge des jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, […]et plus particulièrement de ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi, c'est-à-dire, entre autres, ceux qui maîtrisent mal les savoirs de base.* »[3]

Or, ceux-ci constituent un pourcentage très important du public pris en charge par les Missions locales de Picardie : 42% du public de la Mission locale de la Vallée de l'Oise (Creil, Nogent/Oise, Montataire) relève des niveaux VI et V bis, sortis du système scolaire, sans diplôme et sans qualification. Le défi à relever par les missions locales de Picardie est donc capital pour aider les jeunes à franchir les étapes visant à la qualification, à l'insertion professionnelle ou à l'emploi.

Les domaines de compétences du conseiller mission locale

La convention collective des Missions locales et des PAIO, mise en œuvre en 2001, définit les compétences du conseiller mission locale et établit 14 emplois repères au sein des Missions locales, définis par domaines de compétences. Ils sont répartis en 4 métiers homogènes :

- insertion sociale et professionnelle,
- information et communication,
- gestion,
- encadrement.

Les métiers traitant de « l'insertion sociale et professionnelle » et de « l'encadrement » sont directement concernés par la question de l'illettrisme.

La famille métier « insertion sociale et professionnelle » est constituée de 4 emplois repères dont :

➔ **Le conseiller de niveau 1,** qui doit notamment mobiliser les domaines de compétence suivants :

- établir un diagnostic individuel sur la situation du public reçu ;
- informer et aider à l'orientation du public cible ;
- accompagner l'élaboration du parcours d'insertion ;
- coopérer avec des partenaires extérieurs ;
- assurer une veille sur l'activité d'insertion.

[2] L'article 24 de la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions élève les actions de lutte contre l'illettrisme au rang de priorité nationale.

[3] Pour l'exercice de ce droit, a été créé un contrat d'insertion dans la vie sociale, le « CIVIS », auquel s'est ajouté le « CIVIS renforcé », pour les jeunes les plus en difficulté.
Pour en savoir plus sur le CIVIS : http://www.travail.gouv.fr:80/informations-pratiques/fiches-pratiques/acces-accompagnement-vers-emploi/contrat-insertion-dans-vie-sociale-civis-999.html?var_recherche=civis

➔ **Le conseiller de niveau 2** mobilise également ces domaines de compétence mais peut être également référent sur un domaine spécifique, outiller l'activité d'insertion et conduire un projet.

En ce qui concerne le domaine de compétence « établir un diagnostic individuel sur la situation du public reçu », le conseiller doit :

- recueillir et quantifier une demande consignée par écrit (analyser la demande) ;
- recueillir et analyser la situation du jeune au regard de l'administration, de sa situation familiale, de sa situation professionnelle ;
- repérer avec lui les apports et les freins liés à sa situation;
- construire un parcours approprié avec le jeune.

Le conseiller est donc directement concerné par l'identification des difficultés du jeune dans la maîtrise des savoirs de base.

- Sur la question du repérage

Les conseillers Mission locale (ou les chargés d'accueil) doivent identifier les difficultés du jeune qu'ils reçoivent et les « renseigner » dans une grille informatisée d'un logiciel commun à toutes les Missions locales de France : Parcours 3.

- Sur la question de l'accompagnement

Le conseiller Mission locale doit repérer les difficultés du jeune en ce qui concerne la maîtrise des savoirs de base, mais il doit aussi l'orienter vers la solution la plus appropriée à ses besoins.

2. Dynamique existante en région Picardie sur le thème du repérage de l'illettrisme

Suite aux résultats de l'enquêtes IVQ (Information Vie Quotidienne) réalisée par l'INSEE et l'ANLCI en 2004 et des tests de la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense), suite aussi à la circulaire DGEFP n°2008/01 du 3 janvier 2008 relative à la politique d'intervention du Ministère chargé de l'emploi en faveur de l'accès aux compétences clés des personnes en insertion professionnelle, le Préfet de Région a souhaité la création de quatre groupes opérationnels sur quatre thématiques[4] dont l'une est la « lutte contre l'illettrisme ».

La DRTEFP a alors demandé aux Missions Locales de Saint Quentin et de Soissons, de faire partie du groupe de travail « lutte contre l'illettrisme » et de représenter les Missions locales de Picardie sur la question du repérage des difficultés des jeunes.

L'objectif était de détecter le plus rapidement possible les difficultés des jeunes sur les savoirs de base, d'une part pour renseigner le plus efficacement le logiciel Parcours 3 à ce sujet[5] et ainsi faciliter le suivi des jeunes, et d'autre part pour contribuer à élaborer de nouvelles offres de formation destinées à compléter l'existant et couvrir l'ensemble des besoins.

C'est dans ce cadre qu'a été co-construit, avec l'URLIP, un outil de repérage des difficultés dans la maîtrise des savoirs de base, permettant au conseiller d'avoir une première appréciation des difficultés du jeune en situation d'écrit sans pour autant le mettre en échec ou mal à l'aise.

Cet outil a été expérimenté dans les Missions locales de Saint Quentin, de Soissons et de la Vallée de l'Oise (antenne de Creil).

Les acteurs régionaux de Picardie ont donc trouvé opportun, dans le cadre de ce Forum Permanent des Pratiques 3 (FPP3) de l'ANLCI, de poursuivre la dynamique lancée au niveau régional par la DRTEFP, d'approfondir un travail commencé par l'URLIP avec les Missions locales de Picardie en analysant et formalisant les « bonnes pratiques » pour « repérer les jeunes en situation d'illettrisme» et les « accompagner vers la formation ».

[4] Les autres thématiques sont : l'accès à la qualification par la VAE, l'accompagnement des jeunes vers la qualification et l'emploi, la lutte contre l'alcoolisme.
[5] Cases à renseigner dans le logiciel « Parcours 3 » : savoirs de base acquis », « non acquis », « à vérifier »

Première étape :
Le repérage des compétences de base du jeune et de ses difficultés

Au cours du premier accueil, du premier entretien, le conseiller Mission Locale doit bien cerner le jeune, ses besoins, ses attentes et l'aider à faire face à des situations diverses, d'urgence parfois.

Le conseiller doit être attentif et doit :

- **repérer des indices** qui peuvent « l'alerter » par rapport à une potentielle situation d'illettrisme du jeune ;
- **repérer les difficultés** d'expression, de compréhension, orales et écrites, de repérage, dans le temps, dans l'espace, de mémorisation ;
- **repérer des stratégies** d'évitement et de contournement du jeune pour cacher ses difficultés face à l'écrit**.**

Pour repérer ces premiers indices, une professionnalisation des conseillers et des chargés d'accueil est nécessaire.

Pour faciliter la tâche du conseiller dans sa compréhension de la problématique de l'illettrisme et son repérage chez le jeune qu'il suit ou va suivre, la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP) a missionné[6] le Centre Ressources Illettrisme de Picardie sur deux actions, en deux temps :

1. **Elaboration d'un module de formation à la médiation dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme : *Module d'initiation pour non spécialistes***

2. **« Formation action production » pour la création collective d'un outil de repérage des situations d'illettrisme.**

[6] Une convention a été passée entre la DRETEFP et l'URLIP.

1. Elaboration d'un module de formation à la médiation dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme : *Module d'initiation pour non spécialistes*

La volonté de professionnalisation des acteurs sur la problématique du repérage des situations d'illettrisme potentielles des jeunes a été relayée par l'Association Régionale des Missions Locales (ARML) auprès de toutes les Missions locales des 3 départements de Picardie (Aisne, Somme, Oise).

La prise en charge des coûts salariaux a été assurée par l'OPCA Uniformation, dans le cadre du plan de formation des Missions locales. Toutes les Missions locales de Picardie ont envoyé un ou plusieurs conseillers à ces journées de formation.

A la Mission locale de Saint Quentin, les 23 conseillers ont suivi deux jours de stage. « *C'était une volonté politique de la Directrice.* »

A la Mission locale de la Vallée de l'Oise, le pôle accueil (les agents d'accueil) et le pôle technique (les conseillers) ont été mobilisés et sensibilisés sur les indices permettant un meilleur repérage de l'illettrisme. « *Nous voulions qu'à la MLVO, toute l'équipe repère* ».

Voir *descriptif du module de formation en Annexe 1.1, page 17*

2.« Formation action production » pour l'adaptation d'un outil de repérage des situations d'illettrisme

On peut distinguer **2 phases dans cette action de formation** qui s'est déroulée à la **Mission locale de Saint Quentin (MLSQ) :**

➔ **La 1ère phase** de l'action de formation a abouti à la découverte, à l'**appropriation** et à l'**adaptation** d'un **outil simple de repérage**, permettant aux conseillers de la Mission locale de Saint-Quentin de repérer, très rapidement, au cours du premier accueil, ou des entretiens suivants, d'éventuelles difficultés liées à la maîtrise des savoirs de base, afin de pouvoir renseigner le logiciel parcours 3 et prendre éventuellement en compte cette problématique dans l'accompagnement du jeune.

En effet, bien que tous les conseillers aient été sensibilisés au repérage des situations d'illettrisme, bon nombre d'entre eux avaient encore trop tendance à saisir la case « maîtrise des savoirs de base : à vérifier » dans le logiciel parcours 3, sans pour autant « vérifier » quoi que ce soit par la suite.

Les conseillers interrogés ne se sentaient pas légitimes pour déterminer l'acquisition ou non de la maîtrise des savoirs de base chez les jeunes : *« Nous ne sommes pas formateurs* ».

La MLSQ a profité de l'arrivée d'un stagiaire de Master 2 professionnel en « Ingénierie de la formation » pour élaborer un outil de diagnostic. L'URLIP, sollicité par le stagiaire dans l'élaboration de cet outil, a proposé de partir d'outils existants.

L'outil de repérage conçu par P. Riou de l'ARFtlv (Association régionale de la formation tout au long de la vie) de Poitou Charentes avec l'ARML et les Missions locales de Poitou Charentes en 2007 a servi de base de référence.

L'outil a été analysé et retravaillé au cours de la « formation action production », qui a comporté :

- une phase de négociation, car l'outil de départ était jugé trop complexe ;
- une phase d'appropriation : certains items ont été ré-écrits par les conseillers « avec leurs propres mots ».

La version adaptée a été proposée au groupe de conseillers de la MLSQ, qui l'a adoptée mais a souhaité compléter l'outil de repérage par un outil de diagnostic (pour confirmer ou infirmer les indices du repérage), « *[…] avec, pour les autres conseillers un questionnement quant à un éventuel surcroît d'activité alors qu'il leur était déjà demandé beaucoup.* »

➔ **La 2ème phase** de la « formation action production », à la Mission locale de Saint Quentin, sera décrite dans la deuxième étape du parcours du jeune.

Cette grille (désormais appelée « grille de repérage URLIP», voir *annexe 1.2*) est maintenant utilisée comme outil d'aide au repérage par la **Mission locale de Saint Quentin et la Mission locale de Soissons.**

La **Mission locale de la Vallée de l'Oise** s'est ensuite appropriée l'outil de repérage URLIP/Saint Quentin en la modifiant encore légèrement, pour qu'il soit accessible à tous les acteurs de la Mission locale, « *à commencer par le chargé d'accueil qui observe, note et transmet les indices repérés au conseiller 1er accueil* ».

En effet, le premier repérage à la MLVO s'effectue par l'agent d'accueil lorsque les nouveaux inscrits complètent la fiche "Bienvenue" de la mission locale.

Lors de la confirmation d'indices d'illettrisme par le conseiller de premier accueil, un « pré-diagnostic simplifié » par le biais d'un entretien individuel avec un conseiller référent des actions de lutte contre l'illettrisme est effectué. Ce « pré diagnostic » s'appuie sur l'outil de repérage proposé par l'URLIP, et adapté pour le contexte de la MLVO.

Voir *la grille de repérage d'une situation d'illettrisme, et ses diverses appropriations par différentes Missions Locales de Picardie, annexe 1.2, page 18*

Voir *fiches d'enquête (MLSQ) et de bienvenue (MLVO) remises aux jeunes lors du 1er accueil en annexe 1.3, 1.4 et .1.5, page21-27*

Le but de ces actions de professionnalisation était d'aider les conseillers Mission locale à :

- **mieux repérer** cette problématique dès qu'il a un doute ;
- **mieux accompagner** le jeune dans son parcours de formation et d'apprentissage, notamment par le développement ou l'acquisition de certaines compétences de base et de savoirs associés, nécessaires ou utiles à son insertion sociale ou professionnelle ;
- **mieux orienter** le jeune repéré en situation d'illettrisme vers la solution adaptée: orientation sur plateforme de diagnostic ou diagnostic plus affiné (*voir deuxième étape*) ; accompagnement renforcé (*voir troisième étape*) ; formation linguistique/savoirs de base (*voir quatrième étape*) ;
- **mieux renseigner** le logiciel Parcours 3 portant sur les « savoirs de base » du jeune reçu et plus précisément les cases à cocher correspondantes :

A (savoirs de base acquis) ; NA (savoirs de base non acquis) ; AV (savoirs de base à vérifier)

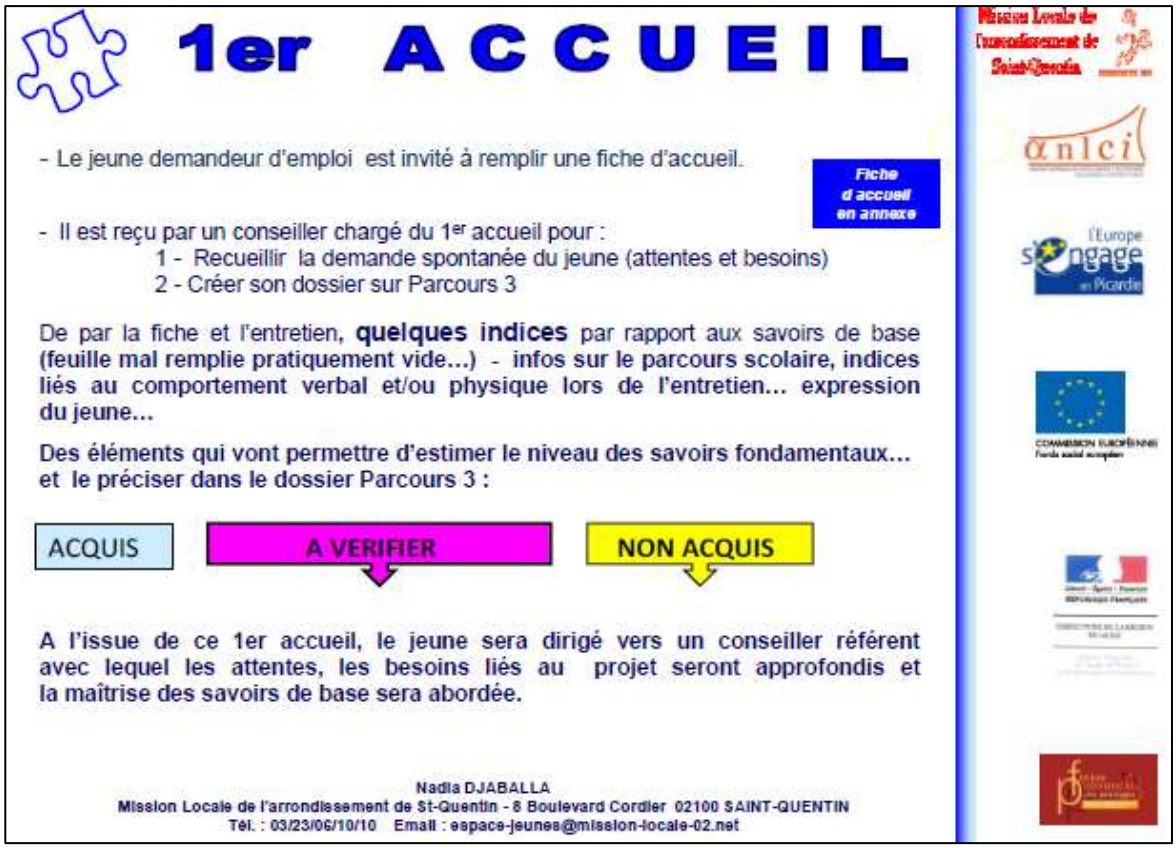

Clés de réussite

- Volonté politique de la DRTEFP ;
- expertise et appui et soutien méthodologique du Centre de ressources illettrisme régional URLIP ;
- relais de l'Association régionale des missions locales qui met le repérage de l'illettrisme et la lutte contre l'illettrisme au centre de la pratique du conseiller et de sa formation, qui soutient toutes les initiatives des Missions locales en ce sens ;
- implication des directions des Missions locales (Saint Quentin, Soissons, Creil) :
  - Mission de « référent illettrisme » pour un conseiller Mission locale à Saint Quentin (mi-temps),
  - 1 animateur chargé de l'évaluation des actions « lutte contre l'illettrisme » à la MLVO.
- implication de l'OPCA Uniformation: prise en charge des coûts salariaux des conseillers en formation ;
- connaissance du terrain par l'Organisme de formation et le CRI;
- appropriation d'un outil de repérage co-construit avec le CRI, adapté en fonction du contexte de chaque Mission locale (nombre de jeunes accueillis, nombre de conseillers Mission locale, offre de diagnostic/positionnement ou sur le territoire, relations avec les Organismes de formation etc.).

Impacts de la mise en place de l'outil de repérage de l'illettrisme chez les jeunes

(Grille URLIP) dans les Missions locales de Saint Quentin et Soissons.

D'autres Missions locales se sont formées au repérage et à l'appropriation et testent la mise en place de cet outil :

- la Mission locale de Terniers,
- la Mission locale de Laon.

Plan de développement et de progrès

- **Déployer et généraliser de la formation** action des conseillers et chargés d'accueil des Missions locales de Picardie et utilisation d'un outil de repérage harmonisé.
- **Former tous les (nouveaux) conseillers** et tous les (nouveaux) chargés d'accueil de toutes les Missions locales à la problématique de l'illettrisme (module d'initiation).
- Mettre en place des **échanges de pratiques** une fois par an, dans le cadre du plan de formation.
- **Elargir l'expérimentation** et déployer la formation action à l'appropriation de l'outil de repérage à un nombre suffisant de conseillers (au moins un dans chaque Mission locale) :
  - afin que soit mieux quantifié le nombre de jeunes en situation d'illettrisme, à l'échelle régionale (grâce à « Parcours3 » mieux renseigné) ;
  - pour aider les financeurs à la prise de décision sur les orientations des dispositifs de formation en direction des publics en situation d'illettrisme.

Annexes de la 1ère étape

1.1. Formation à la médiation dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme

Module de deux journées pour les « non spécialistes », mis en place par l'URLIP, à la demande de la DRTEFP, pour les conseillers Mission locale de Picardie.

1.2. Grille de repérage des situations d'illettrisme chez les jeunes adaptée pour la Picardie par l'URLIP

Adaptation de l'outil de repérage de Poitou-Charentes par l'URLIP, à la suite de la « formation action production » de l'URLIP avec les conseillers Mission locale.
Grille et notice d'utilisation.

1.3. Exemple de FICHE D'ACCUEIL par l'URLIP permettant de repérer des indices d'illettrisme.

1.4. Fiche « Bienvenue » de la MLVO, permettant de repérer des indices d'illettrisme.

1.5. Fiche Accueil MLSQ

1.1. Formation à la médiation dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme

Module de deux journées pour les « non spécialistes », mis en place par l'URLIP, à la demande de la DRTEFP, pour les conseillers Mission locale de Picardie.

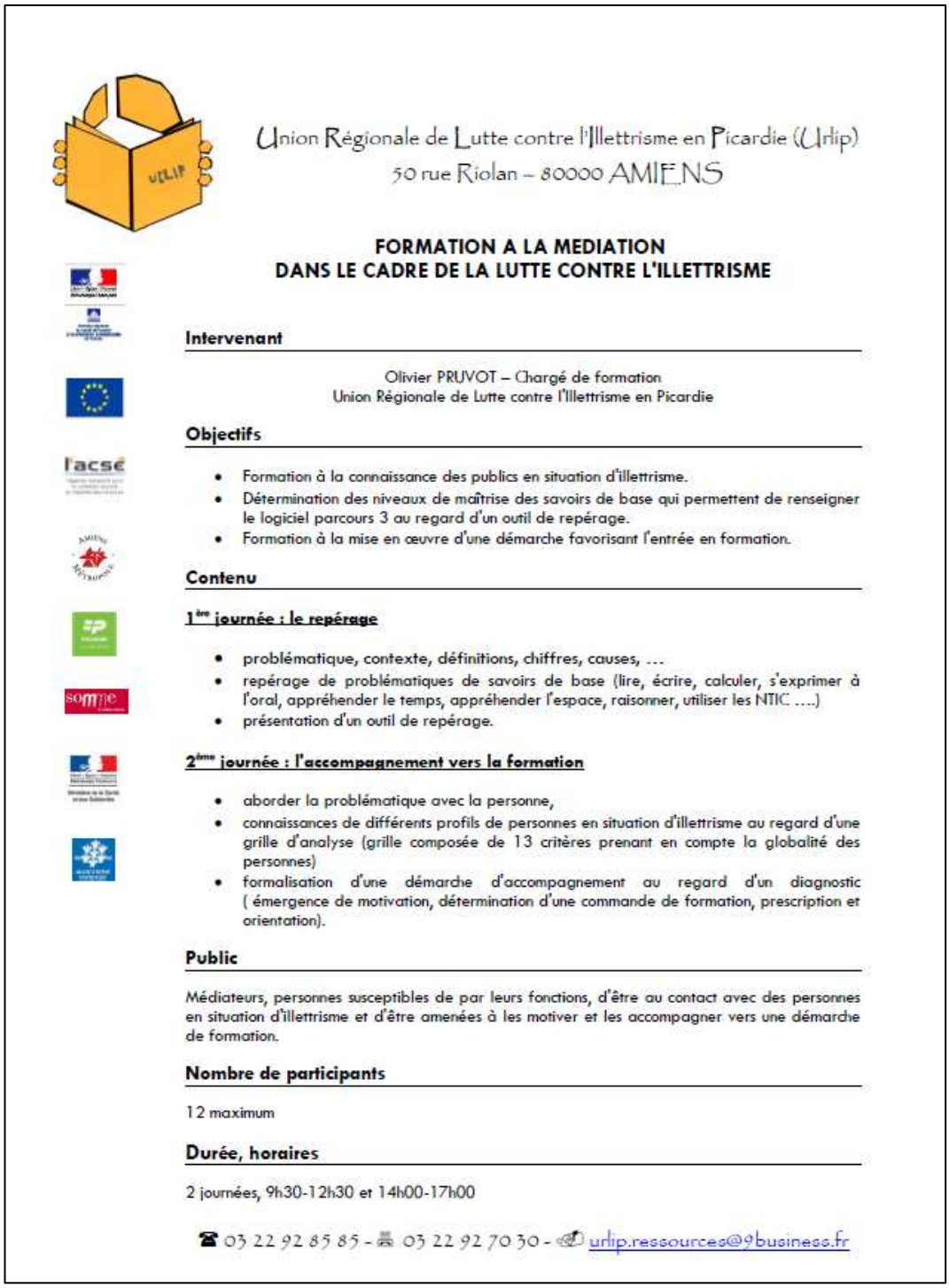

Union Régionale de Lutte contre l'Illettrisme en Picardie (Urlip)
50 rue Riolan – 80000 AMIENS

FORMATION A LA MEDIATION
DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Intervenant

Olivier PRUVOT – Chargé de formation
Union Régionale de Lutte contre l'Illettrisme en Picardie

Objectifs

- Formation à la connaissance des publics en situation d'illettrisme.
- Détermination des niveaux de maîtrise des savoirs de base qui permettent de renseigner le logiciel parcours 3 au regard d'un outil de repérage.
- Formation à la mise en œuvre d'une démarche favorisant l'entrée en formation.

Contenu

1ère journée : le repérage

- problématique, contexte, définitions, chiffres, causes, …
- repérage de problématiques de savoirs de base (lire, écrire, calculer, s'exprimer à l'oral, appréhender le temps, appréhender l'espace, raisonner, utiliser les NTIC ….)
- présentation d'un outil de repérage.

2ème journée : l'accompagnement vers la formation

- aborder la problématique avec la personne,
- connaissances de différents profils de personnes en situation d'illettrisme au regard d'une grille d'analyse (grille composée de 13 critères prenant en compte la globalité des personnes)
- formalisation d'une démarche d'accompagnement au regard d'un diagnostic (émergence de motivation, détermination d'une commande de formation, prescription et orientation).

Public

Médiateurs, personnes susceptibles de par leurs fonctions, d'être au contact avec des personnes en situation d'illettrisme et d'être amenées à les motiver et les accompagner vers une démarche de formation.

Nombre de participants

12 maximum

Durée, horaires

2 journées, 9h30-12h30 et 14h00-17h00

☎ 03 22 92 85 85 - 🖷 03 22 92 70 30 - urlip.ressources@9business.fr

1.2. Grille de repérage des situations d'illettrisme chez les jeunes adaptée pour la Picardie par l'URLIP

Adaptation de l'outil de repérage de Poitou-Charentes par l'URLIP, à la suite de la « formation action production » de l'URLIP avec les conseillers Mission locale.

Grille et notice d'utilisation

Union Régionale de Lutte contre l'Illettrisme en Picardie (Urlip)
50 rue Riolan – 80000 AMIENS
☎ 03 22 92 85 85 - 🖷 03 22 92 70 30 - urlip.ressources@9business.fr

OUTIL DE REPERAGE DE DIFFICULTES AVEC LES SAVOIRS DE BASE CHEZ LES JEUNES

Mission Locale de :	**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

Domaines d'observation et d'investigation

	Indicateurs	Critères d'observation	oui	non	Remarques / Explications complémentaires/ Situations d'observations
Compréhension et expression orale	1 - Diction	Sons prononcés de façon incorrecte.			
	2 - Cohérence	Peu de clarté dans le sens du propos. Difficulté à argumenter, donner son point de vue.			Explications, expressions confuses (le conseiller doit demander de reformuler ...). Difficulté à établir le lien dans la continuité du propos.
	3 - Précision	Langage de connivence.			Difficulté à expliquer quelque chose à quelqu'un qui n'a pas vécu la situation.
	4 - Vocabulaire	Vocabulaire restreint.			Mots valises (truc, chose, la dame ...).
	5 - Compréhension	Ce qui est dit ne semble pas être compris par le jeune.			Le jeune ne peut reformuler les informations données par le conseiller.

Compréhension et production écrite	6 – Attitude générale par rapport aux écrits	Utilise des excuses pour ne pas lire, pas écrire, semble fébrile au moment de s'y mettre			Peut adopter des conduites d'évitement.
	7 – Lecture	Déchiffrement laborieux, mots devinés et non lus			Ânonne (lit syllabe par syllabe), Labialise (fait bouger les lèvres en même temps qu'il lit), devine (énonce un mot proche graphiquement de celui à lire ex : date de naissance pour lieu de naissance...).
		L'information simple n'est pas trouvé dans l'écrit proposé			N'identifie pas un document.
	8 – Production écrite (graphie)	Écriture illisible, écriture « bâton », écriture non posée sur la ligne			
	9 – Production écrite (contenu, sens)	Écriture phonétique			On doit lire à voix haute pour comprendre.
		Mauvaise segmentation des mots			La séparation entre les mots n'est pas conforme.
		Mots mal « photographiés »			On trouve toutes les lettres, mais dans le désordre.
		Est obligé de recopier ses papiers			
		Problèmes d'orthographe grammaticale			Les accords en genre et en nombre, les conjugaisons ne sont pas respectés, confusions d'homophones grammaticaux (« c'est « et « ses », « est » et « et », « a » et « à »).
		Peu de ponctuation			
		Pas de relation entre les phrases			Les phrases semblent indépendantes les unes des autres.
	10 – Utilisation du téléphone portable	N'envoie pas de s.m.s			
Repérage dans l'espace	11 - Lecture de plan, de carte	Lecture erronée de plan de carte			
	12 - Mobilité	Envisage difficilement de se rendre dans un endroit inconnu malgré des indications			Ne peut se repérer que par des trajets connus, quitte à faire de longs détours.
	13 – Combinaison espace -temps	Ne sais pas estimer la durée d'un trajet			Difficulté à lire l'heure (sur une montre à aiguille) et/ou à calculer les unités de temps.

Repérage dans le temps	14 – Lecture de l'heure	Ne sait pas lire l'heure (montre à aiguille)			Arrive en avance ou en retard. Ne peut calculer des durées
	15 – repérage hebdomadaire, mensuel	N'utilise ni calendrier, ni agenda. Ne se repère pas sur « dans une semaine », « mardi dans 15 jours »			Ne peut se projeter. Davantage dans le temps subjectif que le temps objectif.
	16 – parcours scolaire, professionnel	Difficulté à situer ses expériences chronologiquement, ne peut pas dire combien de temps il est resté à tel endroit.			Difficulté à se repérer dans le temps raconté (le temps du récit)
Expérience de recherche d'emploi	17 - CV	N'a pas rédigé son CV seul			
	18 – Lettre de motivation	N'a pas rédigé seul sa lettre ou lettre inadaptée			
Parcours scolaire	19 - Scolarité	Redoublements répétés, scolarité interrompue (4ème, 3ème, LP), IME/IMPRO, SEGPA, 3ième insertion, Apprentissage interrompu.....			
Calcul	20 – Résolution de problème nécessitant des calculs	N'arrive pas à associer une technique opératoire à une résolution de problème.			Ne maîtrise pas les 4 opérations, les pourcentages, les proportions.

Union Régionale de Lutte contre l'Illettrisme en Picardie (Urlip)
50 rue Riolan – 80000 AMIENS

OUTIL DE REPERAGE DE DIFFICULTES AVEC LES SAVOIRS DE BASE CHEZ LES JEUNES ACCUEILLIS EN MISSION LOCALE

Objectif : Renseigner le logiciel « parcours 3 »
« SAVOIRS DE BASE : Acquis / Non acquis / A vérifier »

Principe de construction :

- pouvoir déterminer une situation d'illettrisme au cours du premier entretien d'accueil, ou au cours des entretiens suivants,
- introduire un doute (une hypothèse d'illettrisme) qui entraînera une demande de vérification.

Utilisation :

1) Cet outil s'utilise dans la dynamique de l'entretien avec le jeune (premier entretien ou suivants).
2) Il est préconisé une utilisation quasi-systématique pour tous les jeunes de niveau V et infra V.
3) Il n'est pas nécessaire de renseigner toutes les lignes (28 critères). Certains domaines ou indicateurs peuvent ne pas avoir été observé au cours de l'entretien.
4) La grille est renseignée après l'entretien.
5) Le premier entretien peut ne pas être suffisant. L'observation se poursuivra pendant les entretiens suivants. Les nouvelles informations seront reportées sur la même grille.
6) En cas de doute, une évaluation (positionnement) peut être demandé auprès d'un partenaire spécialisé (organisme de formation, plate-forme de prescription linguistique ...).

Il est nécessaire de pouvoir renseigner au moins 15 indicateurs dont 5 indicateurs jaunes ou rouges.
Les indicateurs bleus ne sont pas suffisant pour caractériser une situation d'illettrisme. Ils sont autant d'indices incitant à vérifier les indicateurs rouges ou jaunes.
Les indicateurs rouges sont de forts révélateurs.

Utilisation de support écrit :

- un document « enquête de satisfaction » propose une situation d'écrit quand celle-ci n'existe pas dans la Mission Locale (dossier à remplir sur place, reconstitution de cv quand le jeune ne vient pas avec un cv tout fait, demande pour le FAJ, fiche sur le projet professionnel ....).

☎ 03 22 92 85 85 - 🖷 03 22 92 70 30 - urlip.ressources@9business.fr

1.3 Exemple de FICHE D'ACCUEIL

Permettant de repérer des indices d'illettrisme, élaborée par l'URLIP.

ENQUÊTE

Mission Locale de :

Date :

Age :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Ville du domicile :

Emploi et/ou Formation recherché(e) :

Quand avez-vous arrêté votre dernière activité (Ecole, emploi) ?

Comment avez-vous connu la Mission Locale ?

Quelle aide attendez-vous de la Mission Locale ?

Combien de temps vous faut-il pour venir à la mission locale ?

1.4. Fiche « Bienvenue » de la MLVO

Permettant de repérer des indices d'illettrisme. Exemple d'une variante de la fiche d'accueil d'URLIP.

Mission Locale
de la Vallée de l'Oise

Bienvenue !

Mission Locale de la Vallée de l'Oise 3 Square de la Libération
60100 CREIL ☎ 03.44.24.22.07 Courriel : mlvo@mlvo.net www.mlvo.org

Conseiller	
Rendez-vous le	
à	
Lieu	

Accueil	
Rendez-vous pris le	
Lieu	

☐ Mlle ☐ Mme ☐ M. Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

Email : Date de naissance :

Ville de naissance : Pays :

Situation familiale : ☐ Célibataire ☐ Vie maritale ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Séparé(e)

Nombre d'enfant(s) : A charge ? ☐ Oui ☐ Non

Mode de garde des enfants :

☐ Assistante maternelle ☐ Halte-garderie ☐ Crèche Parents/ famille
☐ Nourrice agréée ☐ Nourrice non agréée ☐ Difficultés de garde

Type d'hébergement :

☐ Chez vos parents ☐ Famille ☐ Foyer
☐ Résidence jeunes ☐ Locataire ☐ Logement précaire ☐ Autre (préciser) :

Recensement : ☐ Oui ☐ Non

Journée de Préparation à la Défense (JAPD) : ☐ Oui ☐ Non

Moyen de locomotion :

☐ Aucun ☐ Transport en commun ☐ Vélo ☐ Cyclomoteur ☐ Moto + de 50 cm^3 ☐ Voiture

Permis ☐ B ☐ C ☐ D ☐ E ☐ en cours

Mobilité géographique :

☐ Creil et environs ☐ Oise ☐ Départements voisins ☐ Région parisienne ☐ Sans limites

☐ Autre départements

☐ Numéro de sécurité sociale : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_

☐ Personnel ☐ Ayant droit Date de fin de droits :

Bilan de santé : ☐ Oui Date : ☐ Non

Dossier COTOREP Catégorie ☐ A ☐ B ☐ C ☐ En cours

Tournez la page SVP ...

Conception Richard VALENTE, MLVO

Inscription Pôle Emploi :	☐ Oui	Numéro :	☐ Non
Depuis le (Date) :			
Percevez-vous une rémunération ou une allocation ? ☐ Oui ☐ Non			
Si oui, laquelle ?			
Quels montants de revenus percevez-vous par mois ?			

Orientation souhaitée :
☐ Emploi (Préciser le métier ou le domaine) :
☐ Formation :
☐ Contrat en alternance (exemple : apprentissage) :
☐ Des informations diverses (préciser) :

Formation initiale :	
Dernière classe fréquentée (Détailler l'année et l'option éventuelle) :	
Date de sortie :	
Diplôme(s) obtenu(s) :	Date/mois/année

Formation en dehors du système scolaire :

Date entrée/sortie	Domaine ou métier	Nom de l'organisme Nom de l'entreprise	Lieu

Emplois précédemment occupés :

Date entrée/sortie	Type de contrat*	Emploi occupé	Nom de l'entreprise	Lieu

*CDI, CDD, CAE, saisonnier, intérim, contrat d'apprentissage, autre (préciser)

Par quel moyen avez-vous connu la mission locale ? Et quelles sont vos attentes ?

Merci !

Conception Richard VALENTE MLVO

1.5. Fiche premier accueil MLSQ

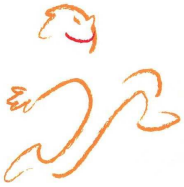

Mission Locale de l'arrondissement de Saint-Quentin
8, boulevard Cordier
02100 SAINT-QUENTIN
Tél.: 03.23.06.10.10
Fax: 03.23.06.10.15

Date : ___ /___ /___

☐ Mr ☐ Mme ☐ Melle

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Comment avez-vous connu la Mission Locale ? _____

Nationalité : ☐ Française ☐ Autre nationalité: _____

Journée d'appel à la défense (JAPD) effectuée : ☐ Oui ☐ Non

Si non, êtes-vous recensé(e) ? ☐ Oui ☐ Non

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Canton : _____

Hébergement : ☐ logement personnel ☐ Chez les parents ☐ Sans adresse
☐ Chez des amis ☐ Foyer Lequel ? _____
☐ Autre : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Utilisez-vous les SMS ? ☐ Oui ☐ Non

E-mail : _____@_____

Situation familiale : ☐ Vie maritale ☐ PACS ☐ Célibataire ☐ Marié(e)
☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)

Enfants à charge : ____

Possibilité de garde des enfants : □ Oui □ Non

Si oui : □ Assistante maternelle □ Halte garderie □ Parents/famille □ Autres

Permis de conduire : □ Oui □ Non □ En cours Si oui, obtenu le : ___ /___ /___

Moyen de transport : □ Auto □ Cyclomoteur □ Moto □ Vélo

□ Transport en commun

Vous êtes mobile dans: □ La ville □ Le canton □ Le département

□ La région □ Le pays

Avez-vous des difficultés de mobilité ? □ Oui □ Non

Combien de temps vous faut-il pour vous rendre de chez vous à la Mission Locale ? _____

Ressources

Salaire	ARE	RSA	AAH	API	Autres
€	€	€	€	€	€

Reconnaissance TH : □ Oui □ Non Si oui, du ___ /___ /___ au ___ /___ /___

N° Inscription Pôle Emploi : _____ ___ Date d'inscription : _____

Couverture sociale : □ Sécurité Sociale □ CMU □ Ayant droit

□ Mutualité Sociale Agricole □ Aucune

Mutuelle : □ Oui □ Non Si oui, précisez : _____

Scolarité

Pour chaque classe suivie, merci de préciser la filière (ex : CAP Peinture Bâtiment, BEP Vente etc…)

Enseignement général :

Année Intitulé

_____ □ CM2 _____

_____ □ SEGPA _____

_____ □ Classe relais _____

_____ □ 6ème, 5ème, 4ème _____

_____ □ 3ème générale _____

_____ □ 3ème d'insertion ou DP6 _____

Technologique et professionnel :

Année Intitulé

_____ □ 4ème d'enseignement agricole _____

_____ □ 3ème d'enseignement agricole _____

_____ □ CLIPA, CPA _____

_____ □ Première année de Cap ou BEP _____

_____ □ Deuxième année de Cap ou BEP_____

_____ □ BTn, BTA, BT, BTM, BP _____

1.5. Fiche premier accueil MLSQ (suite)

_____ □ 2nde, 1ère _____ _____ □ Mention Complémentaire, FCIL _____

_____ □ Terminale _____ _____ □ Bac Technologique, Bac Pro _____

_____ □ Bac +1 _____ _____ □ Bac +1 _____

_____ □ Bac +2 _____ _____ □ Bac +2 _____

_____ □ Bac +3 ou plus _____ _____ □ Bac +3 ou plus _____

_____ □ Scolarité à l'étranger _____

_____ □ Circuit scolaire spécialisé _____

Etablissements : _____

Motif de sortie scolaire: _____

Diplôme(s) obtenu(s) :

Année Intitulé Année Intitulé

_____□ Aucun _____□ BAC Professionnel _____

_____□ CFG, CCIP _____□ BAC Général _____

_____□ DNB (Brevet des collèges) _____□ DUT, BTS _____

_____□ CAP _____ _____□ Licence 1 ou 2, DEUST _____

_____□ BEP _____ _____□ Licence 3 _____

_____□ BT, BTA, BTn, BTM _____ _____□ Master 1 ou 2 _____

_____□ BAC Technologique _____

Autres diplômes : _____

Langues étrangères : □ Anglais □ Allemand □ Espagnol □ Autre : _____

Stages et expériences professionnelles

Date de début	*Date de fin*	*Entreprises*	*Emplois*

1.5. Fiche premier accueil MLSQ (suite)

Quelles sont vos expériences non professionnelles ? (Ex : bénévolat…)

Qu'attendez-vous de la Mission Locale ?

Avez-vous un projet ? Si oui, lequel ? A ce jour, pensez-vous pouvoir le réaliser ?

Avez-vous des difficultés personnelles (santé, problèmes familiaux, problèmes financiers…) ?

Souhaiteriez-vous un accompagnement pour effectuer certaines démarches administratives à l'extérieur ?

Avez-vous des questions ?

(Ne pas remplir)

Observations :

Deuxième étape:
L'évaluation diagnostique des compétences et des savoirs de base du jeune

Après l'entretien du jeune avec le conseiller chargé du premier accueil (ou avec le chargé d'accueil) formé au repérage, au cours duquel la demande spontanée du jeune est recueillie, son dossier est rempli sur « Parcours 3 ».

Le conseiller a donc repéré[7] **un faisceau d'indices** (parcours scolaire, comportement verbal et/ou physique au cours de l'entretien, compréhension orale des questions et expression des réponses, questionnaire, fiche/dossier d'accueil Mission locale …[8]) qui lui permettent d'estimer si les compétences de base du jeune, dans une situation d'entretien, sont acquises. Compétences qu'il précise dans le logiciel P3, en cochant la case appropriée : savoirs de bases acquis, à vérifier, non acquis.

Si le conseiller a un doute et qui confirme le doute du chargé d'accueil, ou si le conseiller veut aller plus loin, une **évaluation diagnostique** des compétences de base du jeune, et des savoirs de base associés à celles-ci, est, de l'avis de l'ensemble du groupe de travail, **indispensable et incontournable**.

Deux pratiques différentes ont été analysées et présentées lors des rencontres départementales. Elles sont fortement liées au contexte local, et doivent donc être analysées comme telles, pour envisager un transfert dans un autre contexte.

1. **Pratique d'évaluation diagnostique de la Mission locale de Saint Quentin (MLSQ)**
2. **Pratique d'évaluation diagnostique de la Mission locale de la Vallée de l'Oise (MLVO)**
3. **Pratique d'évaluation diagnostique de la Mission locale de la Haute Somme à Péronne (MLHS)**

[7] Grâce aux formations qu'il a suivies et à l'outil de repérage décrit dans l'étape précédente.
[8] Voir l'étape précédente

1. Pratique d'évaluation diagnostique de la mission locale de Saint Quentin (MLSQ)

Contexte :

- pas de plateforme « bilan linguistique/savoirs de base», « évaluation diagnostique - orientation » à Saint Quentin ;
- peu d'Organisme de Formation (2) sur le bassin d'emploi (*AFPI AFDE 80/02* et *Devenir en Vermandois*) spécialisé sur la problématique LCI aux alentours ;
- éloignement géographique de la Mission locale par rapport à l'organisme de formation qui pourrait assurer ce bilan et avec lequel la Mission locale travaille en étroite collaboration. (AFPI-8002)

Autres raisons d'une évaluation diagnostique « en interne » :

- difficulté de mobilité des jeunes : difficulté à prendre le bus, à lire les horaires, à s'orienter … « *Compétences de base à travailler d'abord avec le jeune, au cours de son accompagnement par le conseiller mission locale*[9]» ;
- peur de se retrouver dans une grande structure anonyme (jugée comme telle) « *dans lesquels ils disent se perdre* » (ND-MLSQ)[10].

Conditions préalables :

- « formation action production » complémentaire, à l'URLIP, pour la création de supports d'évaluation diagnostique des compétences et des savoirs de base adaptés au contexte local ;
- conseiller référent illettrisme à la mission locale.

Déroulement de l'action de « formation action production » :

A la suite de la 1ère phase, la MLSQ a décidé de compléter l'outil de repérage (Voir *Première étape*) en élaborant un **outil de diagnostic plus affiné**, (voir *page 31*) qui a nécessité :

- une **phase de création** :

  A partir des propositions de tests adaptés du « Diagnostic des modes d'appropriations de l'écrit » (Editions RETZ), une série de tests ont été proposés, tests plus en adéquation avec le contexte local, par rapport aux évaluations demandées lors de l'entrée de la plate-forme des vocations. Cette évaluation diagnostique a aussi pour but *« d'éviter de renvoyer des jeunes à leur échec scolaire»* ;

- une **phase d'étalonnage** des tests sélectionnés : « *A quel moment de réussite évalue-t-on que le test est réussi ?* » ;

Ce travail a permis la création d'un outil de diagnostic, plus affiné que la grille de repérage, composé :

[9] Voir 3ème étape « Accompagnement physique du jeune vers l'organisme de formation».
[10] Propos de Nadia Djaballa, ML de Saint Quentin (ND-MLSQ)

- d'une grille de maîtrise de l'écrit (avec tests), qui vérifie l'expression et la compréhension orales, l'expression et la compréhension écrites,
- d'un test d'interaction écrite (formulaire d'inscription de la Mission locale),
- d'un test de compréhension écrite,
- d'une dictée de mots (mots à écrire dans une lettre de candidature),
- d'un test de grammaire (QCM de conjugaison, accords en genre et en nombre),
- de problèmes de calcul : 4 opérations, pourcentages, proportions,
- d'un test de repérage spatial à partir d'un plan de la ville, carte du département, carte de la région.

Ce travail de diagnostic plus affiné « *a posé un questionnement quant au surcroît d'activité alors qu'il était déjà demandé beaucoup aux conseillers Mission locale.* »

Il en a résulté **la création** indispensable **d'une fonction « lutte contre l'illettrisme », au sein de la MISSION LOCALE**, traduite par **un poste de référente illettrisme, à mi temps**, financé par le FSE.[11]

Des conseillers pensaient également qu'en proposant une évaluation, ils mettraient les jeunes en situation « d'examen », et donc d'échec. La passation au contraire, a eu comme effet inattendu de ne pas rencontrer de résistance de la part du jeune et a permis de favoriser une relation de confiance et d'accompagnement par la suite.

Démarche d'évaluation diagnostique de la MLSQ :

Le jeune est dirigé vers un conseiller référent « *avec qui les attentes, les besoins liés aux projets seront approfondis et* ***la maîtrise des savoirs de bases sera abordée et évaluée*** ».

Le conseiller référent chargé du suivi du jeune, formé, doit alors :

- **«** sonder », au cours d'un entretien préalable au « test », quel rapport le jeune entretient avec le savoir et l'apprentissage (scolaire) « *en étant attentif aux ressentis exprimés par le jeune* » (vécu scolaire, relation avec ses pairs…).

  Entretien au cours duquel les notions de projet, de qualification, d'insertion professionnelle, mais aussi de projet de vie sont abordées. « *Il arrive ainsi qu'un jeune puisse s'exprimer de façon très spontanée, dire qu'il ne sait pas lire et écrire et qu'il voudrait par exemple ré apprendre à lire pour lire des histoires à ses enfants* ». (ND-MLSQ).

- approfondir le pré diagnostic (établi pendant la phase de repérage, décrite précédemment) en lecture, écriture, calcul …pour mettre en place un parcours de qualification sans mettre le jeune en situation d'échec.

  « *Au lieu de lui renvoyer son échec, par un positionnement d'emblée, pour pouvoir entrer en formation, il nous semble plus judicieux de prendre le temps de faire le point avec le jeune, sur ses savoirs et ainsi d'anticiper une action de médiation, en attendant les prochaines dates d'entrée en formation par exemple. Anticiper pour gagner du temps certes, mais aussi pour préserver la motivation du jeune.* » (ND-MLSQ).

- Cette évaluation diagnostique doit être réalisée dans *un environnement de* « ***no* stress** *» : débrancher le téléphone par exemple, expliquer simplement et clairement en quoi consiste*

[11] Volonté politique de la direction. Financement par la Fondation Orange la première année, par le FSE cette année. Ce qui implique de monter un dossier. Nadia Djaballa, qui occupe ce poste, participait aux travaux de l'atelier régional.

l'évaluation (et non les « tests ») et pourquoi elle est importante pour la suite du parcours, laisser du temps et observer (et noter) ce qui se passe ». (ND-MLSQ).

- **Restituer** l'analyse de **l'évaluation** au jeune. On s'efforcera de mettre en valeur les items réussis.
- Aborder sans équivoque les points à retravailler, en les liant au projet professionnel ou personnel. « *Faire avec le jeune le lien entre un projet de chauffeur routier par exemple, et souligner l'importance et l'intérêt à savoir lire un plan de ville, une carte routière, et à travailler cette compétence en formation* » (ND-MLSQ).

Outil d'évaluation diagnostique de la MLSQ

SAVOIRS DE BASE

Nom : _____

Prénom : _____

Date de la proposition : _____

Date de démarrage du repérage : _____

Fin des évaluations : _____

Bilan : _____

_____

_____

_____

Situation Parcours 3 : ☐ Acquis ☐ Non Acquis

COMMUNICATION ECRITE

Indicateur	*Critères d'observation*	*Oui*	*Non*	*Remarques/Explications complémentaires/Situation d'observation*
1-Attitude générale par rapport à l'écrit	Utilise des excuses pour ne pas lire, pas écrire, semble fébrile au moment de s'y mettre.			Peut adopter des conduites d'évitement.
2-Lecture	Déchiffrement laborieux, mots devinés et non lus.			Anonne (lit syllabe par syllabe), labialise (fait bouger les lèvres en même temps qu'il lit), devine (énonce un mot proche graphiquement de celui à lire ex : date de naissance pour lieu de naissance…).
	L'information simple n'est pas trouvée dans l'écrit proposé.			
3-Production écrite (graphie)	Ecriture illisible, écriture « bâton », écriture non posée sur la ligne.			
4-Production écrite (contenu, sens)	Ecriture phonétique.			On doit lire à voix haute pour comprendre.

	Mauvaise segmentation des mots.			La séparation entre les mots n'est pas conforme.
	Mots mal « photographiés ».			On trouve toutes les lettres mais dans le désordre.
	Est obligé de recopier ses papiers.			
	Problèmes d'orthographe grammaticale.			Les accords en genre et en nombre, les conjugaisons ne sont pas respectées, confusions d'homophones grammaticaux (« c'est » et « ses », « est » et « et », « a » et « à »).
	Peu de ponctuation.			
	Pas de relation entre les phrases.			Les phrases semblent indépendantes les unes des autres.
5-Utilisation du téléphone portable	N'envoie pas de SMS.			

COMMUNICATION ORALE

Indicateur	*Critères d'observation*	*Oui*	*Non*	*Remarques/Explications complémentaires/Situation d'observation*
1-Diction	Sons prononcés de manière incorrecte.			
2-Cohérence	Déchiffrement laborieux, mots devinés et non lus.			Explications, expressions confuses. Difficultés à établir le lien dans la continuité du propos.
3-Précision	Langage de connivence.			Difficultés à expliquer quelque chose à quelqu'un qui n'a pas vécu la situation.
4-Vocabulaire	Vocabulaire restreint.			Mots valises (truc, chose, la dame…).
5-Compréhension	Ce qui est dit ne semble pas être compris par le jeune.			Le jeune ne peut reformuler les informations données par le conseiller.

CALCUL

Indicateur	*Critères d'observation*	*OUI*	*NON*	*Remarques/Explications complémentaires/Situation d'observation*
Résolution de problème nécessitant des calculs	N'arrive pas à associer une technique opératoire à une résolution de problème.			Ne maîtrise pas les 4 opérations, les pourcentages, les proportions.

REPERAGE DANS L ESPACE

Indicateur	*Critères d'observation*	*OUI*	*NON*	*Remarques/Explications complémentaires/Situation d'observation*
1-Lecture de plan, de carte	Lecture erronée de plan de carte.			
2-Mobilité	Envisage difficilement de se rendre dans un endroit inconnu malgré des indications.			Ne peut se repérer que par des trajets connus, quitte à faire de longs détours.
3-Combinaison espace - temps	Ne sait pas estimer la durée d'un trajet.			Difficulté à lire l'heure (sur une montre à aiguille) et/ou à calculer les unités de temps.

Outil d'évaluation diagnostique de la MLSQ (suite)

REPERAGE DANS LE TEMPS

Indicateur	*Critères d'observation*	*Oui*	*Non*	*Remarques/Explications complémentaires/Situation d'observation*
1-Lecture de l'heure	Ne sait pas lire l'heure.			Arrive en avance ou en retard. Ne peut pas calculer des durées.
2-repérage hebdomadaire, mensuel	N'utilise ni calendrier, ni agenda. Ne se repère pas sur « dans une semaine », « mardi dans 15 jours ».			Ne peut se projeter. Davantage dans le temps subjectif que le temps objectif.
3-parcours scolaire, professionnel	Difficultés à situer ses expériences chronologiquement, ne peut pas dire combien de temps il est resté à tel endroit.			Difficultés à se repérer dans le temps raconté (le temps du récit).

Mission Locale de l'arrondissement de Saint-Quentin

Où sommes-nous ?

La Mission Locale est située au 8, boulevard Cordier à Saint-Quentin

Horaires d'ouverture :

La Mission Locale de Saint-Quentin vous accueille :

- Le Matin, de *8h30 à 12h00*
- L'après-midi, du lundi au jeudi de *13h30 à 17h00* et de *13h30 à 16h00* le vendredi

Pour les inscriptions, premier accueil sans rendez-vous le lundi, mardi, mercredi et jeudi après-midi, et le jeudi et vendredi matin.

NB : Pour pouvoir s'inscrire à la Mission Locale, vous devez être âgé de 16 à 25 ans et être sorti de votre scolarité.

Aire géographique de compétence :

L'arrondissement de Saint-Quentin est constitué de neuf cantons.

Comment ça marche ?

La première fois : Après avoir rempli le dossier d'inscription, un conseiller d'insertion vous reçoit pour un premier entretien afin de prendre connaissance de votre situation et de vos attentes.

Ensuite vous serez régulièrement en contact avec votre conseiller référent, qui est votre interlocuteur privilégié, afin de faire le point sur vos démarches, les difficultés rencontrées au cours du suivi, et en fonction de l'évolution de votre situation et de vos besoins, différentes actions vous seront proposées.

DOCUMENT CONSEILLER

Voici un texte. Je vous laisse quelques instants pour le lire en lecture silencieuse. Ensuite je vous poserai quelques questions. Vous pourrez garder ce texte pour répondre aux questions. Complément de consigne : vous pouvez me lire la ou les réponses.

Questions :

1 - Quelle est l'adresse de la Mission Locale de Saint Quentin ?

2 - Pouvez-vous être accueilli à la Mission Locale si vous vous présentez à 13h ?

3 - Quelles sont les deux conditions nécessaires pour pouvoir s'inscrire à la Mission Locale ?

4 - Combien y a-t-il de cantons dans l'arrondissement de Saint-Quentin ?

5 - Pouvez-vous m'en citer trois ?

6 - Quelle est ma fonction dans la Mission Locale ?

Interprétation :

	Ne répond pas	Mauvaise réponse	Bonne réponse
Question 1			
Question 2			
Question 3			
Question 4			
Question 5			
Question 6			

Compléter le tableau « Communication écrite » Indicateur 2 « lecture ».
Pour cocher « non », il ne faut pas plus d'une erreur mais le conseiller peut « accompagner » le jeune pendant cet exercice.

Saint Quentin le 06 juin 2008

A l'attention de Monsieur Renaudot
Garage Monceau

Monsieur,

Deux ans durant, j'ai travaillé sur des véhicules de marque _____. J'en connais bien le fonctionnement, les défauts et les pannes courantes. Votre garage est spécialisé dans cette marque, c'est pourquoi je vous adresse ma _____ pour un poste de _____.

En septembre prochain, pour améliorer mes connaissances, j'entreprends une _____ en alternance pour obtenir un CAP de mécanicien réparation _____.

Ma formation se déroulera pour un tiers dans le centre de formation et pour deux _____ au sein du _____, où mes connaissances théoriques et surtout mon _____ professionnelle déjà acquise pourront vous être utiles.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ma candidature. Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, particulièrement sur le contrat d'apprentissage ou le _____ de ma formation.

Dans l'attente d'un rendez-vous que vous voudrez bien m'accorder, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'_____ de mes salutations les meilleures.

Signature

DOCUMENT CONSEILLER

Voici une lettre de motivation. Il manque des mots. Je vais vous lire le texte et vous allez écrire les mots manquants.

Monsieur,

Deux ans durant, j'ai travaillé sur des véhicules de marque Peugeot. J'en connais bien le fonctionnement, les défauts et les pannes courantes. Votre garage est spécialisé dans cette marque, c'est pourquoi je vous adresse ma candidature pour un poste de mécanicien.

En septembre prochain, pour améliorer mes connaissances, j'entreprends une formation en alternance pour obtenir un CAP de mécanicien réparation automobile.

Ma formation se déroulera pour un tiers dans le centre de formation et pour deux tiers au sein du garage, où mes connaissances théoriques et surtout mon expérience professionnelle déjà acquise pourront vous être utiles.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ma candidature. Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, particulièrement sur le contrat d'apprentissage ou le programme de ma formation.

Dans l'attente d'un rendez-vous que vous voudrez bien m'accorder, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

	Oui	Non
Ecriture phonétique		2 erreurs possibles
Mauvaise segmentation		Aucune erreur possible
Mots mal orthographiés		1 erreur possible

Interprétation :

Compléter le tableau « Communication écrite » :

- indicateur 1 « Attitude générale face à l'écrit »
- indicateur 3 « Production écrite (graphie) »
- indicateur 4 « Production écrite (contenu, sens) »

Voici un texte. Il y a 10 mots écrits avec 3 propositions d'écriture. Entourez la bonne proposition.

Alors, elle s'assoit sur la plage, entre les dunes, et elle regarde la troupe de mouette / mouettes / mouettent qui vole le long du rivage. Elles volent facilement, sans faire beaucoup d'efforts, leurs longues ailes courbes appuyé / appuyait / appuyées sur le vent, la tête rejetée / rejetés / rejeter un peu de côté. Elles cherchent à manger / mangé / mangées parce que non loin de là il y a la grande décharge / décharges / déchargent de la ville, là où vienne / viennes / viennent les camions. Elles crie / cries / crient toujours, en faisant leur drôle de gémissement ininterrompus / ininterrompu / ininterrompues où éclates / éclatent / éclate tout à coup, sans raison, des cris aigu / aigues / aigus, des glapissements, des rires.

J.-M. G. Le Clézio, *Désert*, 1980

DOCUMENT CONSEILLER

Voici un texte. Il y a 10 mots écrits avec 3 propositions d'écriture. Entourez la bonne proposition.

NB : Dans cet exercice on ne vérifie que l'accord grammatical. Compte tenu de sa nature, il ne sera pas toujours nécessaire de le proposer.

Réponses :

- mouettes
- appuyées
- rejetée
- manger
- décharge
- viennent
- crient
- ininterrompus
- éclatent
- aigus

4 erreurs sont possibles.

Interprétation :

Tableau « communication écrite », indicateur 4 « production écrite (contenu, sens) »,
« problème d'orthographe grammaticale ». Quatre erreurs sont possibles.

Indicateur	*Critères d'observation*	*Oui*	*Non*	*Remarques/Explications complémentaires/Situation d'observation*
1-Attitude générale par rapport à l'écrit	Utilise des excuses pour ne pas lire, pas écrire, semble fébrile au moment de s'y mettre.			Peut adopter des conduites d'évitement.
4 – Production écrite (contenu, sens)	Problèmes d'orthographe grammaticale.			Les accords en genre et en nombre, les conjugaisons ne sont pas respectées, confusions d'homophones grammaticaux (« c'est » et « ses », « est » et « et », « a » et « à »).

DOCUMENT CONSEILLER

Je vais vous proposer des exercices de calcul basés sur des situations réelles. Je vais lire les énoncés avec vous, ensuite je vous laisse faire l'exercice.

- Une famille a 1978€ de salaire et 234€ de prestations familiales. Quelles sont ses ressources totales ?
- Il y a 3,50€ de réduction sur un objet à 15€. Combien va-t-il coûter ?
- Une personne achète une voiture d'occasion en 13 mensualités de 456€. Quel est le prix total de la voiture ?
- J'ai 10 boîtes pour ranger 200 boulons. Combien y aura-t-il de boulons par boîte ?
- Une voiture consomme 6,5 litres d'essence aux 100km. Combien va-t-elle consommer si elle roule 400km ?
- Une chemise à 15€ est proposée à -10% pendant les soldes. Combien va-t-elle coûter ?

Réponses :

- La famille dispose de 2212€.
- L'objet sera vendu 11,50€.
- La voiture coûte 5928€.
- Il y aura 20 boulons par boîte.
- La voiture aura consommé 26 litres d'essence.
- 10% de 15€ font 1,5€. La chemise sera vendue 13,5€.

Opération	Ne sait pas poser l'opération	Pose l'opération mais ne trouve pas le résultat	Pose l'opération et trouve le résultat
Addition			
Soustraction			
Multiplication			
Division			
Proportion			
Pourcentage			

Résolution de problème : 2 erreurs possibles. Pas plus d'une erreur sur les 4 premières questions.

Le conseiller proposera ensuite au jeune une **remédiation adaptée** à ses besoins, à ses attentes, « *en respectant ses craintes* ».

Cette proposition de réapprentissage des savoirs de base, de la remise à niveau, doit s'inscrire dans le parcours du jeune et être comprise par lui comme **une étape** et une étape seulement **de son parcours.**

La formation ne sera pas imposée et dans certains cas ne sera pas proposée d'emblée. Il est important que le jeune y adhère, de lui-même, la réclame presque. Après cette étape d'évaluation diagnostique partielle en interne, il faut très souvent ***un accompagnement personnalisé*** *avant l'entrée en formation dans un centre dédié ».* (ND-MLSQ).

Lorsque l'évaluation confirme l'illettrisme « il faut rapidement mettre en place **un accompagnement personnalisé, adapté, vers la formation**». (RV-MLVO)

Des passerelles « vers la formation » sont créées via l'appui de parrains bénévoles, « action parrainage renforcé », soutenus par l'URLIP dans la méthodologie d'approche de la problématique. D'autres passerelles vers la formation sont multipliées en direction du public en situation d'illettrisme, notamment par la mise en place d'actions culturelles ou de loisirs à la MLVO, avec l'appui de partenaires locaux ou institutionnels.

Voir *3ème étape*

2.Pratique d'évaluation diagnostique de la Mission locale de la Vallée de l'Oise (MLVO)

Contexte :

- existence d'une plateforme d'accueil et d'évaluation linguistique sur le *Bassin creillois,* portée par l'URLIP ;
- 9 prestataires de formation sur le *Bassin creillois* (organismes de formation et associations).

Conditions préalables :

- formation à l'URLIP sur l'analyse des productions des jeunes ;
- conseiller référent illettrisme à la Mission locale.

Démarche évaluative de la MLVO :

Lors du premier contact entre le jeune et l'agente d'accueil, il est posé un premier repérage systématique des difficultés liées à l'illettrisme. L'agent d'accueil, formé au repérage des situations d'illettrisme à l'URLIP, observe la façon dont est complétée la fiche « Bienvenue » par le nouvel inscrit.

S'il y a difficulté, l'agent d'accueil le signale au conseiller 1er accueil en indiquant sur la fiche « I ? ».

Le conseiller 1er accueil repère s'il y a des difficultés de compréhension du jeune liées à la diction, à la cohérence des propos, à la précision (ou la restriction) du vocabulaire, à la non compréhension des questions du conseiller par le jeune etc.

Si les indices d'illettrisme sont confirmés, le conseiller 1er accueil propose un rendez-vous d'évaluation des savoirs de base avec le référent illettrisme de la MLVO qui fait un « **pré diagnostic** » réalisé à partir de la grille de repérage URLIP/Saint-Quentin simplifiée.

Cette évaluation diagnostique partielle porte sur des tâches à réaliser.

Il s'agit de rédiger une lettre de motivation (pour évaluer la compétence de communication écrite en français), gérer un budget (pour évaluer les compétences mathématiques). Mettre en valeur la partie de la tâche qui a été réalisée et réussie.

La question des savoirs de base est ensuite abordée avec le jeune au cours d'un **« entretien conseil »** personnalisé, ainsi que les remédiations possibles aux difficultés relevées (actions passerelles, entrée en formation). *« Il faut mettre le jeune en confiance et lui faire comprendre que l'évaluation n'est pas stigmatisante»* (RV-MLVO).

Cette **restitution** est importante. Au cours de l'entretien, le conseiller doit aborder sans équivoque le lien entre la tâche effectuée,

les lacunes repérées et le projet professionnel.

Voir *outil d'évaluation pré diagnostique de la MLVO, en annexe 2.1, page 45*

Une **évaluation diagnostique plus fine** se fait, si nécessaire, sur la plateforme d'accueil et d'évaluation linguistique (PAEL) de l'URLIP, qui effectue des permanences à la Mission locale de la Vallée de l'Oise et dont le rôle est expliqué au jeune.

Un référent de la plateforme se déplace dans la MLVO à Creil, une fois par semaine (tous les jeudis de 14h00 à 16h00).

Le **bilan** est alors transmis à la Mission locale qui en discute avec le jeune et l'oriente vers l'OF qui peut le mieux répondre aux besoins et aux attentes du jeune.

Le jeune repasse une **évaluation** sur la plate-forme **en fin de formation.**

Ici aussi l'évaluation est considérée comme un moment clef du parcours, « *elle fait partie du projet à travailler avec le jeune* ». (RV-MLVO)[12]

Tout est consigné dans un « **livret du stagiaire** ». « Le jeune pourra ainsi reprendre sa formation, là où il s'est arrêté, pour un contrat saisonnier par exemple ». (FM- PAEL)[13]

Les tests d'évaluation (PAEL/URLIP) et le « livret du stagiaire » peuvent être consultés à l'URLIP, ou en ligne sur le site de l'ANLCI : **www.anlci.gouv.fr**, à la rubrique Forum des Pratiques.

12 Richard Valente, responsable d'antenne à la MLVO (Antenne Services MLVO – Creil), faisait partie de l'atelier régional du FPP3 en Picardie.
13 Florence Maugrenier, formatrice, intervenant sur la PAEL/URLIP à Amiens et à Creil, faisait aussi partie du groupe de travail de l'atelier régional.

3. Pratique d'évaluation diagnostique de la Mission locale de la Haute Somme à Péronne (MLHS)

Contexte :

Présence d'un organisme de formation, *Les Ham'is des mots,* travaillant en étroite collaboration avec la mission locale MLHS, situé géographiquement proche de celle-ci (contrairement à St Quentin, où l'organisme de formation partenaire est à l'autre bout de la ville) spécialisé, entre autres, dans l'évaluation diagnostique des publics faiblement qualifiés ou en situation d'illettrisme.

Démarche évaluative de la MLHS :

Après un repérage d'une situation d'illettrisme lors du premier accueil (prise d'indices lors de l'entretien, analyse de la fiche d'inscription), le conseiller envoie le jeune vers l'organisme de formation *Les Ham'is des mots,* qui affine la prescription du jeune.

Les jeunes connaissent déjà les formateurs qui viennent au préalable présenter leur démarche à la mission locale.

Facteur de réussite

Professionnalisation des acteurs sur la problématique de l'**évaluation diagnostique** (maîtrise des savoirs de base).

Clés de réussite pour la mise en place d'une l'évaluation diagnostique « en interne » efficiente

- Former les conseillers et les professionnaliser au repérage et à l'évaluation diagnostique des situations d'illettrisme ;
- créer à la Mission locale une mission de « référent illettrisme » et consacrer une partie au moins d'un poste de conseiller Mission locale à cette fonction ;
- créer un environnement favorable à l'évaluation ;
- préparer le jeune à l'évaluation : lui en expliquer le sens et l'intérêt par rapport à son projet ;
- restituer les résultats ;
- mettre en valeur les acquis ;
- proposer rapidement une remédiation adaptée ;
- valoriser le parcours de formation du jeune par un tiers extérieur (le conseiller) ;
- relayer les difficultés mais aussi les réussites (impact de la formation visible à l'extérieur) du jeune auprès de l'organisme de formation.

Impacts

Contrairement à ce que certains conseillers pensaient, le fait de proposer aux jeunes des tests en mission locale, ne les a pas mis en situation d'échec. La passation au contraire, a eu comme effet inattendu, de ne pas rencontrer de résistance de leur part et a permis même de favoriser une relation de confiance et d'accompagnement par la suite.

Les jeunes s'installent plus durablement dans la formation.

Une bonne évaluation des compétences des jeunes et de leurs difficultés a eu comme résultat une orientation plus judicieuse en formation et donc moins d'abandons, moins d'arrêts rapides après quelques séances.

Le jeune peut en effet se reposer sur un « médiateur ». Le médiateur peut relayer des demandes auprès du formateur : « *dire par exemple que le jeune est trop souvent en difficultés par rapport aux tâches demandées par le formateur.* »

Plan de développement et de progrès :

- Développer un suivi extérieur sur les parcours de formation.
- Préparer les organismes de formation à accueillir un regard extérieur.
- Former des prescripteurs de la commande de formation.
- Mieux soutenir le jeune pendant le parcours.
- Valoriser ses progrès, les rendre visibles et lisibles.

Annexes de la 2ème étape

2.1 Outil d'évaluation pré diagnostique de la MLVO

2.1 Outil d'évaluation pré diagnostique de la MLVO

Entretien top parcours !

Pour construire mon projet formation.

Mission Locale de la Vallée de l'Oise

Compléter cette lettre :

A l'attention de Monsieur Renaudot,
Garage Monceau.

Monsieur,

Deux ans durant, j'ai travaillé sur des véhicules de marque _____. J'en connais le bon fonctionnement, les défauts et les pannes courantes. Votre garage est spécialisé dans cette marque, c'est pourquoi je vous adresse ma _____ pour un poste de _____ .

En septembre prochain, pour améliorer mes connaissances, j'entreprends une _____ en alternance pour obtenir un CAP de mécanicien réparation automobile.

Ma formation se _____ pour un tiers dans le centre de formation et pour deux tiers au sein du garage, où mes connaissances théoriques et surtout mon _____ professionnelle déjà acquise pourront vous être utiles.

Je vous _____ de l'attention que vous _____ bien porter à ma candidature.
Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, particulièrement sur le contrat d'apprentissage ou le _____ de ma formation.
Dans l'attente d'un rendez-vous que vous voudrez bien m'accorder, je vous prie d'agréer, Monsieur,
l'_____ de mes salutations les meilleures.

Les termes bien orthographiés seront encadrés par votre conseiller.

3

Mission Locale de la Vallée de l'Oise
3 Square de la Libération 60100 CREIL ☎ 03.44.24.22.07
Courriel : mlvo@mlvo.net

www.mlvo.org

Conception Richard VALENTE, MLVO / Document élaboré avec l'appui de l'URLIP

2.1 Outil d'évaluation pré diagnostique de la MLVO (suite)

Entretien top parcours !

Pour construire mon projet formation.

Mission Locale de la Vallée de l'Oise

Enoncés à l'oral :

1. Une famille a 1978,24 euros de salaire et 234 euros de prestations familiales. Quelles sont ses ressources totales ?

2. Il y a 3,51 euros de réduction sur un objet de 15,42 euros. Combien va-t-il coûter ?

3. Une personne achète une voiture d'occasion en 13 mensualités de 456 euros. Quel est le prix total de la voiture ?

4. J'ai 10 boîtes pour ranger 200 boulons. Combien y aura-t-il de boulons par boîte ?

5. Une voiture consomme 6,5 litres d'essence aux 100 km. Combien va-t-elle consommer si elle roule 400 km ?

6. Une chemise à 15 euros est proposée à - 10 % pendant les soldes. Combien va-t-elle coûter ?

Réponses :

1. La famille dispose de 2312,24 euros

2. L'objet sera vendu 11,91 euros.

3. La voiture coûte 5928 euros.

4. Il y aura 20 boulons par boîte.

5. La voiture aura consommé 26 litres d'essence.

6. 10 % de 15 euros font 1,50 euros. La chemise sera vendue 13,50 euros.

Opération	Ne sait pas poser l'opération	Pose l'opération mais ne trouve pas le résultat	Pose l'opération et trouve le résultat
Addition			
Soustraction			
Multiplication			
Division			
Proportion			
Pourcentage			

Conception Richard VALENTE, MLVO / Document élaboré avec l'appui de l'URLIP

4

Mission Locale de la Vallée de l'Oise
3 Square de la Libération 60100 CREIL ☎ 03.44.24.22.07
Courriel : mlvo@mlvo.net
www.mlvo.org

2.1 Outil d'évaluation pré diagnostique de la MLVO (suite)

Entretien top parcours !

Pour construire mon projet formation.

Mission Locale de la Vallée de l'Oise

Vous vous rendez chez votre ami Antoine mais il n'est pas là. Vous avez besoin de le rencontrer.

Qu'écrivez-vous ?

5

Mission Locale de la Vallée de l'Oise
3 Square de la Libération 60100 CREIL ☎ 03.44.24.22.07
Courriel : mlvo@mlvo.net
www.mlvo.org

Entretien top parcours !

Pour construire mon projet formation.

Mission Locale de la Vallée de l'Oise

Lisez le petit texte et complétez le document à l'aide des informations :

Mario DA SILVA est né au Portugal.
Il est chef de chantier à Rennes.
Il habite Quimper au 25 rue de la Marine.
Il est marié et a trois enfants.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Situation de famille :
Profession :

Troisième étape :
Mise en place d' « actions passerelles » en amont de la formation

« *Entre le moment où le jeune se dit « OK, je me mobilise et OK, j'entre en formation », il peut se passer un certain temps, où des sas sont nécessaires, des passerelles doivent être construites.* » (ND-MSQL, RV-MLVO)

Plusieurs types d'actions sont possibles, plusieurs types de solutions sont envisageables.

Solution 1 - « Le coaching » :
une action passerelle, individuelle, relationnelle, duelle et formative

Si le jeune éprouve des réticences ou refuse de suivre **une formation en groupe**, par crainte d'affronter le regard des autres, leur jugement, leurs railleries … **mais manifeste l'envie de réapprendre à lire, écrire, compter …**

… des actions de **remédiation individualisée et personnalisée, entre un jeune et un(e) accompagnateur bénévole**, donnent d'excellents résultats. Des associations de bénévoles, spécialisées sur la lutte contre l'illettrisme et le réapprentissage des savoirs de base existent, comme SPR (Savoir pour réussir) mais ne sont pas présentes partout sur le territoire.

Deux Missions locales de Picardie ont mis sur pied ce type d'actions passerelles et les coordonnent.

1.1. Le dispositif « Déclic » à la Mission locale de Saint Quentin (MLSQ)

1.2. Le Dispositif « Parrainage renforcé » à la Mission locale de la Vallée de l'Oise (MLVO)

1.1. Le dispositif « Déclic » à la Mission locale de Saint Quentin (MLSQ)

Mis en place par la Mission locale depuis 2004 (sous le nom de « Déclic », depuis 2006), ce **dispositif de bénévoles « accompagnateurs remédiateurs »** est **coordonné par la conseillère référente illettrisme.**

Le conseiller Mission locale présente au jeune le dispositif « ***Déclic*** ». Si le jeune est d'accord pour être suivi en formation individuelle et individualisée par un bénévole (à la Mission locale), le conseiller assure la mise en relation avec la personne bénévole et lui propose une rencontre à trois à la MLSQ, où se dérouleront les séances de formation.

Voir *annexe 3.1 : présentation du dispositif « Déclic » de la MLSQ, page 54*

Voir *annexe 3.2 : charte de l'accompagnateur bénévole, page 60*

Voir *annexe 3.3 : témoignage d'un accompagnateur bénévole du dispositif « Déclic », page 61*

Si après cette « action passerelle », le jeune est prêt à aller suivre une formation, mais n'est pas encore prêt à y aller seul, le conseiller l'accompagne jusqu'à l'Organisme de formation où l'accueil se fait de façon privilégiée : rencontre entre la formatrice, le(s) jeune(s) et le conseiller Mission locale qui l' (les) accompagne « physiquement ».

Voir *étape 3, solution 2 : « Accompagnement physique du jeune vers l'OF », page 65*

Il est envisagé, pour les jeunes les plus fragiles, qui ne veulent pas quitter tout de suite leur formateur bénévole, que celui-ci (celle-ci) accompagne le jeune dans la salle de formation, puis en particulier, retravaille, révise, approfondisse certains points (l'accord est sur le point de se conclure entre la MLSQ et la formatrice référente LCI de l'AFPI-8002.)

Voir *étape 4 : « Dans l'organisme de formation », page 82*

1.2. Le Dispositif « Parrainage renforcé » à la Mission locale de la Vallée de l'Oise (MLVO)

Ce dispositif mis en place par la MLVOest coordonné par Richard VALENTE, responsable d'antenne à la MLVO (Antenne Services MLVO - Creil), avec l'appui de David RINGAL, conseiller en insertion sociale et professionnelle, référent du pré-diagnostic savoirs de base à la MLVO.

« L'idée est partie d'une « marraine pour l'emploi » qui, devant les difficultés linguistiques de certains jeunes, a proposé à la MLVO de *Creil de réfléchir à la mise en place d'une aide personnalisée aux jeunes de la Mission locale qu'elle sentait fragiles en public, peu sûrs d'eux, convaincus qu'ils ne savaient rien, qu'ils n'avaient jamais été bons à l'école, qu'ils n'y arriveraient jamais (à lire)… ».* (RV-MLVO).

Elle voulait relever le défi, même si cela allait prendre du temps.

Objectifs : favoriser la lecture, l'écriture et la communication pour contribuer à faciliter la réussite sociale et professionnelle de chacun et donc permettre aux jeunes de :

- renouer avec la culture de l'écrit,
- faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne,
- engager un parcours de formation visant l'insertion professionnelle.

Public :

Le parrainage renforcé s'adresse au public jeune inscrit à la MLVO**,** confronté à des difficultés d'insertion liées tout particulièrement au fait qu'il ne maîtrise pas les règles de base de la langue écrite.

Plusieurs situations peuvent rendre utile l'accompagnement renforcé :

- l'échec à des tests d'entrée en formation,
- le refus de reconnaître l'origine de difficultés liées à une situation d'illettrisme,
- la crainte du regard de l'autre,
- l'appréhension à intégrer le travail de groupe en atelier de lutte contre l'illettrisme ...

Modalités :

Après un **premier entretien** où la Mission Locale présente au filleul le parrainage et son futur parrain, un **rendez-vous** est pris où se retrouvent le **filleul, le parrain/la marraine et la Mission locale** à l'Antenne Services de la MLVO, à Creil.

Vient ensuite au cours de **six mois** une série de rencontres concrétisant le parrainage renforcé.

Voir *annexe 3.4, Présentation du dispositif « Parrainage renforcé » de la MLVO, page 62*

Facteur de réussite :

Professionnalisation des bénévoles.

Pour ces deux dispositifs, les bénévoles ont reçu une formation à l'URLIP.

Par exemple, tous les 2 mois, O. Pruvot rencontre les parrains de Creil pour un moment d'échanges et d'analyse de pratiques pédagogiques (évocation des difficultés décelées, proposition de pistes de remédiation, analyse de séquences de formation).

Clés de réussite :

- Implication du bénévole dans l'accompagnement global du jeune par la Mission locale
- Lien étroit et rencontres régulières entre le bénévole et les conseillers Mission locale,

Le conseiller référent illettrisme, et le responsable d'antenne se tiennent à l'entière disposition des parrains pour toute question liée à l'accompagnement des jeunes apprenants. Les parrains ont accès à l'ensemble des services proposés par la MLVO facilitant les entretiens. [PC (Point Cyb Picardie en Ligne), Internet, documentation …] (RV-MLVO)

A Saint Quentin, la conseillère référente des actions « lutte contre l'illettrisme » rencontre régulièrement les bénévoles, coordonne leur action, organise des sorties et met en place des formations (ND-MLSQ)

- Reconnaissance par la Mission locale du travail effectué par l'accompagnateur bénévole.
- Lien assuré par la Mission locale avec autres actions mises en place.
- Appui des bénévoles sur la logistique de la Mission locale « *On ne brouille pas les pistes* ».
- (Marraine-MLVO).
- Travail sur les objectifs communs (Mission locale/accompagnateur bénévole) : appui sur les mêmes outils : formation, permis de conduire, actions culturelles, projet d'entrée dans un dispositif intégré de type Epide etc.
- Suivi méthodologique des bénévoles organisé par l'URLIP tout au long de l'action (« Déclic » et « Parrainage »).
- Echanges de pratiques réguliers entre parrains, organisés par la Mission locale.

Impacts sur le jeune

- Regard différent sur le monde des adultes.
- Etablissement d'une relation privilégiée qui se crée entre le jeune et le bénévole, d'une relation de confiance *« avec un aîné qui pourrait être un grand-père, une marraine qu'il n'a pas eu(e) » (ND-MLSQ) (RV-*MLVO*)*. Admiration du don, de l'action gratuite *: « Et il vient pour moi, gratuitement ? » (ND-MLSQ)*

Voir *témoignages des bénévoles (« Déclic » et « Parrainage renforcé » en annexe 3.3 et 3.5, pages 61 et 64*

- Le jeune fait donc plus facilement un effort pour venir aux rencontres et travailler à la remédiation de ses difficultés dans la maîtrise des savoirs de base.

Plan de développement et de progrès :

- Essaimer le « parrainage renforcé», idée déjà partie de l'adaptation du dispositif national « parrainage pour l'emploi », et de « Déclic ».

- Engager des partenariats avec des associations, en prenant exemple sur le bar associatif « Au bon coin » à Soissons, qui gère déjà un restaurant associatif.

  C'est un lieu de convivialité permettant de nouer des relations avec des jeunes des Missions locales et les amener, petit à petit, à renouer avec l'apprentissage, des savoirs de base… entre autres. » (OP-URLIP)

  « Les bénévoles rencontrés veulent s'appuyer sur les deux expériences sus citées et se former. Rendez-vous est déjà pris avec l'URLIP.

  Le projet s'est élaboré au cours de l'année 2009. Sa mise en place est prévue début 2010.

  Il est coordonné par Patricia Buisson de la Mission locale du Soissonais. La Mission Locale a entamé un partenariat avec l'association « Au bon coin », en prenant en charge un certain nombre de repas pour des jeunes en difficultés financières.

  Les bénévoles de l'association souhaitent mobiliser leur local (peu visité l'après -midi) et leur disponibilité (moins d'activités l'après-midi) sur ce projet d'accompagnement des jeunes dans le réapprentissage des savoirs de base. Durant l'année 2009, des bénévoles ont pu bénéficier d'un accompagnement de l'URLIP. »

- S'appuyer sur des centres sociaux. Les Centre sociaux (CS) peuvent être à la recherche de développement d'actions en direction de jeunes. (C'est le cas du CS d'Amiens Sud Est).

Annexes de la 3eme étape – Solution 1
« Le coaching »

3.1. Dispositif « Déclic » de la MLSQ

3.1bis. Bilan « Déclic » 2008

3.2. Charte de l'accompagnateur bénévole « Déclic »

3.3. Témoignage d'un accompagnateur bénévole du dispositif « Déclic »

3.4. Dispositif « parrainage renforce » de la MLVO

3.5. Témoignage d'un accompagnateur bénévole du dispositif « parrainage renforce »

3.1 Présentation du dispositif « Déclic » de la MLSQ

DECLIC

Cette action s'inscrit dans une démarche de projet professionnel et/ou personnel du jeune.

Elle est et doit rester **une étape, un tremplin** dans son parcours, une période durant laquelle il peut **prendre le temps de se « reconstruire », se ressourcer**, et **poser les premiers jalons de son devenir**.
L'action ne doit en aucun cas se substituer aux actions de remise à niveau labellisées (CLE, LIEN,…).

OBJECTIFS

- **Réconcilier le jeune avec ces savoirs de base** : « *A quoi ça va me servir* », « *j'ai toujours été nul* », « *eh, pourquoi faire ! je veux faire de la maçonnerie* » ou encore l'aider à se mettre ou se remettre en situation d'apprenant.
- **Aider le jeune dans l'utilisation des moyens de communication basique :** améliorer la communication orale, écrire une lettre ou remplir des documents administratifs… ; se familiariser à la lecture… d'un article de journal, d'un magazine, d'un roman… ou encore d'une offre d'emploi… d'un plan de ville… ; assurer la gestion de son budget (lire et comprendre un relevé de compte, estimer ses dépenses… comparer des prix avant de faire un achat… Donner des outils pour mieux gérer son quotidien.
- **Permettre au jeune de réaliser un projet plus personnel** « *Je veux pouvoir aider ma petite fille dans ses devoirs* ».

Nadia DJABALLA
Mission Locale de l'arrondissement de St-Quentin - 8 Boulevard Cordier 02100 SAINT-QUENTIN
Tél. : 03/23/06/10/10 Email : espace-jeunes@mission-locale-02.net

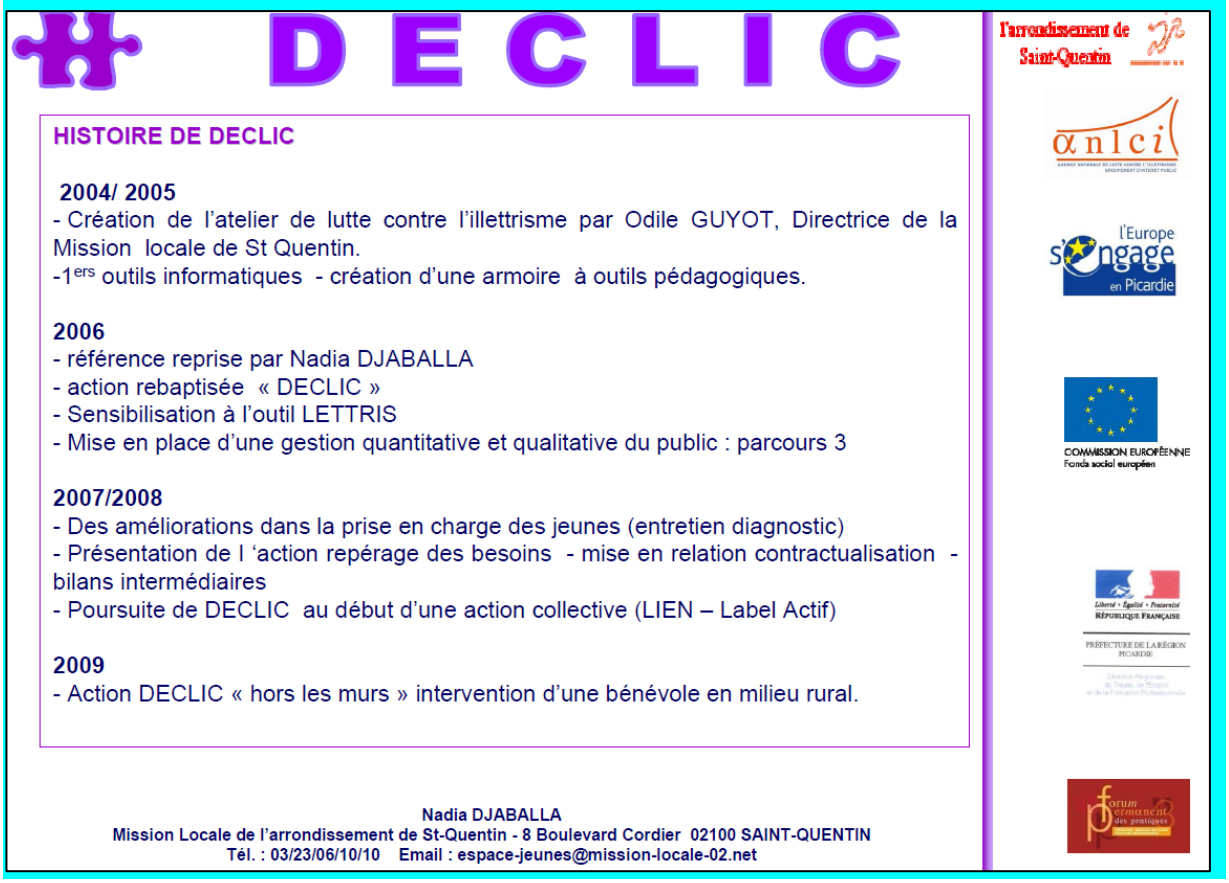

DECLIC

HISTOIRE DE DECLIC

2004/ 2005
- Création de l'atelier de lutte contre l'illettrisme par Odile GUYOT, Directrice de la Mission locale de St Quentin.
- 1ers outils informatiques - création d'une armoire à outils pédagogiques.

2006
- référence reprise par Nadia DJABALLA
- action rebaptisée « DECLIC »
- Sensibilisation à l'outil LETTRIS
- Mise en place d'une gestion quantitative et qualitative du public : parcours 3

2007/2008
- Des améliorations dans la prise en charge des jeunes (entretien diagnostic)
- Présentation de l 'action repérage des besoins - mise en relation contractualisation - bilans intermédiaires
- Poursuite de DECLIC au début d'une action collective (LIEN – Label Actif)

2009
- Action DECLIC « hors les murs » intervention d'une bénévole en milieu rural.

Nadia DJABALLA
Mission Locale de l'arrondissement de St-Quentin - 8 Boulevard Cordier 02100 SAINT-QUENTIN
Tél. : 03/23/06/10/10 Email : espace-jeunes@mission-locale-02.net

DECLIC

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC

Cette action s'adresse aux jeunes :
- **en rupture par rapport aux savoirs** et/ou **en mal être** par rapport au collectif, et/ou **en difficulté par rapport à l'autonomie**…
  - qui ont besoin d'acquérir ou de recouvrer **une estime de soi.**
  - **L'atelier accueille des jeunes de la Mission Locale**, en majorité, un public de niveau V Bis et VI, sous contrat d'Insertion à la Vie Sociale (CIVIS).

Les difficultés rencontrées et/ou repérées :

1° Par rapport aux savoirs de base, des difficultés variées et multiples.
2° Par rapport à la gestion du temps et de leur temps.
3° Par rapport à l'image de soi.

QUELQUES CHIFFRES

2004	7 jeunes
2005	18 jeunes
2006	21 jeunes
2007	23 jeunes
2008	41 jeunes

Pour 2008,
on peut constater une nette augmentation : liée sans conteste à l'évaluation des savoirs de base

Nadia DJABALLA
Mission Locale de l'arrondissement de St-Quentin - 8 Boulevard Cordier 02100 SAINT-QUENTIN
Tél. : 03/23/06/10/10 Email : espace-jeunes@mission-locale-02.net

DECLIC

UNE EQUIPE

6 personnes bénévoles interviennent 1H30 à 2H/semaine par jeune
Chaque bénévole a le souci de prendre le temps de repérer, de déceler et de tenter de lever les freins formels ou informels pour susciter l'envie d apprendre de réapprendre.
Ces mêmes bénévoles participent à la préparation et à l'encadrement des sorties culturelles proposées aux jeunes pour leur développement personnel et social.

DEROULEMENT

Contrat d'engagement

Dans un premier temps, le jeune est reçu par la conseillère référente de l'action pour faire le point sur les besoins et présenter l'action et son fonctionnement

Dans un deuxième temps, lors d'un RDV, la conseillère met le jeune en relation avec le bénévole – présentation croisée… A l'issue de ce contact, un contrat d'engagement est lu et signé par le jeune, le bénévole, la conseillère…

Par la suite, le binôme organise leur rendez-vous à raison d'une séance semaine, le premier mois.
Si le jeune souhaite bénéficier d'une séance supplémentaire - c'est à lui de négocier avec son bénévole - Il est également libre de demander du travail à réaliser à la maison.

Des bilan intermédiaires sont menées régulièrement pour marquer les progrès l'évolution du jeune mais aussi pour proposer un éventuel glissement sur une action de médiation collective. Ces bilans sont également nécessaires pour rappeler certains point s de l'engagement.

Nadia DJABALLA
Mission Locale de l'arrondissement de St-Quentin - 8 Boulevard Cordier 02100 SAINT-QUENTIN
Tél. : 03/23/06/10/10 Email : espace-jeunes@mission-locale-02.net

DECLIC

SENSIBILISER
A LA NOTION DE GROUPE – APPRENDRE A TRAVAILLER ENSEMBLE

LES SORTIES A VISEE CULTURELLE

compte rendu de 5 sorties

Chaque année des sorties sont organisées en faveur du développement culturel, personnel, voire civique,

Pour les dernières sorties – un travail de sensibilisation, de préparation et de restitution a été réalisé par les jeunes .
Les objectifs :
- travailler ensemble en binôme, en trinôme échange ou complémentarité des compétences.
-accepter les autres et s'accepter - se découvrir des capacités , des compétences et avoir envie de les transmettre.

AUTRE ACTION : PRE PREPARATION AU CODE

Action à destination du public niveau VI et V bis, organisée dans les murs de la Mission Locale avec l'intervention des formatrice s de Devenir en Vermandois.

UNE ACTION PASSERELLE - UN TREMPLIN

Si certains jeunes ont pu surmonter leur hantise de se retrouver en situation collective – ils peuvent rester bloqué par le fait de suivre ce type d'action en groupe.
Il est possible dans certains cas de concilier le temps de médiation sur DECLIC et la participation à une formation type Label actif pour les autres activités.

A l'occasion d'un bilan intermédiaire, lorsque le jeune est pressenti capable d'intégrer un groupe de médiation. On peut également lui proposer d'être accompagné par le bénévole, au cours des toutes premières séances en organisme et/ou de conserver quelques rendez-vous individualisés avec son bénévole, le temps qu'il s'adapte au collectif.

Nadia DJABALLA
Mission Locale de l'arrondissement de St-Quentin - 6 Boulevard Cordier 02100 SAINT-QUENTIN
Tél. : 03/23/06/10/10 Email : espace-jeunes@mission-locale-02.net

3.1bis Bilan du dispositif « Déclic» 2008 (MLSQ)

D E C L I C

Une action à destination des jeunes qui souhaitent apprendre, réapprendre, découvrir, s 'enrichir pour être et/ou rester : Acteur de leur devenir

BILAN : ANNEE 2008

Rappel des objectifs de l'action DECLIC:

Une action qui s'inscrit dans une démarche de projet professionnel et/ou personnel. De ce fait, elle doit rester une étape, un tremplin dans son parcours, une période durant laquelle il ou elle peut prendre le temps de se « reconstruire », se ressourcer et poser les premiers jalons de son devenir.

L'action ne doit en aucun cas se substituer aux actions de remise à niveau, de « re médiation » labellisées (SAS, LIEN, Savoirs de Bases du GRETA…).

Chacun, chacune, évolue à son rythme, en reprenant goût ou en retrouvant l'envie de ré apprendre, d'apprendre, de combler une lacune, de reprendre confiance en soi, en ses capacités…

L'équipe a le souci de prendre le temps de repérer, de déceler et de tenter de lever les freins formels ou informels pour améliorer leurs perspectives professionnelles et/ou personnelles.

SOMMAIRE

- Histoire de DECLIC
- DECLIC en CHIFFRE
- Les jeunes de DECLIC
- I es évènements de l 'année

Mission Locale de l 'arrondissement de Saint-Quentin

HISTOIRE DE DECLIC

2004

- Création de l 'atelier de lutte contre l 'illettrisme par Odile GUYOT (infos sur la problématique, recherche des personnes bénévoles, organisation et mise en place…)
- Action suivie par Mathilde WILK, conseillère référente
- 7 jeunes ont bénéficié de l 'action
- 5 bénévoles se sont proposés pour aider ces jeunes
- Participation au festival de la lecture et de l 'écriture du pays du Vermandois
- Visite de la cité des sciences

Action financée par la Caisse d 'Epargne

2005

- 1ers outils informatiques
- Création d 'une armoire à outils pédagogiques
- Participation des bénévoles aux formations concernant les techniques et/ou méthodes de médiation avec l 'URLIP.
- 18 jeunes ont bénéficié de l 'action
- 4 bénévoles ont assuré une aide individualisée
- Visite des Mines de Leward : notion du travail et ses conditions…
- Visite de Paris : mobilité

Action financée par la DRTEFP

2006

- Reprise de l 'action par Nadia DJABALLA, ex-formatrice pour la lutte contre l 'illettrisme
- Action rebaptisée « DECLIC » pour faciliter l 'adhésion des jeunes.
- Sensibilisation des bénévoles à l 'outil LETTRIS
- Favoriser les échanges expérientiels (bénévoles/référente/formation le biais de l 'URLIP).
- Mise en place d 'une gestion quantitative et qualitative du public : Parcours 3
- 21 jeunes ont bénéficié de l 'action
- 5 bénévoles ont assuré une aide individualisée
- Visite de l'écomusée de Fourmies : histoire du travail, conditions sociales, similitude avec le passé économique de St Quentin
- Exposition « tous parents, tous différents » : lutte contre les discriminations.

Action financée Par FAPAGAU

2007

- Des améliorations dans la prise en charge des jeunes : Présentation de l 'action - repérage des attentes et besoins - mise en relation - contractualisation - bilans intermédiaires.
- Poursuite du bénéfice de DECLIC au début d 'une action collective pour le jeune.
- Présentation d 'outils TNT et formation au sujet du référentiel des savoirs de base organisées par l 'URLIP
- Participation au festival de la lecture et de l 'écriture du pays du vermandois
- Présentation de DECLIC dans le cadre de la Journée d 'échanges sur les savoirs de base
- Réunions :
  - Réflexion sur le repérage des problématiques et axes de progrès.
  - bilan en présence de Mme la présidente de la Mission locale.
- 23 jeunes ont bénéficié de l 'action
- 5 bénévoles ont assuré une aide individualisée
- Visite du château de Compiègne et du musée de la voiture : mieux connaître sa région, son histoire, les inventions et l 'évolution sur les moyens de transport.

Action financée Par l'ANCSE

Mission Locale de l 'arrondissement de Saint-Quentin

DECLIC en CHIFFRE

JEUNES BENEFICIANT DE DECLIC DURANT L ANNEE 2008

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
ENTREES EN 2008	15	17	32
ENTREES EN 2007	2	5	7
ENTREES EN 2006	2		2
TOTAL	19	22	41

JEUNES TOUJOURS EN COURS	3	5	8
JEUNES EN ATTENTE	4	4	8
TOTAL	7	9	16

JEUNES SORTIS DE DECLIC DURANT L ANNEE

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
ENTREES EN 2008	10	9	19
ENTREES EN 2007	1	4	5
ENTREES EN 2006	1		1
TOTAL	12	13	25

MOTIFS DE SORTIE			
FORMATION	2	2	4
EMPLOI		3	3
ABANDON	4	7	11
DEMENAGEMENT		1	1
FIN DE PROGRAMME	4		4
26 ANS	1		1
AUTRES	1		1
TOTAL	12	13	25

Mission Locale de l 'arrondissement de Saint-Quentin

LES JEUNES DE DECLIC

S.F., bénéficie de DECLIC depuis fin avril 2007.

Dans son parcours scolaire, Stéphane a validé certains modules du CAP Mécanique Matériels Parcs et Jardins. Il a exprimé le souhait de se présenter en candidat libre pour valider les matières non validées : il s 'agissait du module réunissant le Français, l' Histoire et la Géographie : une préparation basée sur un forme d 'exposé écrit, soutenu à l 'oral.

La référente à repris contact avec l 'Etablissement Régional d 'Enseignement Adapté pour s 'informer sur les modalités de la passation et les thèmes imposés pour les examens de 2008.

Monsieur LAMBERT a accompagné Stéphane dans les révisions et la préparation du dossier, ceci, en le laissant libre dans le choix du thème, du support de document et l 'écriture de son exposé.

B.S a le projet de préparer les concours d 'agent de police municipale. Pour ce faire, elle doit avant tout être titulaire du DNB. Blandine est sortie du système scolaire après une 3ème générale non validée, suite à une problématique santé entraînant des difficultés, notamment, celle à se retrouver en situation de groupe. Pendant un an d 'accompagnement dans le cadre du CONTRAT CIVIS, Blandine a bénéficié d 'entretiens individualisés et d 'un soutien médicalisé, tout en respectant son rythme. Elle a pu reprendre une certaine confiance en elle et s 'impliquer dans son projet professionnel, mais ceci, toujours en individuel. De par sa situation, elle choisit une préparation du DNB avec le CNED. Monsieur BESTEL assure un soutien pour les mathématiques et Mme VENET pour les matières littéraires. Quant aux langues, principalement l 'anglais, après maintes échanges, Blandine accepte de suivre un passeport anglais avec un organisme de formation donc de se retrouver en situation de groupe pour laquelle nous restons vigilant…

C.B. est titulaire du CAP Mécanique Matériels Pacs et Jardins. Il déclare rencontrer de véritables difficultés en lecture. Il suit depuis peu. Déjà nous pouvons le féliciter pour son investissement.

L.C. a le projet de préparer le DNB Elle s 'est inscrite dans une préparation avec le CNED. Le programme se révèle très conséquent. Elle a demandé un soutien de DECLIC pour mieux appréhender et comprendre les contenus des exercices dans les différentes matières. Monsieur BESTEL assure ce soutien individualisé et personnalisé, prenant en compte les besoins de remise à niveau nécessaires avant d 'entamer les exigences du DNB. Un accompagnement interrompu et suspendu au bénéfice d 'emploi saisonnier.

LM . suivait l 'action DECLIC, à sa demande, pour apprendre à lire, écrire et compter. Laura a eu quelques difficultés à concilier sa vie familiale et son investissement par rapport à son projet. Dernièrement, par l 'intermédiaire de sa conseillère CIVIS, elle a souhaité reprendre avec sérieux l 'action DECLIC, consciente qu'elle ne pourrait guère avancer dans son projet sans une certaine maîtrise des savoirs de base. Elle a donc repris une remédiation avec Mme LEPOUDERE.

Quelques portraits pour préciser

-une plus grande diversité du public accueilli sur DECLIC.

-Des jeunes relevant d 'une remédiation mais aussi d 'une remise à niveau liée également à une souffrance de se retrouver dans l 'immédiat en situation de groupe et/ou à des objectifs ne correspondant pas aux profils exigés pour les formations proposées par la région (EFI, CLE LIEN, FLE)

Mission Locale de l 'arrondissement de Saint-Quentin

EVENEMENTS DE L ANNEE

Des demandes qui augmentent :
il s 'avère que le nombre de demandes à augmenter. Une demande qui semble liée à l'évaluation des savoirs de base commandité par le sous préfet pour les jeunes de niveau VI et V bis
- outil crée par Olivier PRUVOT de l 'URLIP et Romain VERDEZ Stagiaire dans le cadre d 'un master sciences humaines et sociales.
- Des évaluations suivies d 'entretiens de restitution qui laissent paraître que les jeunes ne sont pas prêt à intégrer une remise à niveau ou une remédiation en collectif.

Des situations nouvelles à la suite du remaniement politique état/région ;
Des jeunes de nationalité étrangère, ne maîtrisant pas ou très peu la langue française, et ne correspondant aux critères d 'accès au FLE. Ces jeunes ne sont pas certes dans l 'action DECLIC mais ont pu bénéficier d 'un entretien-diagnostic pour être dirigé vers une association auprès de laquelle nous sollicitons avant tout un travail de l 'oral, en français.

Validation d'un module du CAP Mécanique Matériels Parcs et Jardins : S.A a re-préparé le module Français/Histoire/Géographie. Il a obtenu 11/20.

Participation au forum départemental de lutte contre l'illettrisme, organisée le 9 octobre 2008, par l'URLIP et PICASCO.

DECLIC : une action qui peut se poursuivre lors d'une entrée sur une action type label actif, de façon à rassurer le jeune dans son intégration sur un groupe, à poursuivre sa re-médiation et lui permettre de s'adapter progressivement.

DECLIC : un soutien pour les jeunes qui suivent des préparations par correspondance (CNED). Deux jeunes ont choisi de préparer le DNB et ont demandé une soutien individualisé

Une expérimentation ; une pré préparation au code de la route avec la Mfile de Bohain
En effet, cette année, la Mission locale de St a mis en place une pré préparation au code pour les jeunes volontaires, de niveau VI et V bis; Un public ayant certes des difficultés relevant de l 'illettrisme, liées ou non avec la peur d 'entrer dans une auto école, ou encore rencontrant des difficultés concernant les modes d 'apprentissage du code.

Mission Locale de l 'arrondissement de Saint-Quentin

3.2 Charte de l'accompagnateur bénévole « Declic »

DECLIC

CONTRAT D ENGAGEMENT (SUITE)

Je soussigné(e), _____

_____ en qualité d'Intervenant(e) bénévole pour l'action DECLIC, certifie vouloir m'engager

auprès de M _____

_____

- à transmettre mes savoirs de base
- à témoigner de mes savoir-faire, de mon expérience de vie professionnelle et sociale,
- à le sensibiliser à des savoir-être incontournables en société,
- à susciter ou à développer ses intérêts par rapport à des sujets culturels sociaux, citoyens... :

ceci, pour l'aider à démarrer ou à évoluer dans sa démarche de projet professionnel et/ou personnel.

Fait à _____, le _____

Signature du jeune volontaire

Signature de l'intervenant bénévole

Signature de la référente

Signature du ou de la Conseillère

Signature de la Directrice

Mission Locale
de l'arrondissement de SAINT-QUENTIN

Une ACTION qui vous permet de trouver ou retrouver l'envie d'apprendre, de réapprendre, de découvrir, s'enrichir pour être et rester ACTEUR dans la réalisation de votre projet et la construction de votre avenir.

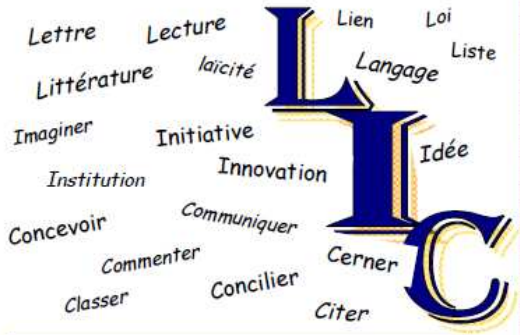

Mission Locale
de l'arrondissement de SAINT-QUENTIN

DECLIC

Cette action vous a été proposée dans le cadre de votre démarche de projet professionnel et/ou personnel, élaborée avec votre conseiller ou conseillère :

_____

Cette action est et doit rester **une étape, un tremplin** dans votre parcours, une période durant laquelle vous avez la possibilité de **prendre le temps de retrouver une confiance en vos capacités d'apprendre, de réapprendre, de vous enrichir, de découvrir et poser les premiers jalons ou encore consolider les bases pour votre projet et donc votre avenir.**

Sept personnes bénévoles, hommes et femmes d'horizons professionnels différents ont l'envie, le plaisir de vous accorder 1H30 à 3 heures par semaine de leur temps pour vous recevoir, vous aider selon les besoins que vous exprimez, en respectant votre rythme. Pas de groupe, mais une aide individuelle et personnalisée.

Vous êtes volontaires, Ils sont volontaires. Chaque rendez-vous est négocié entre vous et l'intervenant(e) bénévole. Au nom du respect, du savoir-vivre, il va de soi que chacun(e) respecte les rendez-vous. En cas d'empêchement, il convient de prévenir, dans des temps respectables, de façon à éviter des déplacements inutiles.

Mission Locale
de l'arrondissement de SAINT-QUENTIN

DECLIC

CONTRAT D ENGAGEMENT

Je soussigné(e), _____

_____ certifie vouloir m'engager à :

- participer l'action DECLIC, mise en place par la Mission Locale de l'arrondissement de Saint-Quentin ;
- suivre l'action DECLIC avec M. Me _____

_____

_

- respecter les rendez-vous convenus avec l'intervenant(e) bénévole ;
- prévenir, en cas d'empêchement, le plus rapidement possible, pour éviter des déplacements ou des attentes inutiles ;
- participer à toutes les manifestations proposées dans le cadre de l'action DECLIC :
  * entretien de présentation avec la référente de l'action,
  * mise en relation : rencontre entre l'intervenant(e) bénévole, la référente de l'action,
  * bilan d'évolution : vous/bénévole/référente/ et votre conseiller(e) si possible (dans le cas contraire, un compte rendu sera fait),
  * médiation en cas de difficultés diverses, ceci pour trouver des solutions positives,
  * voyage et/ou visite pour le développement culturel.
  * regroupement en vue de préparer des voyages, des visites ou activités que l'on souhaite partager... pour se réconcilier de façon positive avec un collectif que je

Mission Locale
de l'arrondissement de SAINT-QUENTIN

3.3 Témoignage d'un accompagnateur bénévole du dispositif « Déclic »

Rencontre Départementale du 22 Septembre 2009 à l'AFDE

Témoignage de M. Jean-Marie Lambert, accompagnateur bénévole à l'Atelier DECLIC de la Mission Locale de Saint-Quentin depuis 2005

Je me suis occupé au sein de l'atelier *Déclic* de deux jeunes qui éprouvaient d'énormes difficultés en lecture et ce à raison d'une heure chacun par semaine.
L'un comme l'autre ne savaient pas lire une phrase correctement, butant sur chaque mot, méconnaissant les syllabes.
Le premier a été présent d'octobre 2008 à mai 2009 et a quitté l'atelier pour un emploi dans une brasserie de la Grand-Place.
Le second a été présent du 11 mai au 23 juin de cette année et nous a quittés, ayant été admis pour entrer à l'EPIDE.
La méthode de lecture que j'ai employée et que j'emploie toujours est syllabique.

Lorsque le premier jeune s'est arrêté pour son travail, je vous assure qu'il avait progressé d'une façon considérable, sachant lire couramment et écrire les mots étudiés ainsi que quelques phrases.
Quant au second, qui n'est resté qu'une courte période, il commençait à s'améliorer.

Actuellement, j'aide un jeune à raison de 2 heures par semaine qui est également en situation d'illettrisme.
A son arrivée en novembre 2008, il connaissait son alphabet par cœur (comme une récitation) mais ne savait pas reconnaître chacune des lettres qui le composent.
J'ai donc repris la même méthode de lecture.

Pour chaque page de lecture que nous abordons, je lui nomme la lettre nouvelle qui va servir de base aux mots de la lecture du jour en lui indiquant le son et je lui présente à la lecture les mots découpés en syllabes.
Je passe ensuite à l'écriture des mots lus en lui présentant ces mêmes mots mais en mettant les syllabes dans le désordre, ce qui l'oblige à reconstituer ces mots et à les écrire correctement (ce procédé évite la copie des mots).
Cette méthode lui apparaît comme un jeu et je peux dire que j'obtiens des résultats satisfaisants.

Lors de l'accueil d'un jeune, qui le plus souvent garde une très mauvaise image de l'école puisqu'il a été en situation d'échec, je l'informe que ce que nous allons entreprendre n'est nullement une reprise de sa scolarité, mais que nous allons revoir ensemble et à son rythme les points qu'il a mal maîtrisés en classe.
Je fais en sorte que rien ne lui rappelle l'école : le crayon rouge est proscrit et je travaille à ses cotés et non derrière le bureau.
Il faut mettre ce jeune en confiance en sachant dépasser l'unique objectif de la lecture et de l'écriture, en lui parlant de la vie courante, de ses loisirs, de ses projets, de son avenir, de son futur emploi…sans toutefois tomber dans l'indiscrétion. Je me rends compte que petit à petit, il reprend confiance en lui-même et dans les êtres qui l'entourent, dans la société et vous demande parfois votre avis ou un conseil sur des questions de la vie courante.

La rencontre avec le jeune ne doit pas se limiter uniquement à la remise à niveau.
Il convient également de l'encourager, lui faire part de votre satisfaction et lui faire prendre conscience des progrès qu'il fait.

3.4 Dispositif « parrainage renforcé » à la Mission locale de la Vallée de l'Oise (MLVO)

Lire
parler
écrire
communiquer

parrainage renforcé

Pourquoi ?

Favoriser la lecture, l'écriture et la communication contribue à faciliter la réussite sociale et professionnelle de chacun.

La Mission Locale de la Vallée de l'Oise vous propose de **participer activement à cette mobilisation**.

Pour qui ?

Le parrainage renforcé s'adresse au **public jeune inscrit à la MLVO** confronté à des difficultés d'insertion liées tout particulièrement au fait qu'il **ne maîtrise pas les règles de base de la langue écrite**.

Agés entre 16 et 25 ans, les jeunes parrainés peuvent être de langue maternelle française, ou d'origine étrangère ayant commencé un apprentissage du français.

Quand ?

L'échec à des tests d'entrée en formation, le refus de reconnaître l'origine de difficultés liées à l'illettrisme, la crainte du regard de l'autre, l'appréhension à intégrer le travail de groupe en atelier de lutte contre l'illettrisme ... sont autant d'**écueils qui méritent un accompagnement renforcé**.

Quels objectifs pour le public ?

- **Réapprendre et renouer avec la culture de l'écrit**,
- Faire face de manière **autonome** à des **situations courantes de la vie quotidienne**,
- **Engager un parcours de formation** visant l'insertion professionnelle.

Comment ?

Après un premier entretien où la Mission Locale présente au filleul le parrainage et son futur parrain, un rendez-vous où se retrouvent le filleul, le parrain et la mission locale a lieu à l'Antenne Services de la MLVO (11 square la Libération à Creil).
Vient ensuite au cours de **six mois** une série de rencontres concrétisant le parrainage renforcé.

Les parrains ont **accès à l'ensemble des services proposés par la MLVO** facilitant les entretiens. [PC (Point Cyb Picardie en Ligne), internet, documentation ...]

Chaque parrain est épaulé dans les parcours par la Mission Locale. **David RINGAL**, conseiller en insertion sociale et professionnelle, référent du pré-diagnostic savoirs de base à la MLVO, et **Richard VALENTE**, responsable d'antenne se tiennent à l'entière disposition des parrains pour toute question liée à l'accompagnement des jeunes apprenants.
Ces interlocuteurs organisent le **lien avec les actions MLVO** pouvant utilement compléter le parrainage renforcé : ateliers culture, sport loisirs, citoyenneté, **actions proposées par la Médiathèque Antoine Chanut de Creil** et la **Ville aux Livres** de Creil ...

L'**URLIP** (Union Régionale de Lutte contre l'Illettrisme en Picardie) assure un **soutien méthodologique** tout au long du parrainage.

Des **groupes d'échanges de pratiques** sont initiés par la Mission Locale tout au long de l'action afin d'enrichir les parcours.

3.5 Témoignage d'un accompagnateur bénévole du dispositif « parrainage renforcé » (MLVO)

Mission Locale
de la Vallée de l'Oise

Parrainage renforcé à la Mission Locale de la Vallée de l'Oise

Témoignage de Monique Fournier-Laurent
Marraine bénévole à la MLVO

Les cas sont très différents les uns des autres. Mais tous les jeunes ont une motivation, qui résulte de (ou aboutit à) la recherche d'un emploi.
A chaque fois, j'ai cherché où avait « déraillé » le jeune durant sa scolarité et ai découvert des formes diverses d'illettrisme :
(A) Il n'a pas compris, à l'école primaire, le son voyelle + consonne ; il a « traîné » cette lacune depuis. Et du coup, il s'est arrêté aux seules syllabes consonne + voyelle.
(B) Elle sait lire et écrire mais n'avait aucune notion élémentaire de calcul, d'algèbre. Elle était persuadée d'être incapable de passer un test ou de suivre une formation.
(C) Elle a échoué dans sa scolarité malgré le soutien de ses parents ; elle dit que l'école lui a fait prendre conscience de son incapacité intellectuelle et donc à lire et écrire.

Je n'ai jamais osé dépasser 1h30, craignant une difficulté de mémorisation, une saturation et une lassitude. Il est arrivé que le jeune se déclare capable de continuer à travailler, mais j'ai préféré le laisser sur « l'envie de continuer ».

(A) Le cas était lié à son suivi judiciaire. Il a « échappé » à 90% de ses nombreux rendez-vous, dont il prenait pourtant **toujours l'initiative**. Pourtant, après deux ou trois séances de travail, il a écrit de lui-même un petit mot qu'il m'a remis comme un cadeau « **je panse que je vé lire** » Peut-être a-t-il un problème de repérage dans le temps et son incapacité à lire une date et un horaire de rendez-vous l'a t-il handicapé...Je n'ai pas réussi à « l'accrocher ».

(B) Le principal problème a été de lui donner confiance en sa capacité d'y arriver, en lui montrant que « moi », j'étais convaincue qu'elle y arriverait. J'ai été démonstrative sur mon bonheur de la voir réussir le moindre pas et je lui ai affirmé avec une forme de démonstration, que c'était la preuve qu'elle pouvait franchir les autres. J'ai le sentiment que l'affaire s'est jouée sur notre relation (fière d'elle-même et de me faire plaisir). L'apprentissage de la logique s'est fait, sans difficulté technique (même s'il doit exister de bien meilleures méthodes que j'ignore), grâce au calcul, à des notions élémentaires de mathématiques ; puis à des exercices des classes d'école primaire, qu'elle m'a amenés et qu'elle a réussi à faire. Je pense qu'ils représentaient à ses yeux son échec scolaire, et qu'à ce moment là, elle a eu confiance en sa possibilité de dépasser cet échec. Elle a eu un CDD de six mois ; elle a maintenant son code, et elle suit une formation de CAP d'entretien.

(C) Là aussi, le principal problème a été de lui donner confiance en sa capacité d'y arriver en lui montrant qu'elle a une aptitude dont elle n'avait pas conscience. Elle m'a dit être convaincue de sa limite intellectuelle parce qu'incapable de faire un jeu ; je lui ai alors fait faire des « sudoku ». Le fait d'y parvenir l'a « décoincée ». Si l'apprentissage de l'écriture a été assez simple, car elle studieuse et volontaire, l'aide de l'URLIP a été importante pour celui de la lecture (car je me suis sentie démunie sur les méthodes à adopter).
Elle a un CDI (d'où la difficulté de poursuivre correctement l'apprentissage).

Creil, le 09.12.09.

Union Européenne
Fonds Social Européen

Richard VALENTE, 08.12.09 1

Mission Locale de La Vallée de l'Oise 3 Square de la Libération 60 100 CREIL Tél. 03.44.24.22.07 Fax. 03.44.24.44.89
E-mail : mlvo@mlvo.net http://www.mlvo.org

Solution 2 – « Les actions culturelles » : des actions passerelles, relationnelles, en groupe et formatives

Le parcours d'insertion socioprofessionnelle du jeune en situation d'illettrisme suivi en Mission locale passe par un certain nombre d'étapes, parmi lesquelles certaines paraitront évidentes et essentielles. Dans la grande majorité des cas, celle d'une entrée en formation pour réapprendre la lecture, l'écriture et les autres savoirs de base parait incontournable.

Mais l'entrée en formation pour le public confronté à de telles difficultés n'est jamais simple. Cette étape nécessite la volonté de mettre fin à une situation d'illettrisme qui a souvent été dissimulée durant de longues années, très souvent de façon « experte ». Il s'agit donc pour le public de se sentir suffisamment en confiance pour décider de « s'attaquer au problème ».

S'y attaquer de front nécessite une mise en confiance, qui passe par une attaque de biais.

Si le jeune ne manifeste aucune envie de réapprendre à lire, écrire, compter … ou refuse de suivre une formation, mais ne craint pas d'être en **groupe,** ou en éprouve le besoin …

… des actions non directement centrées sur le réapprentissage des savoirs de base, mais valorisant l'expression de soi, la prise de confiance en soi, la confrontation avec **le monde de la « Culture » jugé « inaccessible », avec des artistes** professionnels donnent d'excellents résultats. C'est dans cet état d'esprit, que des Missions locales ont mis sur pied des activités « passerelles » culturelles permettant de faciliter la mobilisation du public vers un dispositif de formation classique.

*« La lutte contre l'illettrisme implique souvent un parcours complexe et long avant la mise en place d'une formation susceptible de résoudre la problématique**. Des passerelles** doivent exister pour permettre l'entrée sereine du public concerné dans des dispositifs de formation « classiques ». Ces actions passerelles offrent aux jeunes en situation d'illettrisme un **accompagnement soutenu** qui leur permet une entrée plus réussie, et donc plus efficace, dans une formation aux savoirs de base ou remise à niveau. » (RV-MLVO)*

2.1. L'action « Culture, Intergénération, Interculturel » à la Mission locale de la Haute Somme (MLHS)

2.2. Les actions « Loisirs et Culture » à la Mission locale de la Vallée de l'Oise à Creil (MLVO)[14]

[14] Ces actions ont démarré en 2003 et sont reconductibles annuellement.

2.1. L'action « Culture, Intergénération, Interculturel » à la Mission locale de la Haute Somme (MLHS)

Objectifs :

Faire ***travailler ensemble*** un groupe de jeunes et d'adultes engagés dans une dynamique de remise à niveau :

- sur leur projet professionnel d'une part,
- sur la mémoire collective de la Communauté de Communes du Pays Hamois, en lien étroit avec les associations et en coopération avec la Communauté de Communes d'autre part,

Pour :

- prendre connaissance de l'histoire de la communauté de communes, de ses transformations urbaines et démographiques ;
- tisser des liens sociaux intergénérationnels et interculturels.

Structures impliquées : partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation, le Pôle Emploi, des travailleurs sociaux, le centre social, la CAF et l'organisme de formation ADIFE.

Contenu *:* réalisation d'un travail de recherche et d'interviews des habitants.

Accompagnement *:* les participants ont été encadrés pour :

- définir les thèmes,
- orienter les échanges,
- replacer les récits dans leur contexte historique.

- Travail sur **l'organisation :** l'anticipation, la planification, la mémorisation, la prise de notes, l'écoute, l'**échange**, l'argumentation.
- La **compréhension** d'un événement dans son **contexte.** Les témoignages et les échanges ont été enregistrés sur une bande audio puis retranscrits pour être ensuite corrigés et réécrits.
- Travail indirect sur le **code** oral et le code écrit, le passage de l'un à l'autre.
- Le choix, la **prise de décision** : « Que garde-t-on ? Que laisse-t-on ? », le respect des **contraintes**, des **délais.**
- Une collecte de photographies a été engagée pour illustrer les témoignages.
- Travail sur **la mise en correspondance** texte / image, le choix, la prise de décision, l'esthétique, la finition du rendu. Une restitution auprès des habitants et une diffusion du travail est prévue pour valoriser le travail des stagiaires et des habitants.
- Travail sur la **communication écrite et orale**.
- L'organisation d'une manifestation (anticipation, planification, prise de notes, etc.), le respect des contraintes, des délais, **gestion du stress. Prise de parole en public** …

Voir *Fiche de présentation : « Les H'amis des mots » en annexe 4.1, page 74*

2.2. Les actions « Loisirs et Culture » à la Mission locale de la Vallée de l'Oise à Creil (MLVO)[15]

« A la Mission Locale de la Vallée de l'Oise, nous avons choisi de créer des passerelles entre le diagnostic de la problématique illettrisme et l'entrée en formation. C'est en ce sens, que nous choisissons de proposer au public ***des actions sur la thématique « culture » ou « loisirs ».*** *Le parcours en dents de scie, l'absentéisme, l'abandon et les échecs successifs du public fragilisent automatiquement la mise en place d'un projet réussi. Créer les étapes d'un parcours en amont de l'entrée en formation garantit plus sereinement la réalisation du parcours formation. » (RV-MLVO)*

Partenaires impliqués :

Vacances Ouvertes, Conseil régional de Picardie, Conseil général de l'Oise, Théâtre la Faïencerie de Creil, Espace Matisse de Creil, La Ville aux livres Creil, médiathèque Antoine Chanut.

Objectifs :

Ces actions passerelles doivent permettre aux jeunes de :

- reprendre confiance en eux,
- s'autoriser à élaborer une démarche construite,
- anticiper leurs actes et tâches et ainsi mieux s'organiser,
- mieux appréhender les repères spatio-temporels et accroître ainsi leur mobilité.

L'action « Découverte culturelle »

Objectif :

Permettre aux jeunes, peu mobiles, ayant perdu leurs repères dans le temps et dans l'espace, la découverte de lieux ou d'évènements culturels.

Chaque découverte est précédée d'une rencontre préparatoire facilitant une meilleure compréhension de repères historiques ou artistiques.

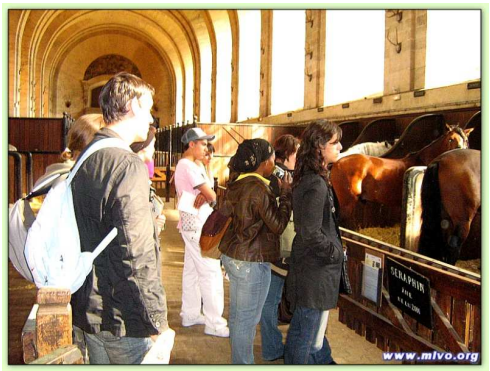

[15] Ces actions ont démarré en 2003 et sont reconductibles annuellement.

L'action « Ateliers Ouverts »

Partenaires impliqués : travail partenarial entre la MLVO, l'Atelier Matisse, le lycée Jules Uhry de Creil, l'IUT de Creil, le lycée André Malraux de Montataire.

Elle implique donc des jeunes de divers profils d'études ou professionnels.

Elle est soutenue par : le Conseil Régional, le Conseil Général, la DRAC.

Sa mise en place a été assurée par : Josette Mouric, directrice de l'espace Henri Matisse de la Ville de Creil, et Muriel Lebert Salling, directrice de l'association Arsmedia.

Objectif :

Permettre la participation d'un public jeune, dans un rapport difficile à la langue et au savoir, à un projet culturel d'envergure auprès d'un artiste photographe ou plasticien en résidence dans la Ville de Creil.

Contenu :

Rencontre d'un artiste et d'un groupe de jeunes gens, autour de la réalisation d'un projet artistique commun en lien avec la ville de Creil, sur une période déterminée de 4 mois.

La résidence d'artiste permet d'ancrer le projet dans le tissu local de la ville.

Déroulement de l'action :

- présentation de l'atelier et de l'artiste en résidence en vue de constituer un groupe,
- travail du groupe, un après-midi par semaine et une semaine complète pendant les congés scolaires en vue d'une réalisation commune,
- réalisation par l'artiste de travaux originaux en lien avec sa résidence,
- organisation d'une exposition pour présenter les travaux réalisés.

Sessions réalisées et nombre de participants :

- Avec Edouard Sautai, résidence d'avril à juillet 2007 avec exposition du 5 au 20 septembre 2007. 17 participants dont 12 de la Mission locale.
- Avec Till Roeskens, résidence d'octobre à décembre 2007 avec exposition du 1er au 20 mars 2008. 15 participants dont 11 de la Mission locale.
- Avec Rafaël Trapet, résidence d'avril à Juillet 2008 avec exposition en septembre 2008. 14 participants dont 9 de la Mission locale.
- Avec Alexandra Sá, résidence de février à juin 2009 avec exposition du 7 au 24 octobre 2007. 13 participants dont 2 de la Mission locale.

Les taux de participation ont été de 95%, sauf pour le 2ème atelier (70%).

Voir le reportage des Ateliers « Matisse» et Ateliers « Médiathèque de la Ville aux Livres) : annexe 4.2, page 75

L'action « La Ville aux Livres»

Objectif :

Permettre à un public jeune, dans un rapport difficile à la lecture et à l'écriture, de découvrir une médiathèque (la médiathèque de Creil), le *Salon du livre et de la BD* et d'aller à la rencontre d'auteurs de romans ou bandes dessinées.

Contenu : ***Le Salon du Livre et de la BD*** **à** Creil, c'est :

15 000 visiteurs (dont 4 000 scolaires),90 auteurs et illustrateurs, Plus de 9 000 titres à disposition tous les ans.

Actions intermédiaires : « D'un *Salon* à l'autre ».

Actions de suivi s'étalant sur près d'un an sous forme d'ateliers avant tout, en amont du *Salon du Livre et de la BD.*

Ateliers de production écrite, mais aussi orale : l'oralité est mise en avant sur certaines de ces actions comme outil d'insertion. Différents « média » sont utilisés comme le slam, le chant, la lecture à haute voix ou le conte.

Contribution de Gregory TESSIER, animateur culturel, au COVAL (Comité d'organisation de la Ville aux Livre de Creil) et à la Médiathèque de Creil.

Temps fort du salon : « La Rencontre Hors du Commun »

Public mobilisé : environ **130 jeunes adultes et adultes en difficulté avec la lecture et l'écriture** issus majoritairement de structures d'insertion et de réinsertion du Bassin Creillois.

Chaque intervenant professionnel s'occupe d'un groupe constitué d'une vingtaine de personnes le temps d'un **travail d'écriture d'environ 1h30**.

Les participants, après y avoir déjà réfléchi un peu en amont (écriture d'un « billet d'entrée » au Salon) s'expriment ainsi sur le thème annuel mis à l'honneur par le Salon.

De ce travail d'écriture mais le plus souvent d'oralisation naît **un texte collectif** pour chacun des groupes. De plus les participants se voient offrir un « chèque livre » qu'ils peuvent dépenser sur le salon avec la possibilité d'une dédicace par l'auteur.

Ce travail trouve son **1er aboutissement** dans la **restitution** qui suit le travail d'écriture.

Une grande liberté est toujours offerte à ce niveau quant à la façon dont le texte est restitué (**lecture à haute voix, slam, chant, conte**…tous ensemble ou pas...).

Le seul impératif réside dans le fait que le texte, produit par chaque groupe, ne doit pas, lors de la restitution, dépasser les 3 minutes.

Le déroulé de l'action est extrêmement cadré :

Accueil des groupes à 13h30 ; Visite du Salon de 13h40 à 14h Ateliers d'écriture de 14h15 à 15h45 ; Restitution orale de 16h à 16h30 ;Goûter de 16h40 à 17h ; Séance de dédicaces des intervenants de 17h05 à 18h

Le **2ème aboutissement** est la réalisation, suite à cette rencontre, d'un **recueil édité,** (ISBN et référencement à la BNF) qui est **distribué** quelques mois plus tard à chaque participant.

Les actions « Parcours vacances» et « Sacs ados Picardie»

Objectif :

Permettre à un public jeune, peu mobile et peu autonome, généralement sans projet, de construire un projet de vacances en l'occurrence, en autonomie avec l'appui technique de la mission locale et l'association "Vacances ouvertes".

« Parcours vacances » ou « Sacs ados Picardie » est donc une étape à part entière du parcours du jeune accompagné par la Mission locale, avec pour objectif premier la ***prise d'autonomie.*** *» (RV-MLVO)*

« Parcours vacances » ou « Sacs ados Picardie », c'est une dimension éducative forte en termes de …

- **O**rganisation
- **S**ocialisation
- **A**nticipation
- **M**otivation
- **Mob**ilité

C'est l'action « ***O' SAM Mob'*** » (RV-MLVO)

Une action « Loisirs » : des apports transférables dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, en annexe 4.3, page 76
Une action « Loisirs » : enquête de satisfaction et analyse en annexe 4.4, page 78

Facteurs de réussite :

Implication sur la durée :

- d'un réseau partenarial d'envergure,
- de l'ensemble de l'équipe de la Mission locale,
- du réseau de parrainage, pour certains jeunes.

Clés de réussite :

Placer les participants dans un contexte de réussite.

Concevoir ces « passerelles » :

- dans une logique de parcours,
- comme des « déclencheurs » de réussite,
- comme des préfigurateurs d'un parcours moins chaotique,
- pour permettre aux jeunes de (se) mobiliser et de développer des compétences de base hors contexte de formation traditionnelle.

Aider les jeunes à prendre conscience de leurs compétences.

« Ils seront ensuite plus ouverts à l'entrée en formation du fait qu'ils se sont reconnus comme «capables de dépasser leurs peurs, leurs angoisses ». (RV-MLVO)

Impacts

Quel impact une activité en lien avec la découverte de la culture, la pratique culturelle ou les loisirs a-t-elle sur l'entrée et le maintien en formation ?

La situation personnelle et financière du public ne maîtrisant pas l'écriture et la lecture peuvent être complexe. L'absence de repères conduit souvent le public à ne pas intégrer des dispositifs trop inconnus pour lui, et parfois même effrayants.

Se motiver, reprendre confiance en soi, s'autoriser à élaborer une démarche construite, mieux s'organiser, anticiper, mieux appréhender des repères spatio-temporels sont autant d'impacts constatés lors de la mise en pratique d'activités culturelles ou de loisirs en direction du public en situation d'illettrisme.

Une découverte culturelle, une activité artistique ou de loisirs comporte moins d'enjeux pour le public. Les participants ne s'imaginent pas en situation d'échec sur une démarche apparaissant ludique et conviviale.

Les participants vivent des situations de réussite parfois nouvelles et exceptionnelles. Ils s'arment ainsi du moteur indispensable de la réussite de leurs parcours d'insertion socioprofessionnelle : l'énergie.

La culture et les loisirs sont ainsi des déclencheurs de réussites. Les plaisirs de la culture ou des loisirs peuvent donner envie d'intégrer une formation. Ces mêmes plaisirs peuvent aussi donner l'envie de poursuivre une formation.

Quels impacts sur l'évolution du jeune dans son parcours d'insertion ?

Les impacts peuvent être réels, surprenants et nombreux. Toutefois, il ne faudrait pas laisser imaginer que les « outils culture/loisirs » résolvent à eux-seuls la problématique de l'illettrisme. Il est indispensable de concevoir ces outils comme des préfigurateurs d'un parcours moins chaotique.

***Ni magiques, ni incontournables,** la culture et les loisirs apparaissent comme des outils très pertinents pour faciliter une approche tenant compte des éléments de la vie quotidienne des publics.*
(Réponses de Richard VALENTE, MLVO)

Annexe de la 3eme étape – Solution 2
« Les actions passerelles de type *Culture et Loisirs* »

4.1 Fiche de présentation : « Les H'amis des mots »

4.2 Illustrations des actions passerelles « Lien entre l'accès à la culture et aux loisirs et l'accès à la formation » à la Mission Locale de la Vallée de l'Oise (Creil - 60)

- « Découverte culturelle du Centre Pompidou à Paris »
- « Ateliers Matisse »,
- « Ateliers Médiathèque La Ville aux livres »,
- « Ateliers Parcours vacances & Sacs ados Picardie »

4.3 Une action « Loisirs » : Des apports transférables dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

4.4 Une action « Loisirs » : Enquête de satisfaction & analyse

4.5 « Lien entre l'accès à la culture et aux loisirs et l'accès à la formation ». Témoignages de conseillers et de parrains (MLVO/Creil)

4.1 Fiche de présentation : « Les H'amis des mots »

Mission Locale de la Haute Somme

LES H 'AMIS DES MOTS

L'Association les **H'AMIS DES MOTS** a été créée en 2003 suite à différents constats d'acteurs économiques locaux de la ville de Ham :

- Faible niveau de qualification
- Problèmes d'illettrisme
- Faible mobilité des habitants de la Communauté de Communes

Cette structure a été mise en place par différents partenaires socio-économiques (comme ADECCO, la Mission Locale de la Haute Somme, Pole Emploi, l'UPERH, la communauté de Communes de la région hamoise). Elle s'adresse à un public jeune et adulte.

Elle est financée par des subventions privées (Caisse d'Epargne, Fondation ADECCO, Fondation Orange, cotisations et dons d'entreprises) et des subventions publiques (DRTEFP, Fonds Européens, Communautés de Communes, Conseil Régional, Conseil Général).

Cette association locale accompagne toute personne sortie du système scolaire dans l'acquisition ou la remise à niveau des savoirs fondamentaux, en vue d'une insertion sociale et professionnelle durable. L'atelier s'adresse à toutes les personnes résidant ou travaillant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Hamois. Il s'agit en priorité de personnes éloignées de l'emploi.

L'Association leur propose de gagner en autonomie dans les actes de la vie courante, d'avoir une existence sociale, de se réinsérer ou d'évoluer dans le monde du travail. Les « H'AMIS DES MOTS » aide à l'acquisition et à la consolidation des savoirs de base (lecture, écriture, calcul).

Les ateliers (remise à niveau des savoirs fondamentaux, Code, F.L.E. Cuisine, Culture, Informatique …) sont animés par une formatrice et une équipe de bénévoles. Ils permettent d'apprendre ou de se perfectionner, afin d'être plus autonomes dans la vie quotidienne et de favoriser ainsi l'insertion sociale et professionnelle.

L'originalité de l'Association est aussi d'intervenir auprès d'une grande entreprise locale, où elle dispense un enseignement spécifique à certains salariés. En 2008, 96 apprenants ont fréquenté l'Association dont 58 % avaient entre 25 et 49 ans, 46 % étaient demandeurs d'emploi, 96 % avaient le profil « illettré ».

Au cours de cette 5ème année d'activité, il faut noter que la mission de cette structure a été confirmée : permettre aux habitants de Ham et des environs d'améliorer leurs connaissances, d'être plus à l'aise dans les savoirs fondamentaux, et de créer du lien social grâce aux diverses activités proposées.

4.2 Illustrations des actions passerelles « Lien entre l'accès à la culture et aux loisirs et l'accès à la formation » à la Mission Locale de la Vallée de l'Oise (Creil - 60)

- « Découverte culturelle du Centre Pompidou à Paris »,
- « Ateliers Matisse »,
- « Ateliers Médiathèque La Ville aux livres »,
- « Ateliers Parcours vacances & Sacs ados Picardie »

Mission Locale de la Vallée de l'Oise

« Lien entre l'accès à la culture et aux loisirs et l'accès à la formation »
Mission Locale de la Vallée de l'Oise (Creil - 60)

Illustrations

Ateliers Matisse :

Les ateliers ont mobilisé les jeunes participants sur un projet artistique original : une structure flottante aux senteurs patrimoniales !

Un partenariat MLVO - Espace Henri Matisse de la Ville de Creil - Conseil régional de Picardie.

Ateliers Médiathèque La Ville aux livres :

Le projet Bande dessinée a permis au groupe de côtoyer un illustrateur professionnel et de participer à la réalisation d'un bel ouvrage.

Un partenariat MLVO - La Ville aux livres (Creil)

MLVO

Union Européenne
Fonds Social Européen

Richard VALENTE, 08.12.09 1

Mission Locale de La Vallée de l'Oise 3 Square de la Libération 60 100 CREIL Tél. 03.44.24.22.07 Fax. 03.44.24.44.89
E-mail : mlvo@mlvo.net http://www.mlvo.org

4.3 Une action « Loisirs » : Des apports transférables dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

Mission Locale de La Vallée de l'Oise

Une action « loisirs »

Enquête de satisfaction & d'analyse des apports transférables dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle du public

L'opération « Parcours vacances 2008 » a suscité un véritable engouement pour le public MLVO.
Nous avons procédé à une enquête de satisfaction, et une analyse des apports transférables de l'opération dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Cette étude à permis de mesurer 6 indices :

- La satisfaction
- La socialisation
- La mobilité
- La motivation
- L'anticipation
- L'organisation

Indice de satisfaction

100 %

« Je suis satisfait(e) de l'opération « Parcours vacances » avec la MLVO. »

Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Sans opinion
86%	14%	0%	0%	0%
100%		0%		0%

Indice de socialisation

100 %

« Comprendre les règles de l'opération, et les respecter, c'était facile. »

Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Sans opinion
100%	0%	0%	0%	0%
100%		0%		0%

« Pendant mes vacances, les relations avec les gens, ça n'était pas un problème. Mon séjour s'est bien passé. »

Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Sans opinion
57%	43%	0%	0%	0%
100%		0%		0%

Richard VALENTE

Indice de mobilité

93 %

« J'ai utilisé un plan au cours de la préparation de mon projet ou durant mon séjour. »

Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Sans opinion
57%	43%	0%	0%	0%
100%		0%		0%

« A la suite de mon projet, me déplacer dans un endroit inconnu me semble maintenant plus facile. »

Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Sans opinion
57%	29%	0%	14%	0%
86%		14%		0%

Indice de motivation

93 %

« J'ai trouvé l'idée de partir en vacance super motivante. »

Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Sans opinion
100%	0%	0%	0%	0%
100%		0%		0%

« J'ai parlé de mon projet autour de moi de manière positive. »

Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Sans opinion
86%	0%	14%	0%	0%
86%		14%		0%

Indice d'anticipation

100 %

« Mon projet s'est fait en plusieurs étapes dans le temps. »

Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Sans opinion
57%	43%	0%	0%	0%
100%		0%		0%

« Pour moi, un projet, ça se prépare à l'avance. »

Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Sans opinion
100%	0%	0%	0%	0%
100%		0%		0%

Indice d'organisation

86 %

« J'ai pu organiser toutes les démarches à effectuer pour partir en vacances. »

Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Sans opinion
100%	0%	0%	0%	0%
100%		0%		0%

« J'ai utilisé des outils que je ne connaissais pas très bien avant (certains sites internet, livres, plans …). »

Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Sans opinion
71%	0%	0%	29%	0%
71%		29%		0%

*Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 17 jeunes inscrits sur l'opération « Parcours vacances 2008 ».

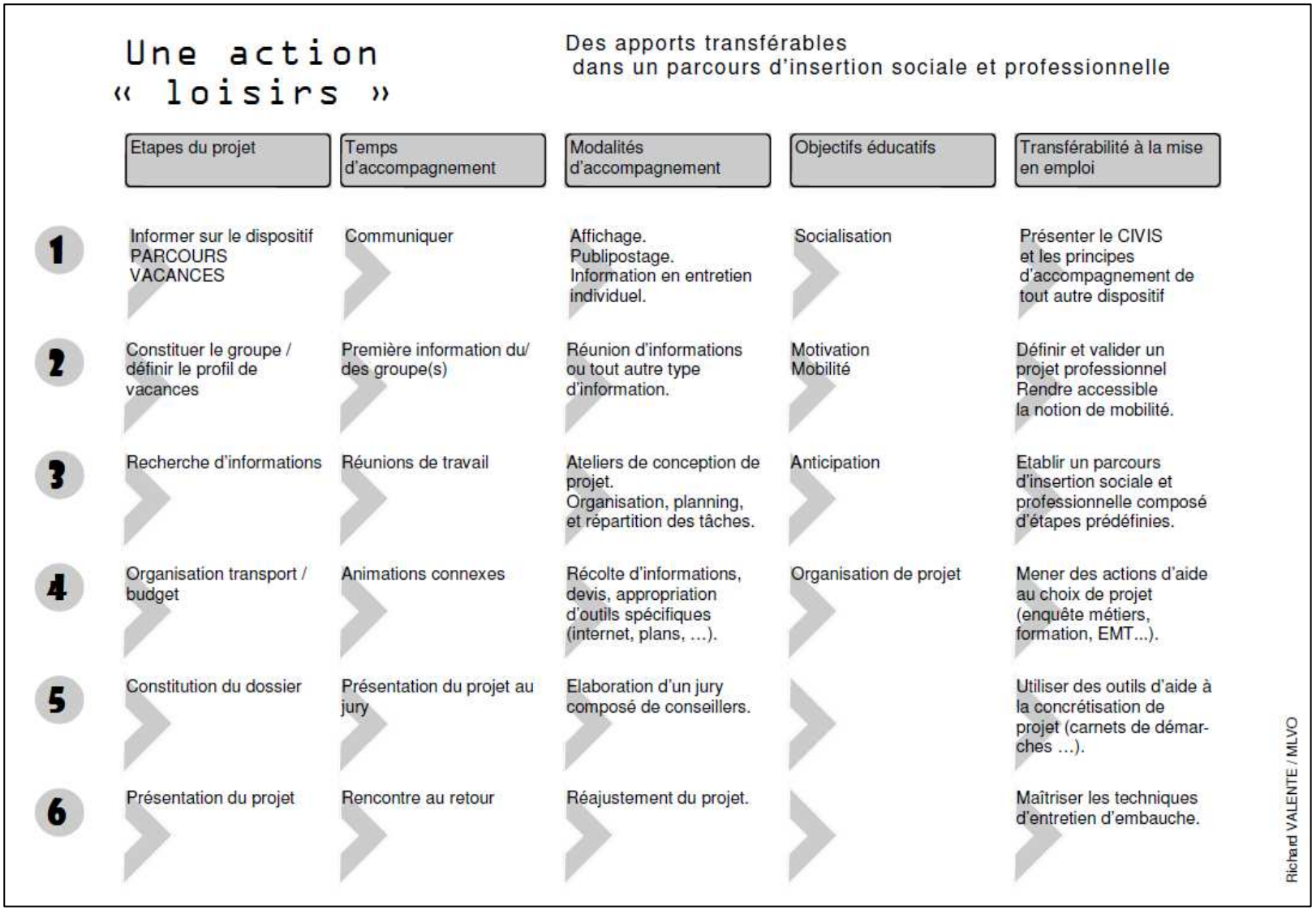

Une action « loisirs »

Des apports transférables
dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

	Etapes du projet	Temps d'accompagnement	Modalités d'accompagnement	Objectifs éducatifs	Transférabilité à la mise en emploi
1	Informer sur le dispositif PARCOURS VACANCES	Communiquer	Affichage. Publipostage. Information en entretien individuel.	Socialisation	Présenter le CIVIS et les principes d'accompagnement de tout autre dispositif
2	Constituer le groupe / définir le profil de vacances	Première information du/ des groupe(s)	Réunion d'informations ou tout autre type d'information.	Motivation Mobilité	Définir et valider un projet professionnel Rendre accessible la notion de mobilité.
3	Recherche d'informations	Réunions de travail	Ateliers de conception de projet. Organisation, planning, et répartition des tâches.	Anticipation	Etablir un parcours d'insertion sociale et professionnelle composé d'étapes prédéfinies.
4	Organisation transport / budget	Animations connexes	Récolte d'informations, devis, appropriation d'outils spécifiques (internet, plans, ...).	Organisation de projet	Mener des actions d'aide au choix de projet (enquête métiers, formation, EMT...).
5	Constitution du dossier	Présentation du projet au jury	Elaboration d'un jury composé de conseillers.		Utiliser des outils d'aide à la concrétisation de projet (carnets de démarches ...).
6	Présentation du projet	Rencontre au retour	Réajustement du projet.		Maîtriser les techniques d'entretien d'embauche.

Richard VALENTE / MLVO

4.5 « Lien entre l'accès à la culture et aux loisirs et l'accès à la formation ». Témoignages de conseillers et de parrains (MLVO/Creil)

Mission Locale de la Vallée de l'Oise

« Lien entre l'accès à la culture et aux loisirs et l'accès à la formation »

Mission Locale de la Vallée de l'Oise (Creil - 60)

Impact des actions passerelles (culture et loisirs) sur le développement des compétences clés qui ont permis aux jeunes de mieux s'insérer dans la vie quotidienne sociale et professionnelle.

Témoignages de conseillers et de parrains :

Exemples :

1. Ali participe à un projet d'art plastique

Au cours de l'inscription d'Ali à la Mission Locale de la Vallée de l'Oise, une problématique liée à l'illettrisme a été repérée. L'accompagnement de la mission locale conduit Ali à se positionner sur une démarche de suivi très régulier à la mission locale via l'action « Parrainage renforcé vers la formation ». Le « parrain » d'Ali fixe des objectifs éducatifs au fil des entretiens pour mener Ali vers l'inscription sur un dispositif de formation. Le parrain est soutenu dans cette démarche pédagogique par l'URLIP (Union Régionale de Lutte contre l'Illettrisme). Il peut également permettre à son filleul de participer à des actions sur les thématiques loisirs, culture, citoyenneté proposées par la mission locale en collaboration avec ses partenaires. Aussi, la mission locale a proposé à Ali de participer à un atelier d'art plastique à l'Espace Henri Matisse de Creil. Cette action prise en charge par la mission locale, permet à Ali de vivre une aventure artistique hors du commun. Le projet consiste à l'élaboration de structures flottantes originales, et au montage d'un film sur la trajectoire de la structure flottante. Ali vit un projet collectif d'envergure. Il apprend l'assiduité, communique de mieux en mieux pour se faire comprendre. Il reçoit des compliments de ses tuteurs artistiques devant le travail accompli (la construction de maquettes, et la réalisation des structures en bois.) Ali côtoie des jeunes de son âge de tous horizons : des lycéens, ou des jeunes non scolarisés inscrits à la mission locale. Ali n'hésite pas à franchir les portes de la mission locale pour montrer les photos qu'il a prises au cours des ateliers. Il est fier de lui, et son sourire est éclatant. Ali parle de son projet à son « parrain ».
Le parrain d'Ali observe de la part d'Ali une autonomie plus importante. La préfiguration d'une entrée positive en formation était attendue. La mobilisation, le sérieux et les progrès d'Ali laissent imaginer la qualification via l'apprentissage. Ali s'intéresse au métier de boulanger.

2. Karine redécouvre l'écriture à travers la bande dessinée

Karine est timide. Elle observe beaucoup ses interlocuteurs avant de leur confier sa problématique liée à l'écriture. Elle est très volontaire, et souhaite enfin être plus à l'aise lorsqu'elle doit remplir des documents administratifs qu'on lui demande. Les ateliers bande dessinées que la mission locale lui a présentés lui semblent amusants. Elle s'y inscrit, et se rend donc à la Médiathèque Antoine Chanut accompagnée d'un référent de la mission locale pour participer à un projet d'écriture de la Ville aux Livres. Voilà donc Karine au milieu de livres, et redécouvrant que l'écriture et la lecture peuvent rimer avec plaisirs. Elle rencontre un auteur de bande dessinée, dessine et participe à la création de planches de bandes dessinées qui seront ensuite publiées dans un ouvrage présenté lors du Salon du Livre et de la BD à Creil. « Je ne pensais pas que j'y arriverais. » dit Karine en regardant le résultat de ses travaux. Ce projet abouti servira à ses soutiens de la mission locale pour poursuivre la mobilisation de Karine pour entrer en formation.

Union Européenne
Fonds Social Européen

Richard VALENTE, 08.12.09 1

Mission Locale de La Vallée de l'Oise 3 Square de la Libération 60 100 CREIL Tél. 03.44.24.22.07 Fax. 03.44.24.44.89
E-mail : mlvo@mlvo.net http://www.mlvo.org

3. Souad découvre un lieu culturel

Confrontée à de multiples difficultés pour trouver un emploi, Souad a souhaité améliorer ses capacités à communiquer. Particulièrement isolée, sa situation ne pouvait pas s'améliorer sans la possibilité offerte à Souad d'être en contact avec des personnes. La mission locale a proposé à Souad de se joindre à une sortie culturelle précédée d'une rencontre préparatoire. Souad, après avoir pu prendre connaissance plus en détail du site visité, et être rassurée sur l'accessibilité du lieu culturel, a pu découvrir le Centre Pompidou. Sur Paris, Souad s'est intégrée au groupe avec aisance. La sortie culturelle aura pour elle été l'occasion d'apprendre à s'orienter dans le métro parisien. Elle aura aussi pu s'émerveiller au contact d'œuvres d'art exceptionnelles : les tableaux de Kandinsky et les sculptures de Calder.

4. Kevin monte un projet vacances avec la mission locale

Kevin est également suivi dans le cadre d'un accompagnement vers la formation. Son autonomie n'est pas très importante. Il lui est proposé de participer à l'action « Parcours vacances » pour améliorer son degré d'autonomie. Sur cette action de la Mission Locale, en partenariat avec l'association Vacances Ouvertes et le Conseil général de l'Oise, Kevin est invité à réaliser un projet vacances en dehors de sa famille. Pour concrétiser ce projet, Kevin choisit un lieu de destination, un type d'hébergement, effectue les réservations nécessaires, se renseigne sur le prix de son billet de train aller/retour, et prévoit ses frais de nourriture et l'achat d'un appareil-photo jetable, ainsi que le développement de ses photos. Ces préparatifs sont effectués avec l'appui de la mission locale, et des objectifs éducatifs simplifiés sont fixés. Kévin devra par exemple, prendre les contacts avec les campings présents sur son lieu de destination. Kevin a passé une semaine sur les plages picardes. En rentrant, il explique la satisfaction qu'il a eu de voir un autre endroit, et surtout la mer.

Comme pour permettre une suite apaisée, chaque expérience de contact avec la culture ou les loisirs permet aux participants de passer à une nouvelle étape.

Parrainage renforcé à la Mission Locale de la Vallée de l'Oise

Témoignage de Monique Fournier-Laurent
Marraine bénévole à la MLVO

Les cas sont très différents les uns des autres. Mais tous les jeunes ont une motivation, qui résulte de (ou aboutit à) la recherche d'un emploi.
A chaque fois, j'ai cherché où avait « déraillé » le jeune durant sa scolarité et ai découvert des formes diverses d'illettrisme :
(A) Il n'a pas compris, à l'école primaire, le son voyelle + consonne ; il a « traîné » cette lacune depuis. Et du coup, il s'est arrêté aux seules syllabes consonne + voyelle.
(B) Elle sait lire et écrire mais n'avait aucune notion élémentaire de calcul, d'algèbre. Elle était persuadée d'être incapable de passer un test ou de suivre une formation.
(C) Elle a échoué dans sa scolarité malgré le soutien de ses parents ; elle dit que l'école lui a fait prendre conscience de son incapacité intellectuelle et donc à lire et écrire.

Je n'ai jamais osé dépasser 1h30, craignant une difficulté de mémorisation, une saturation et une lassitude. Il est arrivé que le jeune se déclare capable de continuer à travailler, mais j'ai préféré le laisser sur « l'envie de continuer ».

(A) Le cas était lié à son suivi judiciaire. Il a « échappé » à 90% de ses nombreux rendez-vous, dont il prenait pourtant **toujours l'initiative**. Pourtant, après deux ou trois séances de travail, il a écrit de lui-même un petit mot qu'il m'a remis comme un cadeau « **je panse que je vé lire** » Peut-être a-t-il un problème de repérage dans le temps et son incapacité à lire une date et un horaire de rendez-vous l'a t-il handicapé...Je n'ai pas réussi à « l'accrocher ».

(B) Le principal problème a été de lui donner confiance en sa capacité d'y arriver, en lui montrant que « moi », j'étais convaincue qu'elle y arriverait. J'ai été démonstrative sur mon bonheur de la voir réussir le moindre pas et je lui ai affirmé avec une forme de démonstration, que c'était la preuve qu'elle pouvait franchir les autres. J'ai le sentiment que l'affaire s'est jouée sur notre relation (fière d'elle-même et de me faire plaisir). L'apprentissage de la logique s'est fait, sans difficulté technique (même s'il doit exister de bien meilleures méthodes que j'ignore), grâce au calcul, à des notions élémentaires de mathématiques ; puis à des exercices des classes d'école primaire, qu'elle m'a amenés et qu'elle a réussi à faire. Je pense qu'ils représentaient à ses yeux son échec scolaire, et qu'à ce moment là, elle a eu confiance en sa possibilité de dépasser cet échec. Elle a eu un CDD de six mois ; elle a maintenant son code, et elle suit une formation de CAP d'entretien.

(C) Là aussi, le principal problème a été de lui donner confiance en sa capacité d'y arriver en lui montrant qu'elle a une aptitude dont elle n'avait pas conscience. Elle m'a dit être convaincue de sa limite intellectuelle parce qu'incapable de faire un jeu ; je lui ai alors fait faire des « sudoku ». Le fait d'y parvenir l'a « décoincée ». Si l'apprentissage de l'écriture a été assez simple, car elle studieuse et volontaire, l'aide de l'URLIP a été importante pour celui de la lecture (car je me suis sentie démunie sur les méthodes à adopter).
Elle a un CDI (d'où la difficulté de poursuivre correctement l'apprentissage).

Creil, le 09.12.09.

MLVO

Union Européenne
Fonds Social Européen

Richard VALENTE, 08.12.09 3

Mission Locale de La Vallée de l'Oise 3 Square de la Libération 60 100 CREIL Tél. 03.44.24.22.07 Fax. 03.44.24.44.89
E-mail : mlvo@mlvo.net http://www.mlvo.org

Quatrième étape : accompagnement « physique » du jeune « vers » l'organisme de formation

L' « accompagnement physique » mis en place par la mission locale de Saint Quentin.

Solution proposée par la MLSQ si le jeune accepte d'entrer en formation mais éprouve des réticences : « *peur de* se rendre dans un organisme *inconnu*, de travailler avec « un prof' », *difficultés à se repérer* : à prendre le bus (quelle ligne, dans quel sens), à lire des horaires, l'heure sur les aiguilles de l'horloge de la gare de St Quentin etc. **»**

Partant du constat de l'«évaporation» du public entre la Mission locale et l'organisme de formation, les conseillers de la MLSQ ont décidé, en comité de pilotage, **d'accompagner « physiquement » le jeune jusqu'à l'organisme de formation** prestataire des actions de remise à niveau ou de médiation (*LIEN*).

Un mercredi sur deux, les jeunes qui sont prêts à suivre une formation dans un organisme de formation ont rendez-vous avec le conseiller mission locale à l'arrêt de bus, un quart d'heure, avant l'horaire prévu. Là commence un travail « in situ » sur la mobilité : le conseiller mission locale explique au(x) jeune(s) le fonctionnement du réseau.

« *C'est aussi l'occasion, de voir s'il sait lire un horaire de bus, reconnaître une direction, s'arrêter au bon endroit, suivre un petit plan … et d'en rediscuter avec la formatrice, qui va elle aussi accueillir le jeune personnellement ».* (ND-MLSQ).

Voir *suite de l'action « LIEN », dans l'OF (AFPI AFDE 80/02) dans la cinquième étape, page 85*

A l'arrivée dans l'organisme de formation, un **accueil privilégié** est réservé au(x) jeune(s) **par la référente de l'action « *Lien* » à l'OF.**

« *A l'entrée de l'organisme (AFPI AFDE - 80/02), nous sommes accueillis par la formatrice référente en charge des actions lutte contre l'illettrisme. Elle emmène le groupe dans les différents bâtiments et précise leur fonction. Nous prenons ensuite le temps de nous installer dans l'une des salles, autour d'une table, de nous présenter.*

La formatrice recense les attentes des jeunes, leur explique le fonctionnement de l'action de formation, fait certaines recommandations (assiduité, respect du planning etc.) Elle leur laisse le temps de poser les questions qu'ils veulent, puis convient avec chacun d'eux du jour et de l'heure du premier rendez-vous pour l'inscription administrative et l'évaluation (positionnement par rapport à leur projet d'apprentissage). L'accompagnement physique est important. Le jeune se sent soutenu dans sa démarche. » (ND-MLSQ).

Rappel de la MLSQ concernant l'accompagnement global du jeune.

Les Missions locales notamment dans le cadre du contrat d'insertion à la vie sociale doivent offrir un accompagnement personnalisé et renforcé pour les jeunes sans qualification (niveau Vbis et VI).

Sous la responsabilité du directeur de la structure conventionnée par l'Etat, le conseiller référent CIVIS doit assurer 4 missions dont l'accompagnement global, sans discontinuité, jusqu'à l'accès du jeune à un emploi durable…

Cette première mission implique certaines activités parmi lesquelles un éventuel **accompagnement physique du jeune dans ses démarches.**

Facteurs de réussite :

- Implication forte de la direction de la Mission locale.
- Référente illettrisme à mi temps à la MLSQ pour coordonner l'action.

Clés de réussite :

- Mise en confiance du jeune.
- Acceptation de l'idée d'une formation par le jeune.
- Passage préalable éventuel par une action « passerelle », de type « coaching » ou « culturel ».
- Adaptation de l'organisme de formation : moment d'accueil spécifique, plages horaires hebdomadaires spécifiques aux publics jeunes, même s'il y a mixité des publics par ailleurs.

Impacts

- Reprise de confiance en soi.
- Moins d'abandons en formation.
- Début de mobilité.

Plan de développement et de progrès

- Accompagnement physique du jeune par un bénévole qui le suit de façon individuelle, « au sein de l'organisme de formation », « dans la formation ».

L ACCOMPAGNEMENT

Concernant l'accompagnement « physique » du jeune vers l'organisme de formation prestataire des actions de remise à niveau ou de médiation.
Un constat des conseillers, soutenu par un comité de pilotage de l'action LIEN, laisse paraître une « évaporation » du public entre la mission locale et l'organisme de formation. Il fallait en étudier les raisons pour tenter d'y remédier.

Ainsi un mercredi sur deux, les rendez-vous sont prévus aux arrêts de bus, un quart d'heure avant l'horaire pour expliquer le fonctionnement du réseau (travail sur la mobilité)

Arrivés à destination, la référente présente les différents bâtiments de l'organisme. A l'entrée de l'AFDE, nous sommes accueillis par la formatrice – nous prenons le temps de nous installer autour d'une table – se présenter – recenser les attentes du jeune – expliquer le fonctionnement – donner certaines préconisations (assiduité- planning etc…) laisser un temps pour les éventuelles questions, convenir du premier rendez-vous pour l'inscription administrative et l'évaluation qui déterminera les points à revoir et à acquérir (créer un parcours personnalisé et lié au projetT).

Nadia DJABALLA
Mission Locale de l'arrondissement de St-Quentin –
8 Boulevard Cordier 02100 SAINT-QUENTIN
Tél. : 03/23/06/10/10
Email : espace-jeunes@mission-locale-02.net

Brigitte VERON
AFDE somme 8002 aisne
114 rue de la Chaussée romaine
Tél. : 0322928585
Email : urlip.ressources@wanadoo.fr

L ACCOMPAGNEMENT

La plus value de l'accompagnement pour :

Le Jeune →
Etre rassuré par le fait même d'être accompagné.
Se sentir soutenu dans sa démarche, épaulé, suivi.
Rentrer dans une forme de dynamisme émanant du petit groupe

L'O/F →
Acquérir une meilleure connaissance des jeunes, de leur projet et problématiques.

La ML →
Minimiser l'évaporation qui se produisait entre la ML et l'OF.
Améliorer la mise en relation et adéquation
Préciser le besoin pour les jeunes suivis par les autres conseillers
Assurer un meilleur suivi du jeune dans sa phase de médiation

Nadia DJABALLA
Mission Locale de l'arrondissement de St-Quentin –
8 Boulevard Cordier 02100 SAINT-QUENTIN
Tél. : 03/23/06/10/10
Email : espace-jeunes@mission-locale-02.net

Brigitte VERON
AFDE somme 8002 aisne
114 rue de la Chaussée romaine
Tél. : 0322928585
Email : urlip.ressources@wanadoo.fr

Cinquième étape:
« faire le lien avec le jeune et l'organisme de formation pour une entrée en formation réussie»

Si le jeune accepte d'entrer en formation…

« S'il est partant , *s'il en* ***comprend le sens****, s'il est* ***autonome*** *et se sent* ***à l'aise*** *pour se rendre sur le lieu de la formation, s'il est consentant pour travailler dans un* ***lieu inconnu****, en présence d'autres personnes, ou* ***en groupe****…, »*

Le conseiller lui proposera une **orientation vers un organisme de formation adapté, pour une action de formation appropriée**, en réponse aux besoins du jeune en matière de réapprentissage des compétences et des savoirs de base (analysés par le conseiller dans les phases de repérage et d'évaluation diagnostique) et à son projet

Mais **avant d'envoyer le jeune dans l'OF**, le conseiller (référent illettrisme ou référent formation ou référent insertion), et le formateur référent des actions « LCI » ou le responsable des actions de formation « de base » ou coordonnateur pédagogique ou directeur de l'OF doivent, de l'avis de tous les membres de l'atelier régional, **se rencontrer et discuter, oralement et par écrit, des profils des jeunes** envoyés en centre de formation pour une action de remédiation, échanger sur les indices repérés dans la phase de repérage et de pré diagnostic, et la prise en charge globale du jeune par les différents acteurs et partenaires.

Des rencontres ou des rendez-vous (même téléphoniques ou par courriel) doivent être établis pour s'assurer de l'avancée et de la progression du jeune, en situation d'illettrisme, dans son parcours éducatif, et dans son parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Les organismes de formation de Picardie, participant à ce Forum Permanent des Pratiques, sont dans cette démarche et mettent sur pied des actions spécifiques pour que ces jeunes renouent avec l'apprentissage et notamment le réapprentissage des savoirs de base et évoluent « harmonieusement » dans le développement des compétences de base et des compétences clés nécessaires pour s'insérer socialement et professionnellement.

Pour formaliser la demande avec l'organisme de formation, le conseiller ML rédige une **fiche liaison** pour l'organisme de formation.

Une fois cette fiche reçue, l'organisme de formation signale au conseiller et au jeune l'heure et le lieu du rendez-vous d'accueil.

Fiche de liaison de la MLSQ

Mission Locale de l'arrondissement de Saint-Quentin

Fiche de Liaison

Date : _____ Destinataire : _____

Conseiller référent du jeune :

_____

Programme Mission Locale : _____

- ❑ Avec Accompagnement
- ❑ Sans Accompagnement

IDENTIFICATION DU JEUNE

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Numéro Identifiant : Date inscription :

INFORMATIONS / OBJET DE LA DEMANDE :

SUITES DONNEES :

Mission Locale de l'arrondissement de St Quentin
8 Boulevard Cordier, 02100 SAINT-QUENTIN
Tél. 03.23.06.10.10 - fax 03.23.06.10.15
Email : espaces-jeunes@mission-locale-02.net

Solution 1 : L'évaluation personnalisée et la contractualisation d'un parcours adapté, en lien direct avec le réapprentissage des savoirs de base

Solution 2 : Les « entretiens de motivation » complémentaires à l'action de formation (AFPI AFDE 80/02 de Saint Quentin)

Solution 3 : Mise en place d'actions de groupe, « non directement centrées » sur le réapprentissage des savoirs de base

A. **Les ateliers « *LIEN* » et les sorties préparées (AFPI AFDE 80/02 –MLSQ)**

B. **Les actions « code de la route » (Les Ham'is des mots/MLSH)**

Solution 1 :

L'évaluation personnalisée et la contractualisation d'un parcours adapté, en lien direct avec le réapprentissage des savoirs de base (AFPI AFDE 80/02 de Saint Quentin)

Lorsque le jeune arrive à l'AFPI AFDE 80/02, et s'inscrit « administrativement », la formatrice ou la référente des actions de remédiation lui rappelle ce qui avait été convenu avec le conseiller mission locale lors de la rencontre à trois (Jeune/OF/ML, voir *plus haut*) et propose au jeune de poursuivre l'évaluation diagnostique commencée à la MLSQ (voir *plus haut*) pour mieux cibler ce qu'il sait déjà faire et ce qu'il veut ou doit savoir faire pour réaliser son projet.

Les tests d'évaluation sont établis en fonction des difficultés repérées ou pré évaluées à la MLSQ. Ils se basent sur les 8 domaines des savoirs de base du référentiel des savoirs de base (DGEFP/CQFD/Colette Dartois)

Si les tests du positionnement 1 sont réussis en autonomie, le jeune se voit proposer le positionnement 2.

Pour un jeune non lecteur, les consignes sont données oralement.

A l'issue de la correction des tests d'évaluation, la formatrice passe par 4 phases avec le jeune :

- la restitution des résultats, commentés au jeune, de ce qui a été réussi et non réussi,
- la négociation du contenu du programme de remédiation,
- la formalisation administrative de la demande de formation avec la référente Illettrisme.
  (Voir *fiche de liaison plus haut*)
- la contractualisation du parcours de formation
  (Voir *contrat entre le jeune et l'OF AFPI AFDE 80/02 page suivante*)

A noter que pour ces jeunes en difficulté, qui ont été « amenés physiquement » à l'AFPI AFDE 80/02 par la référente illettrisme de la MLSQ, et qui ont été accueillis personnellement en petit groupe par la coordinatrice et formatrice référente des actions « savoirs de base à l'AFPI AFDE 80/02, (***voir étape 4 « accompagnement physique »***) se voient également proposer *« des moments réservés, entre eux, en petits groupes, avec un formateur, dans une salle à part (en dehors des autres stagiaires, plus âgés ou plus autonomes ou moins en difficulté) ».*

(Brigitte Véron, coordinatrice et formatrice référente des actions « savoirs de base » à l'AFPI AFDE 80/02)

Contrat entre le jeune et l'OF (AFPI AFDE 80/02)

Entre :
L'AFDE 8002
ZA La Vallée
02100 SAINT QUENTIN

Et

Nom :
Prénom :
Adresse :

Est conclu un contrat de formation en application de l'article L.920 du Code du Travail.

L'ORGANISME S'ENGAGE A :

- Accueillir le bénéficiaire ci-dessus sur la plate-forme illettrisme L.I.E.N.
- Dispenser la formation selon les modalités définies dans la convention signée avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- Accomplir auprès du CNASEA les formalités nécessaires à la protection sociale des stagiaires de la formation professionnelle non rémunérés.
- A ne rechercher aucun financement complémentaire, ni en demander directement au stagiaire et à vérifier que le parcours peut être réalisé dans le cadre de la subvention annuelle accordée à l'organisme.

LE BENEFICIAIRE S'ENGAGE A :

- Accomplir son parcours de formation.
- Fournir les éléments nécessaires à sa protection sociale.

PARCOURS PREVISIONNEL DE FORMATION :

Nombre d'heures : 200 heures
Date de début : Date de fin :

Fait à Saint Quentin, le
(en 2 exemplaires)
Pour l'organisme de formation
Cachet et signature

Le stagiaire

Solution 2 :

Les « entretiens de motivation » complémentaires à l'action de formation (AFPI AFDE 80/02 de Saint Quentin)

Si la formatrice constate que les modalités pédagogiques de l'action *LIEN*, en individualisation, même très fortement étayée, ne se révèlent pas encore suffisamment adaptées public jeune de la mission locale par manque d'autonomie ou de maturité de ce dernier, ou par attitude trop « passivement scolaire », la formatrice de l'AFPI AFDE 80/02 propose trois demi journées de regroupement avec eux et met en place des entretiens individuels qu'elle nomme « **entretiens de motivation** », se référant en cela à Brigitte PROT « *Ma Profession : Motivatrice* ».

« Au cours de ces rencontres individuelles, les jeunes peuvent exprimer leur ressenti par rapport à la formation, leurs critiques, leurs souhaits. Ceci les amène parfois à évacuer ou du moins à mettre de côté pour un moment des problèmes personnels qui les minent et les empêchent d'être bien, d'être disponibles pour la formation. » (BV-AFPI AFDE 80/02)

Les jeunes ont toujours bien entendu la possibilité de venir en autonomie à d'autres moments de la semaine.

Solution 3 :

Mise en place d'actions de groupe, « non directement centrées » sur le réapprentissage des savoirs de base

Le jeune est parfois prêt à suivre une formation mais refuse toute action directement centrée sur le réapprentissage de la lecture, de l'écriture ou des savoirs de base, toute action qui lui rappellerait « l'école ». Il a «des boutons », « le poil qui se hérisse », à l'idée de retourner dans un lieu où il y a des profs' même si on les appelle « formateurs », en tant qu' « élèves »… mêmes s'ils s'appellent « apprenants » … (ND-MLSQ)

Si le jeune ne manifeste aucune envie de réapprendre à lire, écrire, compter … mais accepte une formation centrée sur un intérêt, une envie, une attente, et qu'il est est prêt à apprendre pour avancer dans son parcours d'insertion.

- **A. Les actions « *LIEN* », « mini actions transversales »** (atelier cuisine, atelier jardinage, sorties culturelles préparées…ou « atelier CFG » …)

- **B.** Des actions de **sensibilisation au code de la route** où le réapprentissage des savoirs et des compétences de base sont abordés en contexte, indirectement, ont été expérimentées. Elles ont, selon les sites, été mises en place par l'OF, par l'OF avec une autre association partenaire, par la ML directement (des formateurs auto école viennent à la ML) …

A. Les actions *LIEN* et les sorties préparées (AFPI AFDE 80/02 –MLSQ)

Objectif :
Acquérir une maîtrise suffisante des savoirs fondamentaux (lire, écrire, calculer, écouter, appréhender l'espace et le temps, raisonner) afin de renforcer l'autonomie pour la construction d'un parcours d'insertion.

Public :
Toute personne, âgée de plus de 16 ans, sortie du système scolaire initial qui souhaite s'engager dans un processus d'acquisition de savoirs dans un but d'insertion professionnelle, sans qualification, reconnue de niveau infra v et ne maîtrisant pas les compétences clés.

1. L'atelier cuisine

Une fois par semaine un atelier cuisine est proposé à 8 stagiaires de SAS et LIEN. Les stagiaires confectionnent un repas équilibré et élaboré qu'ils dégustent chez eux. Les objectifs purement culinaires sont : l'éducation au goût, le respect des saisons, la découverte de la diversité des cuisines du monde.

En plus de développer des compétences techniques cet atelier permet de développer des compétences transversales telles que l'organisation, la notion de durée et le respect des consignes mais aussi de travailler la lecture et les mathématiques (poids, proportions …).

2. L'atelier CFG

Chaque semaine un atelier regroupe les stagiaires inscrits au CFG pour l'apprentissage et pour des simulations d'examen.

3. L'atelier Espaces verts mis en place en 2008

Objectifs :

Goût de l'effort, récolter les fruits de son travail, apprendre à travailler en équipe, sensibilisation à l'écologie, l'environnement et la nature, cultiver des produits sains et peu coûteux (les récoltes sont distribuées gratuitement aux stagiaires), changer le cadre de l'apprentissage (passer de l'abstrait au concret), partage des connaissances et des compétences (le formateur n'est pas le seul à transmettre des savoirs), apport d'un nouveau vocabulaire spécifique, apport d'un plaisir partagé qui peut susciter des passions ou des projets professionnels.

Facteurs de réussite :

Mêmes constats que pour les actions « passerelles » directement mises en place par la ML :

- Travail partenarial étroit et construit entre la mission locale et l'organisme de formation.
- Implication sur la durée d'un réseau partenarial varié.

- Associations diverses spécialisées sur un thème.
- Accompagnement des bénévoles.

Clés de réussite :

- Placer les participants dans un contexte de réussite **;**
- Aider les jeunes à prendre conscience de leurs compétences ;
- Concevoir ces actions comme des « déclencheurs » de réussite dans une logique de parcours pour permettre aux jeunes de (se) mobiliser et de se dynamiser pour « aller plus loin » pour ré apprendre les savoirs de base pour poursuivre leur formation. *Ils seront ensuite plus ouverts au « réapprentissage du dur : calcul, grammaire etc.» (DM-AFTAM)*

Impacts

- Moins d'abandons en formation.
- Plus grande facilité à faire le lien avec les savoirs de base à retravailler dans l'organisme de formation.
- Reprise de confiance et mise en confiance dans l'institution « organisme de formation », confiance dans les formateurs qu'ils ne voient plus comme « *des profs qui vont les faire échouer mais des adultes qui vont les faire réussir* ».

B. Les actions « code de la route » (Les Ham'is des mots - MLSH)

- L'action « Les clefs du code » (MLSH)
- L'action « Prépa code » (MLSQ)

Mises en place par :

- **la MLHS (sites d'Albert, Ham et Péronne),** en partenariat avec l'auto-école adhérente au projet, l'association « Les H'amis des mots » et Picardie en ligne ;
- **la MLSQ,** pour les niveaux 6 et 5bis, au sein même de la Mission locale, en partenariat avec l'association « Devenir en Vermandois ».

Financements :

Fonds d'Insertion Pour les Jeunes (Etat), CAISSE D'EPARGNE de Picardie.

Financement de l'outil « Chemins de la Vie» d'EDISER, dans le cadre des PELS (Projet d'Economie Locale et Sociale).

Public :

Les jeunes inscrits à la Mission Locale (17/26 ans) et inscrits dans une auto-école, rencontrant des difficultés pour passer le code et le permis : échec (répété) à l'examen par manque de compréhension des questions mais aussi par manque d'autonomie et d'assiduité.

Priorité aux niveaux 6 et 5bis à la MLSQ.

Objectif :

Mettre en place une action de sensibilisation au code de la route les motivant (aide financière) qui les amène en même temps à progresser :

- au niveau des opérations logiques ;
- au niveau de la compréhension orale et écrite.

Contenu :

- **Sensibilisation du public** lors d'informations collectives rappelant les objectifs et les règles de l'action et signature d'un contrat d'engagement.
- **Module de préapprentissage** à l'auto-école visant à travailler les points clefs : règlementation, signalisation, règles de comportement, test type de l'examen.
- **Suivi régulier** du jeune par le moniteur, contractualisé dans un livret
- **Test d'évaluation**
- A l'issue du test : **entretien** avec le conseiller, le moniteur et le formateur afin de :
  - proposer aux candidats des solutions individualisées (par l'auto-école) ;
  - faire le lien avec le jeune sur la nécessité de « combler ses lacunes » par un outil pédagogique approprié (« Chemins de la vie ») ;
  - déterminer l'orientation éventuelle vers une association ou un organisme de formation ou un accompagnement spécifique, avant de repasser l'examen.

Facteurs de réussite :

- Soutien financier pour pouvoir proposer des séances de code à volonté.
- Bien choisir l'auto-école, qui devra avoir connaissance des difficultés de compréhension du public et s'adapter en conséquence.
- Accompagnement et soutien très fort de l'auto école pour les jeunes en situation d'illettrisme.
- Accompagnement individuel renforcé (par un organisme de formation, une association ou un accompagnement duel par des bénévoles).

Impacts

L'action a permis une **prise de conscience** du public, de ses difficultés liées aux savoirs et aux compétences de base et a permis à certains jeunes d'accepter un suivi personnalisé ou une reprise de formation. Certains jeunes ont appris à « se déplacer », ont accepté de chercher un emploi « plus loin de chez eux »

L'action a permis une prise de conscience pour le public concerné de ses difficultés et de la nécessité de reprendre une formation centrée sur les savoirs de base. (CB, conseillère ML, MLHS)

Résultat au code (MLHS) :

24 jeunes ont participé à l'action.

3 jeunes ont obtenu le code.

16 jeunes ont mis en place un suivi avec la structure *Les H'amis des Mots* à raison de 2H par semaine.

1 jeune a obtenu son permis.

8 jeunes ont abandonné la démarche (en situation d'illettrisme pour la plupart).

Plan de développement et de progrès :

Lier davantage les actions codes à des activités visant à améliorer :

- la compréhension d'un vocabulaire technique de spécialité ;
- la compréhension de consignes et de la « langue des consignes » ;
- l'anticipation ;
- la chronologie ;
- le repérage dans l'espace ;
- la prise de décision.

***La formatrice** de l'association « Les Ham'is des mots » **préconise** plus de dessins dans les ouvrages de préparation au code, un enseignement personnalisé dispensé par des moniteurs formés au public, et insiste sur la nécessité d'expliquer les formes et les termes techniques employés. Deux points, selon elle, sont à améliorer :*

- ***apprendre à anticiper certaines situations,***
- ***travailler la mobilité.***

Afin que les candidats soient également plus mobiles mentalement. (CB-MLHS)

Témoignages d'intervenants dans l'action « Les Clés du code », mises en place par la MLSH.

ACTION « LES CLEFS DU CODE »
Mise en place sur les trois sites de la Mission Locale de la Haute Somme (Albert/Ham et Péronne)

Témoignages sur les deux sessions de mises en place[16] :
du 6 juillet au 23 novembre 2006 (5 jeunes),
du 18/01/2007 au 30/03/2007 (8 jeunes).

Réflexions de la formatrice des H'AMIS DES MOTS :

Les jeunes ne comprennent pas toujours la symbolique. Ils ne lisent pas le livre de code et ne cherchent pas à se l'approprier. Ils ont des difficultés à répondre à des questions écrites. Ils ne savent pas calculer les distances ou les quantités d'alcool. Ils ne prennent pas connaissance de la correction lorsqu'ils s'entrainent sur le logiciel de code : ils n'ont qu'un objectif : faire moins de 5 fautes sans comprendre leur erreur.

La formatrice préconise plus de dessins dans les ouvrages de préparation au code, un enseignement personnalisé dispensé par des moniteurs formés au public, et insiste sur la nécessité d'expliquer les formes, le langage (certains mots comme : tricolore, rétrograder, proximité, rétréci, chaussée, intersection, n'ont pas de signification ou une compréhension inexacte pour certains).

L'utilisation de diapositives est plus efficace auprès de ce public : l'utilisation de cet outil permet d'expliquer, de traduire certains symboles ou expressions.

Deux points sont à améliorer :

- **apprendre à anticiper** certaines situations,
- **travailler la mobilité** afin que les candidats soient également plus mobiles mentalement.

Désormais des épreuves spécifiques ont été mises en place pour les personnes en situation d'illettrisme qui passent le code oralement.

Réflexions de l'animatrice de Picardie En ligne :

La difficulté majeure se rapporte toujours à la compréhension de texte, le vocabulaire, la rapidité, d'où la mise en place de groupes de niveau.

L'action a permis :

- **une initiation informatique,**
- pour certains sur **un suivi** à *PICARDIE EN LIGNE* et l'**aide à la recherche d'emploi**.

Réflexions de conseillers Mission Locale chargés de la mise en place de l'action :

Sur Albert : action mise en place avec le soutien de l'IFEP auprès d'une douzaine de jeunes (la moitié de niveau V bis et VI et l'autre moitié de niveau V).

Le facteur « temps » est à prendre en compte : les jeunes, même s'ils ne rencontrent pas de difficultés particulières, n'ont pas forcément acquis un vocabulaire suffisant, leur permettant d'assimiler les notions de code.

C'est pourquoi l'organisme de formation a insisté sur la **compréhension des consignes** (ex : différence « je peux/je dois »), **le vocabulaire,** et la simulation du code.

Soutien très positif (séances de code à volonté négociées avec l'auto-école, prise en charge financière du code dans le cadre du FIPJ par la Mission Locale). Quatre jeunes auraient finalisé leur permis dont un jeune de niveau VI.

Le conseiller préconise de *bien choisir l'auto-école, qui devra s'adapter au public.*

Sur Péronne, les jeunes de niveau VI ont rencontré beaucoup de difficultés dans l'apprentissage du code, malgré les efforts de l'auto-école locale qui a mis en place des exercices spécifiques portant sur la signalisation et les règles de circulation.

Le conseiller préconise de ne pas inscrire des jeunes de niveau trop bas ou ayant des problèmes de mémorisation, si aucun cours de remise à niveau n'est prévu. Il n'y a pas eu de résultat positif mais **l'action a permis une prise de conscience** pour le public concerné de la nécessité de maîtriser certains savoirs de base et de reprendre une formation dans ce sens.

[16] A noter que l'action n'a pas été mise en place selon les mêmes critères sur les différents sites. Elle a tenu compte des spécificités territoriales.

Actions « *LIEN* » de l'AFDE 80/02 avec la MLSQ

PRESENTATION DE L'ACTION

L'objectif est d'acquérir une maîtrise suffisante des savoirs fondamentaux (lire, écrire, calculer, écouter, appréhender l'espace et le temps, raisonner) afin de renforcer l'autonomie pour la construction d'un parcours d'insertion.

Lutte contre l'illettrisme :
Cette prestation s'adresse aux personnes jeunes et adultes qui ont été scolarisées en France et qui n'ont pas acquis ou conservé une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base pour être autonome dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit et avec les formations de base dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.

Lutte contre l'analphabétisme :
Cette prestation s'adresse aux personnes jeunes ou adultes qui n'ont jamais été scolarisées et n'ont pas eu l'occasion d'apprendre un code écrit dans une langue.

AFPI CFAI AFDE

Répartition du public

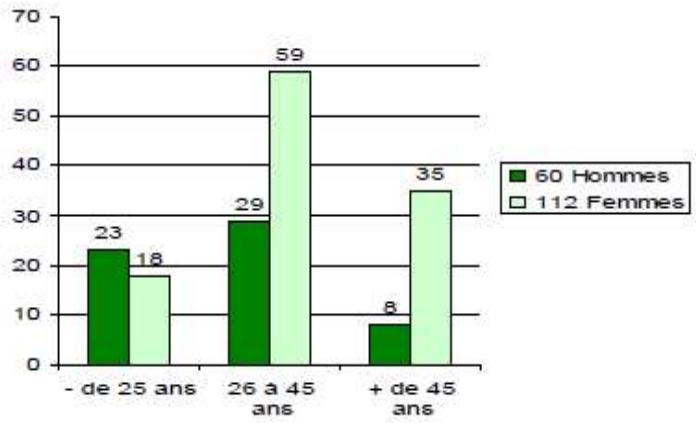

AFPI CFAI AFDE

Les bénéficiaires

- Toute personne, âgée de plus de 16 ans, sortie du système scolaire initial qui souhaite s'engager dans un processus d'acquisition de savoirs dans un but d'insertion professionnelle, sans qualification, reconnue de niveau infra v et ne maîtrisant pas les compétences clés

- 80 % du public accueilli répond aux critères suivant :
  - Des demandeurs d'emploi, et notamment des demandeurs d'emploi de longue durée
  - Des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme, notamment ceux en CIVIS renforcé
  - Des salariés en contrats aidés (CAE, CA, chantiers d'insertion), en complément de l'obligation de l'employeur

- Ces personnes devront avoir fait l'objet systématiquement d'une orientation s'inscrivant dans un projet concerté d'insertion dans l'emploi, par les conseillers des agences locales pour l'emploi et de leurs co-traitants, de la mission locale ou des structures chargées d'accompagner l'insertion dans l'emploi.

- Il devra être établi une fiche de liaison entre le prescripteur et l'organisme de formation.

Les méthodes pédagogiques

- Pédagogie basée sur du concret, qui utilise les savoirs, les savoirs-faire et le vécu des stagiaires

- Pédagogie de l'individualisation qui respecte les capacités et les rythmes d'apprentissage des stagiaires

- Pédagogie participative basée sur les échanges de savoirs, la dynamique de groupe, la participation à divers ateliers et projets collectifs

Origine de la prescription

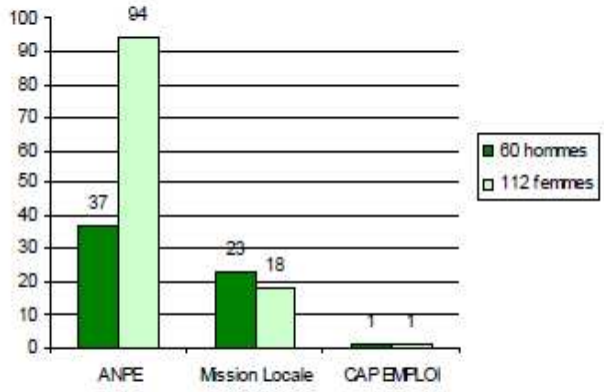

Les stagiaires se sont souvent présentés spontanément (bouche à oreilles) ou sont envoyés par des organismes partenaires tels que le PLIE, des organismes de formations (ADF, IFEP...), des cabinets de recrutement, le CCAS, la CIPAS, les centres socioculturels, etc...). Les formatrices les ont orientés vers les structures d'accueil afin de valider leur projet de formation.

Résumé des étapes du processus de suivi

Accompagnement du jeune (en situation d'illettrisme) vers la formation par les Missions locales de Picardie

Schéma proposé par la MLSQ

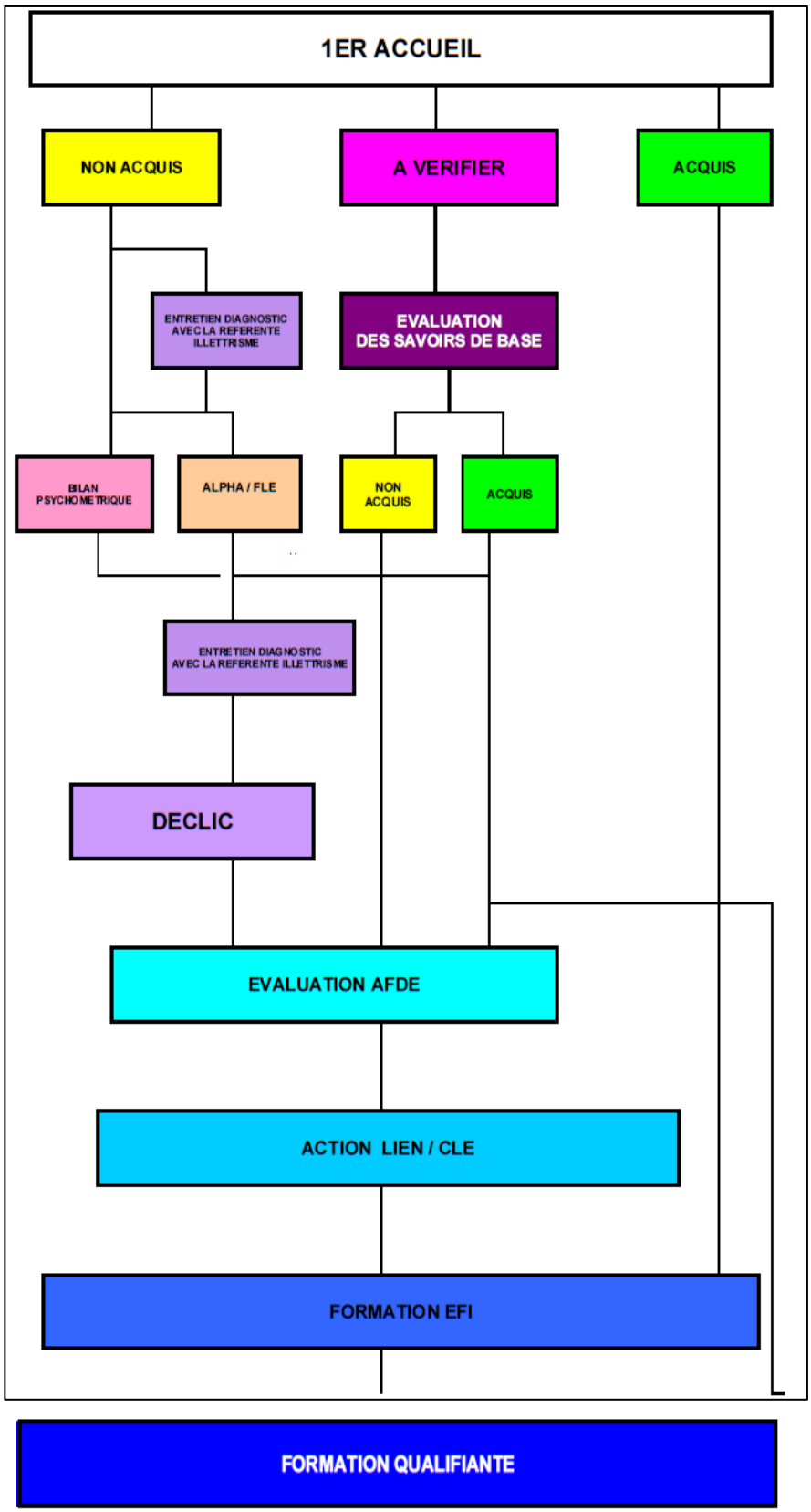

Schéma global de l'accompagnement du jeune par les Missions locales de Picardie

Ce schéma représente le partenariat qui a été construit en Picardie, par les Missions locales participantes à ce Forum Permanent des Pratiques. Ce partenariat a été mis en place pour accompagner au mieux et suivre au plus près le jeune qui a des difficultés à intégrer directement la formation qualifiante ou l'emploi, en lui offrant la palette de solutions la plus possible, adaptées à sa situation et son degré d'illettrisme.
Tous ces partenaires sont en relation avec les Missions locales mais également en relation entre eux et en relation avec l'URLIP, Centre Ressources Illettrisme de Picardie.

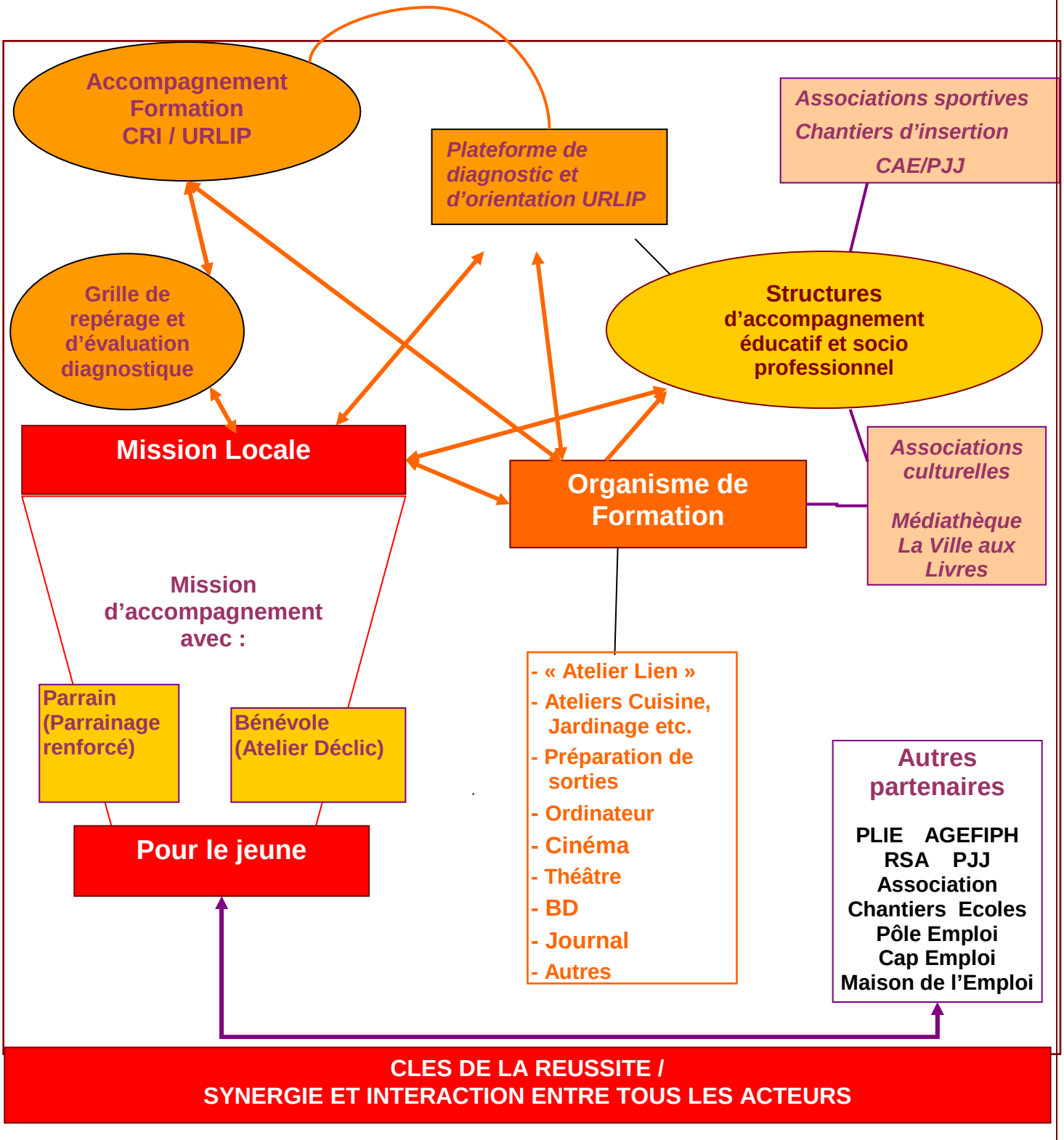

Merci à Dominique CONSILLE, DRTEFP, Chargée de mission régionale ANLCI et à Chantal BOUQUILLON, DRTEFP, de nous avoir permis d'organiser ce 3ème Forum Permanent des Pratiques ANLCI en Picardie.

Merci à l'équipe des participants à l'atelier régional, sans qui ce travail n'aurait pu aboutir :

Catherine BONNEFOND (MLSH), Pascale CLERE (ARML), Nadia DJABALLA (MLSQ), Florence MAUGRENIER (URLIP), Dominique MOISAN (AFTAM), Olivier PRUVOT (URLIP), Richard VALENTE (MLVO), Brigitte VÉRON (AFPI AFDE 80/02).

Merci à Dominique FOURNIER LAURENT et à M. LAMBERT, (accompagnateurs bénévoles) et à Gregory TESSIER (COVAL) pour leurs contributions.

Merci de votre lecture attentive.
Anne VICHER, ECRIMED',
expert ANLCI pour le FPP3 Picardie

ANNEXES

Quelques données statistiques

Différents dispositifs permettent d'avoir une idée quantitative précise des personnes en situation d'illettrisme sur l'ensemble du territoire : les résultats à l'enquête IVQ (Information Vie Quotidienne ANLCI/INSEE), les résultats des tests passés lors de la JAPD mais aussi l'analyse des données chiffrées de « Parcours 3 », logiciel d'information sur les jeunes suivis par les Missions locales (analyse fournie par l'Association Régionale des Missions Locales).

Ces statistiques permettent à l'ensemble des acteurs de la lutte contre l'illettrisme de mieux adapter leur modalité d'intervention.

1. L'enquête IVQ « Information Vie Quotidienne des Français », INSEE/ANLCI, 2004

L'enquête Information Vie Quotidienne (IVQ) est le fruit d'un travail de collaboration entre l'INSEE et l'ANLCI. Elle a été conduite auprès d'un échantillon représentatif (10 000 personnes) de la population âgée de 18 à 65 ans vivant en France métropolitaine, qui représente environ 40 millions de personnes. Elle fournit des indications précises sur les personnes confrontées aux situations d'illettrisme.

Des modules spécifiques, dont le module ANLCI, proposent un certain nombre d'épreuves passées au domicile des enquêtés et permettent de mesurer les compétences en lecture, écriture, calcul, en s'appuyant sur des situations rencontrées dans la vie de tous les jours (lire un journal, comprendre un bulletin météo, écrire une liste de courses à faire, chercher une rue sur un plan, etc.).

S'agissant de la mesure de l'illettrisme qui, rappelons-le, qualifie la situation de personnes qui ont été scolarisées en France mais ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture, le calcul, les compétences de base pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne, l'exploitation de l'enquête de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a porté sur ceux qui ont déclaré avoir été scolarisés en France, soit 90% des personnes interrogées.

En France métropolitaine, 3 100 000 personnes, soit 9 % des personnes âgées de 18 à 65 ans, ayant été scolarisées en France sont en situation d'illettrisme. Sur ce nombre de personnes, 4,5 % sont âgées de 18 à 25 ans.

3. Les tests du Ministère de la Défense et la Direction du Service National de Bordeaux à la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense)

La participation à la JAPD est obligatoire pour tout citoyen français. Elle repose sur trois étapes : l'enseignement à la défense par le service national, le recensement, et l'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française au moyen de tests élaborés par l'Education Nationale.

Ces évaluations constituent un moment fort de la journée : il s'agit de repérer les jeunes en grande difficulté de maîtrise des savoirs de base pour leur proposer, dans les délais les plus

courts, un accompagnement personnalisé en vue de leur insertion sociale et professionnelle (cf. le protocole d'accord du 23 septembre 1998 et son additif du 2 juillet 2004).

La JAPD constitue donc un dispositif majeur de repérage des jeunes, de 17 ans ou plus, en difficulté de lecture. Dans ce cadre, le Ministère de la Défense travaille en partenariat, au niveau national comme au niveau régional avec l'Education Nationale pour les jeunes scolarisés et avec les Missions locales, pour les jeunes déscolarisés. Avec leur accord, les jeunes repérés en situation d'illettrisme lors des tests de lecture de la JAPD sont signalés aux Missions locales.

3. Données JAPD pour la France et pour la région Picardie.

Nous regroupons ci-dessous des données du Ministère de la Défense portant sur les tests de capacités de lecture des jeunes passés lors de la JAPD [17] entre 2004 et 2008,

Ces pourcentages renvoient aux profils définis au sein du protocole de la JAPD.

Ils situent les jeunes sur une échelle de 8 profils, regroupés en 4 grands profils :

- Difficultés sévères (profils 1 et 2).
- Très faibles capacités de lecture (profils 3 et 4).
- Lecteurs médiocres (profils 5a et 5b).
- Lecteurs efficaces (profiles 5c et 5d).

Nous nous intéresserons aux chiffres concernant :

- les profils 1 à 4 (difficultés sévères et très faibles capacités de lecture),
- mais surtout aux données concernant les profils 1 et 2 (difficultés sévères), qui peuvent être mis en relation avec les degrés 1 et 2 du Cadre National de Référence de l'ANLCI[18] .

Les jeunes qui ont ces profils sont considérés en situation d'illettrisme.

Descriptif des profils :

– Profil 1 : ces jeunes ne disposent pas de mécanismes efficaces de traitement des mots écrits et manifestent une compréhension très déficiente ; ce sont de quasi-analphabètes.

– Profil 2 : pour ce profil, le déficit de compréhension est sans doute lié à un niveau lexical très faible.

– Profil 3 : malgré un niveau de lexique correct, la lecture reste laborieuse par manque d'automaticité dans le traitement des mots.

– Profil 4 : ces jeunes sont capables de lecture à voix haute. Ils ont un niveau de lexique correct mais comprennent mal ce qu'ils lisent.

DONNEES JAPD : pourcentages de jeunes en difficulté face à la lecture Profils 1 à 4 Difficultés sévères (profils 1 et 2) Très faibles capacités de lecture (profils 3 et 4)			
	2006	**2007**	**2008**
France	10,7	12	11,8
Picardie	**> 14,5**[19]	**> 14,5**	**21,5**

[17] Sources : ANLCI et notes d'information, 06-03 (parue en 2007, résultats 2006), 08-36 (parue en 2008, résultats 2007), 09-19 (parue en 2009, résultats 2008). Voir site : www.education.gouv.fr

[18] Cadre nationale de référence de l ANLCI, Lyon, 2003 Téléchargeable sur le site : www.anlci.fr

Commentaires

Notons l'écart important entre les données nationales et régionales, que l'évolution dans le temps creuse encore : en 2008, il est de 9,7 points.

En 2006, concernant le pourcentage de jeunes en difficultés face à la lecture (profils 1 à 4).

Le pourcentage picard était de 3,8 points supérieur au pourcentage national.

En 2008, concernant le pourcentage de jeunes en difficulté face à la lecture (profils 1 à 4), le pourcentage picard est de 9,7 points supérieur au pourcentage national.

DONNEES JAPD : pourcentages de jeunes en difficulté face à la lecture Difficultés sévères (profils 1 et 2)					
	2004	2005	2006	2007	2008
France	4,4	4,3	4,8	4,9	4,9
Picardie	**6,8**	**7**	**8,1**	**8,3**	**7,8**

Depuis 2005, la Picardie est la région dont le pourcentage de jeunes en difficultés sévères face à la lecture (profils 1 et 2) est le plus élevé. (En 2004, c'était le Nord-Pas-de-Calais avec 7,2 %).

Le taux d'illettrisme chez les jeunes a été en augmentant de 2004 à 2008. Le pourcentage a baissé cette année pour la première fois, en Picardie, mais reste encore de presque 60 % supérieur à la moyenne nationale.

DONNEES JAPD : pourcentages de jeunes en difficulté face à la lecture Difficultés sévères (profils 1 et 2)					
	2004	2005	2006	2007	2008
France	4,4	4,3	4,8	4,9	4,9
Picardie	**6,8**	**7**	**8,1**	**8,3**	**7,8**
Aisne	**7,7**	**8,1**	**9,0**	**9,5**	**8,6**
Oise	**6,0**	**6,3**	**7,9**	**7,8**	**7,4**
Somme	**7,0**	**7,0**	**7,5**	**8,0**	**7,7**

Depuis 2004, l'Aisne est le département de France, où le taux d'illettrisme chez les jeunes est le plus élevé. Le taux d'illettrisme chez les jeunes a été en augmentant de 2004 à 2008. Le pourcentage a baissé cette année pour la première fois, en Picardie et dans l'Aisne, mais dans ce département le taux reste encore de plus de 75 % supérieur à la moyenne nationale.